

Cette Appendice comprend : liste des suffixes argotiques, de conversations et de chansons en langage argotique, échantillon du classement des mots argotiques à travers le temps.

1. Les suffixes moins usuels du parler argotique :

Nous donnons ici une liste des suffixes argotiques cités dans le *Dictionnaire de l'argot* de Jean-Pierre Mével et de Jean-Paul Colin :

- *abre*, suffixe productif d'adjectifs et parfois de noms : *candélabre* (somme de dix francs), *jeunabre* (jeune), *seulabre* (se dit d'une personne seule, plus rarement d'un lieu isolé), *toulabre* (fille, femme) ;
- *ance*, suffixe nominal, assez productif en argot : *bectance* (nourriture), *cuistance* (cuisine), *galetance* (richesse) ; *boulodrance* (travail) ;
- *anche*, suffixe nominal, créé des substantifs féminins : *boutanche* (bouteille), *calanche* (décès), *cornanche* (coup de poing), *tournanche* (promenade) ;
- *aga*, suffixe nominal ou adjectival productif : *fermaga* (fermé), *mouftaga* (prendre la parole, réagir), *pastaga* (pastis), *poulaga* (police) ;
- *age*, associe à des mots argotiques : *amochage* (action de heurter par des coups de poings), *barbotage* (vol occasionnel), *tabassage* (frapper), *tapissage* (procédure policière, connaissance) ;
- *caille*, suffixe nominal assez productif en argot : *blancheaille* (blanchisseuse), *lanceaille* (eau, liquide), *mouscaille* (excréments), *poisaille* (poisson) ;
- *col* ou *colle*, suffixe servant à former des pronoms personnels : *mécol(le)* (moi), *técol* (toi),... (cf. p. 50)
- *da*, ce suffixe compose divers type de mots, notamment les formes verbales inconjugables : *charrida* (mystification aux fins de vol) ; *flagada* (fatiguer), *flagda* (haricot), *marida* (mariage) ;
- *du*, suffixe argotique donnant des mots : *lardu* (policier, plus particulièrement commissaire de police), *lavedu* (individu qui n'appartient pas au milieu ou dupe), *chômedu* (chômeur), *loquedu* (individu méprisable, pauvre) ;
- *go*, suffixe qui abrège un mot, ou renforce un démonstratif : *auxigo*, *çago*, *gigo*, *icigo*, *lago*. Ce phénomène consiste à ajouter le suffixe *go* à la fin de chaque mot.

- *ouse, -ouze*, élabore de nombreux substantifs : *bagouse* (bague), *barbouze* (barbe, agent des services secrets), *centrouse* (prison centrale) ;
- *son*, suffixe contribué à suffixer des substantifs : *bacson* ou *baxon* (maison de passe, désordre), *pacson* (paquet), *tickson* (billet ou ticket) ;
- *ton*, suffixe élaborant de nombreux substantifs argotiques : *cureton* (prêtre), *frometon* (fromage), *mecton* (mec), *biffeton* (billet) ;
- *zig* ou *-zigue*, conçoit des pronoms personnels : *mézig* (moi), *cézigue* (lui) ;

2. - Echantillon de quelques conversations en argot recueillis dans des places différentes où se déroulent les scénarios exprimant comment les argotiers conversent :

- «La scène se passe à la police correctionnelle, où un ouvrier est appelé pour audition comme témoin : «*Mon président, le temps était beau ; j'étais à la campagne, où je me promenais en menuisier.*
- LE PRESIDENT : *Que voulez-vous dire ?*
- LE TEMOIN : *Que je me promenais avec ma scie sous le bras !*
- LE PRESIDENT, d'un air étonné : *Mais vous êtes fondeur en cuivre.*
- LE TEMOIN : *Avec ma scie sous le bras, c'est-à-dire avec ma femme. »* (Rires étoffés dans l'auditoire.)
- «Nous sommes dans un ménage d'ouvriers, à la barrière Fontainebleu. Le mari, un manœuvre, rentre au logis : “*Sais-tu, lui dit sa femme en l'apercevant, je crois avoir un polichinelle dans le tiroir.*” Le mari comprend : sa femme est dans une position intéressante. »

Demeurant toujours dans le monde du travail :

- «M.Arthur arrive à son rayon de soieries une heure en retard, mais *brossé, pommadé* et surtout *frisé*, comme s'il sortait d'un *tuyau de pipe* : “*Tiens, tiens, exclament en même temps tous les chevaliers de l'aune, voilà Arthur qui vient de se faire bosseler le tube.*”»
- «Nous sommes dans le 3^{ème} bureau de la 2^{ème} division d'un ministère quelconque : Le papa Loustalou, - 27 ans de service, 1,500 fr. d'appointements ; gratifications, 0, -vient reprendre sa place après avoir été *mandé* par un de ses supérieurs, *marchand de savons*. Chacun de ses compagnons de chaîne dira le soir à sa femme : “*Aujourd'hui, le père Loustalou a brossé son habit*” ; ce qui signifie qu'il a *reçu un suif pommé*. »
- «C'est aujourd'hui samedi, jour de paye ; *montons à la barrière*. Un buveur dit à ses camarades : “*On a beau être solide, quatorze chopines, ça ne s'avale pas sans laisser un petit casque sur la tête du plus roublard* ”. C'est que notre homme a étouffé onze *perroquets*, étranglé trente-huit *chardonnerets* ; enfin, c'est qu'il a mis *son plumet*. C'est-à-dire qu'il a bu onze verres *d'absinthe*, vidé trente-huit *canons*, et qu'il est ivre.»

Les scènes suivantes se sont déroulés dans des foyers :

- «Voici une conversation entre une mère et sa fille, Melle Paméla Malassis, rue de Bréda. Mme veuve Malassis, ancienne portière au *Gros-Caillou*, prétend que le mariage de Paméla avec le vicomte Hector de *Pontavoine* doit se faire dans le plus bref délai. La jeune personne, que l'on a oublié de faire élérer au Sacré-Cœur, répond : “*Ma mère, j'aime Alexandre ; je n'épouserai pas Pontavoine, et il est inutile de me la faire à l'estragon*”. Cela signifie : “il est inutile de m'ennuyer” ».

- «Au même étage, M^{elle} Léopolda envoie sa maman au marché. “*Tiens, lui dit-elle, voici vingt francs ; achète-moi du rupinoche, et surtout ne me carotte pas*”»

Et enfin, dans les rues :

- «Il est tard ; minuit sonne à l'église Saint-Etienne-du-Mont. Voici la place Maubert, ce moderne Cour des Miracles. (...) Un jeune apprenti de la *hotte* apostrophe une vieille *chiffonnier* titubante, “*Oh ! hé ! la rentière ; ouvre donc le quinquet, et tricote mieux que ça des abattis ; le petit bleu de Paul Niquet t'a mise dans les brindezingues*”. Et la *chiffonnier* de riposter gracieusement : “*C'est toi, mon petit chou cabus (qu'as bu)*” ».

- «Plus loin, tableau touchant. C'est la fille et la mère qui dévident du *chiffon rouge*. Sur un mot irrévérencieux de la fille, “*Tu ne sais donc pas petite chenille, s'écrie la mère, que je t'ai porté neuf mois dans ma soupente ?*” (...). “*De quoi ! de quoi ! répond l'ingénue ; monte dans mon cachemire d'osier, j'te port'rai pendant un an, et tu me devras un terme.*” »

3. - Echantillon des mots argotiques classés en quatre catégories bien distinctes :

3.1. - La liste des argots obsolètes :

Alfa (chevelure)

Altèque (beau, superbe)

Agricher (attraper avec brutalité)

Agriffer (accrocher à quelqu'un)

Arbi, arbicot (Arabe (du Maghreb en particulier))

Arçon (signal d'avertissement)

Arpinche (homme très avare)

Arquepincer (arrêter un individu suspect, un délinquant)

Artoupan (garde-chiourme)

Bada (chapeau)

Baffi(es) (moustaches)

Banquiste (charlatan)

Barbot (fouille, vol)

Bauge (coffre, malle)

¹. *Brossé* (nettoyé) ; *pommadé* (coiffé) ; *suif* (gain, profit) ; *bosseler* (frapper durement (quelqu'un)) ; *tube* (estomac, le max) ; *suif* (gain, profit) ; *perroquet* (absinthe) ; *pomme* (excellent, parfait) ; *chopines* (petites bouteilles) ; *casque* (ivre) ; *roublard* (escroc) ; *absinthe* (alcool) ; *plumet* (ivre).

Bec de gaz (agent de police ou policier en fonction)

Bêche (moquerie)

Bince (couteau)

Greffer (jeûner par force, ne rien manger)

Grignolet (pain)

Italboche (italien)

Jorne (jour)

3.2 - *La liste des argots vieillis* :

Alsaco (alsacien)

Anguille (ceinture)

Antifle ou entifle (église)

Avergoto (œufs)

Bectance (nourriture)

Berdouille (ventre)

Bidard (qui a de la chance)

Bigorne (langue argotique)

Bingue (bourreau, exécuteur de justice)

Bindé (arme à feu)

Bouftance (repas)

Bouler (passer en parlant du temps)

Bourgue (sou)

Boutonner (blesser avec un couteau)

Bride (chaîne de montre)

Brillard (pièce de vingt francs)

Brindezingué (ivresse)

Gafiller (surveiller, épier)

Gnolle (naïf, sot)

¹. *Chiffon rouge* (langue) ; *soupente* (ventre) ; *cachemire d'osier* (hotte de chiffonnier) ; *hotte* (gueule, automobile - notamment taxi -) ; *caillou* (diamant ou pierre précieuse, tête ou crâne), *quinquet* (œil) ; *tricoter* (mouvoir ses jambes rapidement) ; *abattis* (jambes) ; *rupin* (chic, parfait. Le premier sens du *rupin* aurait été (digne d'une dame)) ; *canon* (boire une rasade d'eau-de-vie).

². Ces conversations sont extraites de : Pierre Larousse, «Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle», *Dictionnaire de l'argot* de Jean-Paul Colin & de Jean-Pierre Mével, Paris, Larousse, pp. 758-759.

Go (pou de tête)

Grincher (voleur)

Grolle (chaussure)

3.3 - La liste des argots usuels :

Afnaf (moitié)

Alouf (allumette)

Alpaguer (arrêter)

Amochage (action de heurter, de blesser par des coups de poings ou par balles)

Aquiger (faire mal, être douloureux)

arnaquer (tromper, escroquer)

arsouiller (s') (se conduire en débauche)

artiche (porte-monnaie, argent)

azimuté (qui a l'esprit dérangé)

baluchonner (voler, cambrioler)

bastonner (frapper)

bastringue (bal populaire)

bataclan (attirail)

beaujolpif (beaujolais)

becter (manger)

dja (partir)

galoup (difficulté, infidélité)

gail (cheval)

gloutonner (boire avec excès)

gratte (guitare)

grouiller (d'un mouvement vif)

gus (individu)

3.4 - La liste de mots argots anoblis

Abasourdir (tuer ou mourir)

Amadouer (apitoyer)

Arcan (voleur, gangster)

Aplatir (pardonner)

Aprème (après-midi)

Balade (la mendicité)

Ball-peau (peau)

Baluche (crédule, inintelligent)

Banquer (régler un achat)

Baratiner (tenter de séduire par des discours)

Barbaque (mauvaise viande)

Binette (visage)

Boniment (discours)

Bordelier (amateur de prostituées de maisons)

Bouffarde (pipe)

Bouffe (repas)

Boulotter (manger, dévorer, faire disparaître)

Boumer (bien aller)

Bousin (vacarme, tumulte)

Boyauter (se) (se tordre de rire)

Caboche (tête)

Gaffe ! (attention)

Cambrouse (une baraque foraine)

Camoufler et camouflage (se déguiser)

Gambille (jeux dans lesquels les jambes remuent vivement)

Gargamelle (bouche)

Gigolo (jeune homme qui vit des femmes)

Glavioter (cracher)

Gobette (gobelet réglementaire d'un tiers de litre)

Nous verrons ci-après le passage des mots conventionnels aux mots non conventionnels.

4 - La liste des mots conventionnels devenant des mots non conventionnels :

Baigner (tout va bien)
Bail (il y a bien longtemps)
Barbotage (vol occasionnel)
Baron (complice situé dans la foule, qui allèche le public d'un orateur)
Baver (bavarder)
Bazarder (vendre à vil prix, se défaire de quelque chose en hâte et à perte ; *bazar* (maison en désordre, ou remplie d'objets hétéroclites))
Boucler (fermer)
Bouffi ! (approbation, ironique)
Bouquet (scandale)
Godet (verre à boire)
Gonflant (amusant, drôle)
Goujon (dupe, naïf)
Graine (repas, nourriture)
Gratte (guitare)
Grec (tricheur au jeu)
Guelard(e) (gourmand(e) ou glouton)
Gueule (tête, visage, physionomie)
Installer (se vanter, se donner en spectacle)
Kopeck (sou, centime)

5. - Voici les chansons incorporant des mots argotiques

- Mais j'peux pas foute *un coup d' tampon*
Et quand faut *suriner* un *pante*
Et reste là, les bras ballants...
L's'ont beau m'dire : Va donc....eh ! *tante* !
E'j'marche pas... j'ai *les foies blancs*.

Aristide BRUANT, *Dans la rue*, p. 72

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 790.

- Tas d' *saligauds*, t'as d'abrutis,
Bons à rien, gonciers, d' pain d'épice,

Avant d ‘songer à fair’ des petits,
Allez donc dir’ qu’on vous finisse.

Aristide BRUANT, op. cit. p. 138

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 419.

▪ En voyant ces braves *pandores*
Etre à deux doigts de succomber,
Moi, j’ *bichais*, car je les adore
Sous la forme de *macchabées*.

Georges BRASSENS, *Poèmes et chansons*, p.19

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 72.

▪ Non seulement ell’s ont des cors, (bis)
Des *oeils de perdrix*, mais encore, (bis)
C’est fou ce qu’ell’s usent de *grolles*,
Parole, parole. (bis)

Georges BRASSENS, « *Les filles de joie* », *Poèmes et chansons* (op. cit., p. 235). Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 438.

▪ Arrivé à la *préfectance*
Où j’commençais à *fair’ ballon*
On m’dit d’envoyer par la panse
Ce qu’on app’lait *une boul’* de son.

E. Chautard, *chansons de la Courtille*, p.16

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 42.

▪ Vous irez, je vous le permets
Faire un p’tit *disco* dans ma *crèche*,
Où se trouv’nt encore mes *harnais*.
Vous les *lav’rez* pour quelques *flèches*.

E. Chautard, *Goualantes de la Villette*, p. 60

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 295.

▪ J’ai *chopé l’ mec* par le *pal’tot*
Et j’y ai dit : toi, tu m’ fous *les glandes*.

Renaud, *chanson*

Extrait du *Dictionnaire non conventionnel*, p. 409.

▪ Y’ avait deux trois loubards

Qu'assumaient leurs instincts.

Renaud, *chanson*

Extrait du *Le Dico du français branché* de Pierre MERLE, p. 219.

6. - Liste des mots argotiques ou branchés, employés dans les Médias : la Radio et la Télévision, la publicité et la presse écrite.

* *Exemples des mots employés dans la Radio et la Télévision :*

- «*Dérusher* : En langage cinématographique traditionnel : faire l'inventaire de tout ce qu'on a filmé afin de faire son tri, son choix. Se dit aussi chez les journalistes de radio et de télévision pour faire l'inventaire de ce qu'on a enregistré ». (op. cit., p. 64)

- «La journaliste Martine Allain-Regnault à la Télé-journal, en septembre 1988 :

“*Le flipper, c'est un véritable ciment de société !*” »

(*Ciment de société* : tout ce qui peut réunir trois personnes ou plus dans une atmosphère joyeusement conviviale en est un.) (op. cit., p.343)

- «*Accompagner dans la mort* : “Celui qui se meurt, (...), il ne veut qu'évoquer, en réalité, le fait de l'accompagner à ou vers la mort.” L'expression tend à gagner la jactance grande surface puisqu'elle fut entre autres repérée le 20 septembre 1998 au journal de 13 heures de TF1. » (op. cit., p.12)

- «(...) voir également la réaction du ministre de la culture et de la Communication François Léotard, à l'émission d'Antenne 2 “L'Heure de Vérité” du 21 mai 1986 à propos des réformes annoncées de l'audiovisuel : *On se calme !* a-t-il dit, près péremptoirement.»

(*On se calme !* : c'est un fait en français actuel, pour dire tranquilliser.)

(op. cit., p. 290)

- «“Quelle a été votre *démarche* en faisant ce film ?” interroge systématiquement le journaliste. “Il y a forcément un peu d'hypocrisie dans la *démarche*, au cinéma”, explique le réalisateur Bertrand Blier dans l'émission “*cinéma, cinémas*” d'Antenne 2, le 20 mai 1986.» (op. cit., p. 246)

- Dans *Le Matin de Paris* du 24 octobre 1981, Elisabeth Salvaresi explique le mot *biche* «nom par lequel les travestis se désignent entre eux, au Brésil, et qui veut dire à la fois “travelo” et “chérie”.» (op. cit., p. 228)

- «*Fidéliser* : jargon radio-télé (entre autres). *Fidéliser un auditoire*, acquérir une clientèle fidèle. Le Petit Théâtre de Bouvard, célèbre émission d'Antenne 2, il y a quelques années avait *fidélisé* près de 15 millions de téléspectateurs. » (op. cit., p. 256)

- «Un *foot-addict* ou *addict de foot* ne peut en aucun cas être privé de la retransmission d'un match de foot.»

(Un *foot-addict* : un fou du foot-ball) (op. cit., p. 215)

- «Le 2 juin, à l'émission “*Télé-Matin*”, la journaliste Loly Clerc déclare, répondant à une question à propos d'une exposition nostalgie sur les années 60 à Jouy-en Josas, dans la région parisienne : “*La pilule avec un grand P, dans les années 1965-1966, met la femme, je dirais, dans une autre perspective*”. »

(*Je dirais* : se place en début de réponse à une question pour faire croire que l'on a consciencieusement pesé chaque terme de sa réponse (car on en mesure la portée, et même la gravité). » (op. cit., p. 273).

* *Le cinéma*

- «La locution argotique *marche à l'ombre* signifiant (ne te fais pas remarquer), remise à la mode par le chanteur Renaud «*Casse-toi, tu pues, et marche à l'ombre*», puis par le film de Michel Blanc portant ce titre, sorti en 1984. » (op. cit., p. 282)

- *Ripou* : verlan de *pourri*, a été popularisé «par le film de Claude Zidi, avec Thierry Lhermitte et Philippe Noir, ayant pour titre *Les Ripoux* (1983) ; il désigne toute personne bassement (ou hautement) corrompue. » (op. cit., p. 304)

- «*Plus beau que moi, tu meurs !* était le titre d'un film de Philippe Clair (1982) avec le fantaisiste Aldo Maccione. Si le film était d'une qualité discutable, l'expression “*plus quelque chose que moi (ou que lui), tu meurs !*”, a fait une belle carrière. »

(*Tu meurs !* : expression argotique équivaut à “*c'est pas humainement possible !*”) (op. cit., p. 316)

- Le titre du film d'Eddy Murphy renferme déjà du mot argotique : *Professeur Foldingue*, en version française. Le mot argotique *foldingue* signifie (fou).

- «*Zonzon* est le titre d'un film de Laurent Bouhnik, sorti en 1998. »

(*Zonzon* : prison, trou) (op. cit., p. 202)

- «*Champion du monde* : expression d'enthousiasme issu au départ des salles de boxe remontant facilement aux années vingt, brillamment “*tonitruamment*” relancée en 1997 par le film de Thomas Gilou *La vérité si je mens.* » (op. cit., p. 48)

- *Coup de tampon* (coup de poing) ; *suriner* (frapper, blesser ou tuer d'un coup de couteau) ; *soutre* (donner) ; *avoir les foies blancs* (avoir peur) ; *tante !* (dans le sens de terme d'insulte et de mépris. En emploi exclamatif - avec la valeur spéciale de “*lâche*” -) ; *pante* (homme quelconque, qui n'est pas du milieu) ; - *Saligaud* (individu malhonnête, déloyal) ; *goncier* (individu quelconque) ; *bon à rien, de bon(ne)* (facile à tromper, duper) ; *pain d'épice*, cf. *pain frais, pain fesse, pain de Jules* veulent dire (prostituée de laquelle vit un souteneur).

- *Pandores* (gendarmes) ; *macchabées* (cadavres) ; *bicher* (être heureux, avoir du plaisir).
- *oeils de perdrix* (monnaies) ; *grolles* (chaussures).
- *Préfectance* (la préfecture de police de Paris) ; *une boule de son* (ration de pain) ; *faire ballon* (être privé de nourritures).
- *Disco* (tour, promenade, visite) ; *crèche* (maison, lieu où on réside) ; *harnais* (costume, équipement) ; *flèches* (pièces de monnaie) ; *laver* (vendre, écouler à bas prix).
- *Chopé* (attrapé) ; *mec* (personne de sexe masculin) ; *glandes* (en colère, irrité) ; *loubards* (jeunes voyous, qui hantent les banlieues) ; *assumer* (accepter un état de fait).

* *La publicité*

- «*Dégager* : origine argotique “*partir, s'en aller le plus rapidement possible*”. En français contemporain, il traduit l'idée de “*révélation rayonnante et impressionnante*”. (...) Voire, la fameuse publicité pour la moutarde Ducros, *qui dégage.*» (op. cit., p. 245)
 - «*Un bon plan* ! Jambes bronzées, chapeau de Toile et sac à dos parmi les fleurs, à Arc 1800», explique une brochure publicitaire pour la station *Les Arcs en été* (1986). »
- (*Plan* : occupation) (op. cit., p. 294)
- «Depuis la campagne de SOS Racisme, en 1985, dont le slogan était *Touche pas à mon pote*, ce mot tend à perdre son sens premier de “copain”, au profit de celui de “jeune immigré potentiellement victime du racisme *bœuf*”.» (op. cit., p. 295)
 - «*Encore une croix sur l'ardoise des queufs*», pouvait-on lire sur une pancarte lors de la *manif* des étudiants du 10 décembre 1986 (cité par *Le Matin* du 11 décembre).»
- (*Queuf* (flic) signifie en verlan courant (policier)) (op. cit., p. 300)
- Récemment, on pouvait lire près de la porte d'entrée d'un centre fitness «*Morts aux abdos - kro !*». *Avoir les abdos-kro !* signifie «avoir un bon durillon de comptoir, ou du bide si l'on préfère, en un mot : du ventre, mais uniquement à force de boire. Ant., donc : *abdos-tablette de chocolat* (à cause, cette fois, de la forme “en carrés de chocolat” des abdominaux du culturiste). Utilisation très fréquente chez les jeunes. » (op. cit., p. 11)
 - La publicité pour Orangina : *Décoller la pulpe du fond* (op. cit., p. 63). Cette locution dénote «comprendre».
 - En 1983, la locution *feutre à méplu* utilisée dans une séquence publicitaire, apparue sur les parois des autobus parisiens. Le mot *méplu* est le verlan du mot *plume*.

* *La presse écrite*

- «*Je ne veux pas faire le malin, je ne suis pas très informé, mais (le mot branché) est déjà un peu dépassé : vous auriez dû dire “câblé”* (François Mitterrand, interviewé par Yves Mourousi, journaliste

star de télé, tiré dans *Le Monde*, 24/ IV/ 1985). » (*Câblé* : qui est à la mode, dans le vent) (*Dictionnaire de l'argot*, p. 96)

- «*Dérilarynxer* : étouffer de rire, en finissant par vous bloquer le larynx : “vous vous dérilarynxez”. Ce mot est repris et signalé par le très branché hebdo de spectacle *Pariscope* dès octobre 1985. » (Pierre Merle, p. 247)

- «Yves Mourousi, star de télé : “Je veux m'éclater dans tout ce que je fais”.» (*France-Soir* du 15 mai 1986)

(*S'éclater* : se faire plaisir, s'envoyer en l'air au sens le plus large.) (op. cit., p. 249)

- «*Le craveur ne se goinfre pas et ne se fait pas vomir*», explique *Libération*, le 16 mars 1998. Ce mot vient de l'anglais *to crave* (avoir un besoin maladif de quelque chose).

(*Craveur* : personne atteinte de *craving*, en l'occurrence d'un besoin de manger chronique.) (op. cit., p. 57)

- «*Ecoguerrier* : défenseur de la nature et des animaux prêt à tout acte de violence si nécessaire. “*Le nouveau héros des écoguerriers britanniques posait des bombes incendiaires sur les lieux du crime*”, explique *Le Monde* du 05 décembre 1998. » (op. cit., p. 70)

- «*Etre croque-love* : être amoureux-fou, comme nous le confirme d'ailleurs le magazine *20 Ans* de janvier 1999 dans cette bouleversante confession de la page 83 : “*J'étais croque-love à chaque fois que je le voyais, avec les mains moites, l'estomac qui se noue, les genoux qui font des castagnettes, etc.*”» (op. cit., p. 75)

- «*Constante d'exécution* : comme le signale le mensuel *Actuel* de novembre 1987, la phrase “*J'ai un style efficace*” peut se traduire, en néo-précieux, par “*Mes constantes d'exécution sont métacommunicantes*.» (op. cit., p. 345)

- «Dans son “*Nouveau lexique*” (interdit aux parents), le magazine *20 Ans* de novembre 1987 livre à ses jeunes lecteurs la définition suivante : “*On est cassé quand on est très, très fatigué*”. »

(*Cassé* : “*Il est raide cassé ou raide défoncé ou raide def : il est sonné, out, défaît à la suite -par exemple- de l'absorption de substances diverses.*») (op. cit., p. 342)

- «*Cocooning* : vient de *cocoon* (en anglais : *cocon*) “*La tendance de cette époque postyuppie est de rester souvent à la maison*”, découvre *Glamour* de mai 1988. Donc : *rien de nouveau sous le soleil par rapport à “être casanier”*. » (op. cit., p. 343)

- «*Alors, complètement accros, les Français ? Déjà incapables de vivre sans télé ?* S'interroge le magazine *20 sur 20* dans son numéro de mars 1986. »

(*Accro*, abréviation d'*accroché* -de l'américain *hooked*, accroché et dépendant de la drogue-. Par extension, toute personne hyper passionnée par quelque chose est un *accro*.)

Pour pouvoir comprendre et analyser une langue, on ne doit pas négliger les thèmes que développe en globalité cette langue. D'où une étude thématique, lexicographique minutieuse des termes argotiques nous permet d'évaluer et de faire une analyse approximative, reflétant l'image des interlocuteurs de ce genre de parler, de ce dont ils parlent.

7. Champ thématique et champ lexical :

7.1. - Le champ thématique de l'argot

Etant une sorte de codage secret, une façon de communiquer des malfaiteurs, des marginaux, des groupes délinquants, l'argot traite des thèmes portant sur des actes malfaisants :

du vol, de prison, de tribunal, d'assassin et de complice, de la mort, d'escroquerie et de tricherie, d'argent, d'alcool, de la femme, de sexe, de prostitution, de repas.

En revanche, les champs thématiques entiers ne sont pas abordés par l'argot, comme cela, se trouve dans : *travail* réduit à la prostitution, au vol ; *société*, à des problèmes de justice (procès, prison, tribunal) ; *boisson* accourcit à l'alcool. Le monde de l'argot ne connaît pas le terme de jus de fruits ni boisson hygiénique. *Sexe* et *la femme* abaisse aux prostitués, hétéro ou homosexuel(les) ; *chance* limite à l'anus et à l'homosexualité ; *argent* diminue au nom de nourriture, de quelque chose qui se mange ; *radio* et *téléphone* réduisent à la transmission rapide et incontrôlée d'une nouvelle ; *amour* abaisse à l'amour physique ou vénal ou de proxénète.

A la vue de cette liste des thèmes, nous constatons que l'argot appauvrit les thèmes touchant *le bien pensant, le familial, la vertu, le spirituel, l'action honorable, le sentiment amoureux,* D'ailleurs, s'il en parle, l'argotier l'aborde avec mépris et ironie.

Les mots d'argot ont une histoire, une valeur à connotations spécifiques et, de ce fait, ils méritent un traitement lexicographique.

7.2. - Le champ lexical de l'argot :

Par définition, le champ lexical établit les liens entre une série des termes du vocabulaire. Voici un tableau présentant certains champs lexicaux des termes argotiques.

Champ lexical *Ensemble des mots et des locutions se rapportant au même champ*

<i>Champ lexical</i>	<i>Ensemble des mots et des locutions se rapportant au même champ</i>
<i>Vol</i>	Accro, affaire, arcasineur, asphyxier, aumônier, baiser, barbotter, blanchir, blaviniste, boucadier, bouliner, branquignoler, calotter, cambrioleuse, cambrouzier, camoufler, carambouiller, careur, carotter, caroubleur, chanteur, charrieur, charron, chauffer, chéara, chiffonnier, chiper, choper, chouraver, cravater, déchiré, décrampionner, décrasser, décrocher, détourneur, emporteur, empousteur, entaulage, enturner, enquillage, essorer, étouffer, évonyer, fader, fait, faucher, fileur, flippeur, fourgue, fourlineur, fricfrac, gouale ou musique, graisse ou soulasse, grinche, grincher, intoxiquo, jetée, junk, laver, lessiver, limousineur, nep, nettoyer, nonne ou nonneur, ouvrage, ouvrier, papillonneur, pécoreur, pègre, pégrion, piquer, poisse, potier, rabateux, ramastique ou ramastiqueur, rat ou raton, ratisser, repasser, rincer, riffaudeur, romanichel, roulotte, sabrieux, suageur, taxer, tirer, tireur, travailler, vautreuzier, venternier, vigie, achète au prix courant, à l'américaine, au bonjour, avale-tout-cru, charrieur, à la mécanique, doubleux de sorgue, faire mousser la lourde, faire une maison franc, garçon de campagne, marchand de tire-teigne, mion de boule, mise en l'air, passer le durier, pègre à marteau, solliceur à la goure, tire-lame, torchir les tenants, travailler à la bombe, trimballeur de pilier de boutanche, vol à l'abordage, vol à l'arraché,
<i>Drogue</i>	S'accrocher, blanche, came, se camer, chanvre, se charger, chnouf, chnoufer, cocaïne, coke ou coco, confiture, crack, dada, se défoncer, se doper, dross, drouper, se fixer, haschich ou chicha, herbe ou luzerne, joint, neige, méca, noir, op, opium, pétard ou tarpé, se piquer, se piquosier, planeur, poudre ou smack, poussette, renifle ou respirette, seringué, shira, shit ou teuch ou tosh, se shooter, sniffeur, speedball, se speeder, starch, stone, stup, sucre, toufiane, toxico, trichlo, avoir sa charge, brown sugar, se poudrer le pif, touche piqûre.
<i>Argent</i>	Anguent, artiche, arton, aspine, athlète (billet de 100 F), atout, aubert, avoine, balle, beurre, bille, biscuit, blanc, blé, bob, botte, boulange, boules, boursier, braise, broque, bulle, cachet, cadeau, caisse, candélabre, carbi, carburant, carbure, carle, carme, céleri, denrée, douille, engrais, fifrelin, filoche, flèche, flouze, fouilleuse, fraîche, fric, galette, gâteau, grisbi, houblon, huile, japonais, kilo, kopeck, matelas, michon, monaco, mornifle, mousseline, oseille, osier, pépette, pèze, picaillon, plâtre, pognon, radis, sel, sou, soudure, thune, trèfle, tuile, demi-ambe, demi-sac, faire bouillir la marmite, gagner son bifteck, gagner son pain, mettre du beurre dans les épinards, nerf de la guerre, pain de fesses.

<i>Proxénète</i>	Alphonse, ambulant, autobus, bague, baigneuse, barbeau, barbillon, bidochar, boulangère, brochet, calège, catiche, cavette, émietteuse, frangine, gagneuse, giberne, gisquette, goualeuse, greluche, hareng, horizontale, maquereau, marcheuse, marlou, marloupin, marque, matelas, mourue, omnibus, pavute, pescal, poiscaille, poisse, ponante, poufiasse, proxo, racoleuse, radeuse, rouscailleuse, taim et tempu, tapin, tapineuse, torpille, turf, aller aux asperges, aller au persil, en écosser (faire le trottoir), beurre demi-sel, croqueuse de santé, dos-bleu, escaladeuse de bragette, faire le bitume (faire le trottoir), fleurs de bitume, franche largue.
<i>Chance</i>	Anneau, anus, bagouse, bague, baraka, belle, bol, cul, doré, dossière, fion, large, oignon, pot, prose, vase, vergeot, verni, avoir les pieds nickelés, avoir du cul, avoir tiré le bon numéro, avoir une veine de crevé, borde de nouilles, de cocu, l'avoir en or, le cul.
<i>Malchance</i>	Cerise, guigne, mouscaille, mouise, pestouille, poisse, scoumoune.
<i>Bagarre</i>	Baston, bigorne, castagne, châtaigne, chicorne, corrida, embrouille, marron, rififi, suif, faire du rebecca.
<i>Superlatif des jeunes</i>	Canon ! galactique ! géant ! génial ! hyper ! méga ! sauvage ! super ! super - blime ! michto ! mortel ! hypra ! impeccable ! carton plein ! nickel-chrome !
<i>S'évader</i>	Calter, décaniller, décarrer, défourailler, fricfrac, natchaver, s'arracher, se casser, se cavaler, s'esbigner, valser, vanner, casser, vanner, casser sa canne, faire chibis, la planche, jouer la fille de l'air, s'attacher une casserole, se faire la paire, la belle, la malle, tirer le chausson.
<i>Mort</i>	Allongé, butte, calanché, caner, carcaquois, charlot, chouriner, chtourbé, claboter, clamsé, connir, crevé, crouni, égrugoir, endormir, escarpe, étourdir, faucher, faucheur, mortibus, ogre, pruneau, raccourcir, raidard, rebârir, refroidir, rétamé, rôti, riffauder, tronche, veuve, abbaye de Monte à regret, casser sa pipe, déchirer son tablier, géranium, dévisser son billard, épouser la veuve, faire le grand saut, faire sur le chêne, lâcher la boue, la casser, la déchirer, la dévisser, la glisser ou se laisser glisser, la rampe, mettre à l'ombre, mettre les volets à la boutique, passer l'arme à gauche, plier son pébroque, remercier son boulanger, rendre ses clés.
<i>Prison</i>	Alarmiste, auxigot, balançoirs, ballon, bigne, boucler, cabane, caroule, crapaud, centrouse, coffrer, collège, emballer, emplacarder, enchristier, entoiler, entôler, ferrante, gaffe, gaffeur, gerber, gnouf, harpes, hôpital, lycée, malade, mort, pégriot, placard, ratière, santoche, sauce, schbeb, séchoir, tartouffe, taulard, taule, tirelire, tôlier, trou, tourtouser, violon, volière, abbaye de sots, cheval de retour, Duc de Guiche, foutre dedans, préséminal, se faire bloquer, se faire faire aux pattes, se faire mettre au frais, à l'ombre, tape-dur.

<i>Tribunal</i>	Babillards, balancer, brodancher, broder, brûle, carrée, cigogne, cracher, crosse, crosseur, cuit (être), curieux, décarrade, devidage, dévider, écorné, escargot, fafliat, falot, gerbe, gerbement, glace, goiper, goipeur, graillonner, guignol, juste, lessive, maquiller, médecin, médecine, mince, péter, saboule, salade, tortille, trimer, chiffon rouge, éponge d'or, fièvre cérébrale, manger le morceau, messe du diable.
<i>Arme</i>	Aboyeur, artillerie, bagafe, calibre ou brélica, mordante, pétoire, pruneau, remède, rôti, s'enfourailler, se charger, seringue, tarpé, brûle-parfumé, chaude-lance, crucifix à ressort, gras-double.
<i>Police, agent de sécurité</i>	Archers, argousins, bagafe, bigorne, bordilles, bourres, bourrins, bourriques, cabestan, commerçants, condés, cognes, curieux, cuisine, diable, flic, flicaille, flicard, gaffe, guignol, hirondelle, judée, keuf, lardu, mannequins, patraque, perdreau (drauper en verlan), poulardin, poulaga, poulaille, poulet, poulman, raclette, renifle, ripon, rouart, rouastre, roue, rousse, roussin, royc, volaille, crucifix à ressort, marchand de lacets (gendarme), quart d'œil.
<i>Uriner</i>	Ecouser, lancecaille, lancequiner, lisbroquer, changer d'eau ses olives, égoutter la nouille, faire pleurer le colasse, humecter sa fourrure, lâcher un fil, mouiller sa laitue, la sardine, ouvrir les écluses, pisser entre parenthèses, prendre une ardoise à l'eau, quimper la lance, son canari, son poisson d'eau.
<i>Se taire</i>	Ecraser, boucler sa bavarde, fermer sa malle, sa gueule, son clapet, son claque-merde, son moulin à merde, la boucler, pas dire une broquille, remiser sa bavarde, se mettre un bouchon, tenir son nez propre.
<i>Nourriture</i>	Arton, asticot, bocard, becqueter, bectance, bouffe, bouillante, boustifaille, boustiffe, briffe, croque, croustance, croûte, dominos, frichti, graille, graillonner, graine, gueleton, jaffe, jouer, mastègue, mousseline, rata, ratatouille, tortiller, tortore, arton savonné, boulet à queue, barre-coquin, le kaï-kaï.
<i>Alcool</i>	Alcolo, bibard, marquant, picton, pictonneur, pivois, pochetron, soiffeur, soulographie, tapissier, casse-poitrine, dans les brouillards, eau d'affe, être dans les brindezingues, tapis francs.
<i>Tromperie / Escroquerie</i>	Affurer, affûter, antiffer, arnaquer, arrangemaner, baiser, balader, bananer, berlurer, bidonner, blouser, brider, cambut, caroube, caver, charrier, coup, doubler, enculer, enfler, enfoncer, englander, entubage, emmener, empaumer, feinter, flouer, fourré, gourer, judaiser, judasser, niquer, ramoner, refaire, rendez, rouler, roustir, se fourrer, se gourancer, se mettre, se planter, turbin, baiser la gueule, faire grimper à l'arbre, faire têtard, faire un enfant dans le dos, faire un plan, l'introduire, mettre à côté de la plaque, monter un doublé, rendez-moi, rouler dans la farine, se faire chouette, se foutre dedans, se foutre le doigt dans l'œil (jusqu'au coude).

<i>Peur</i>	Farguer, frileux, mouiller, taffetas, avoir la bloblotte, la chiasse, avoir les copeaux, les flubes, les foies, les grelots, les grolles, les miches à zéro ou qui font bravo, avoir le taf, avoir la vessie, les avoir moites, les miquettes, ne bander que d'une, la pétoche, le tracsir, la trouille, la trouillomètre, la traquette.
<i>Sexe</i>	Abricot, angora, anus, baba, cuvettes, chipolata, chopine, emproseur, frégate, gibre, goupillon, jumelles, rouspont, savonnette, bat-contre, rouleau de centimes, nénuphar, moule, moniche, chatte, chicorée, arbalète, ardillon, article, asperge, astisto, engin, chibre, clarinette, bradon, cigare à moustaches, papillon du Sénégal.

יְהֹוָה;

Nos forces est dans le Nom de YHVH qui a fait le ciel et la terre.

Psaume 124⁸

Je t'exalte, ô ! Roi mon Elôhym, je bénis ton Nom toujours et à jamais.

Psaume 145¹

Mieux vaut s'abriter en YHVH.

Psaume 118⁸

TABLE DE MATIERES

TITRE : L' ARGOT FRANÇAIS

- Avant - propos	1
- Introduction	3

Première partie

1. -	LA NATURE DE L'ARGOT
6

1.1. - Historique de l'argot	8
1.1.1. - Une étymologie controversée	
1.1.2. - La délimitation de l'argot	
1.1.3. - Les différentes sortes d'argot et l'extension de son emploi	
1.2. - Caractéristiques et fonctions de l'argot	17
1.3. - Statut et niveau de langue	21
1.3.1. - Statut de l'argot	21
1.3.2. - Niveau de langue	24

Deuxième partie

2. - LES PROCEDES DE CREATION ARGOTIQUE	32
2.1. - Le domaine du signifiant	33
2.1.1. - Les procédés touchant les formes de mot	33
2.1.1.1. - Le phénomène de troncation	34
2.1.1.2. - D'autres cas de transformation du signifiant	39
2.1.1.2.1. - Le redoublement lexical et le télescopage	43
2.1.1.2.2. - L'agglutination et la déglutination	48
2.1.1.2.3. - Les séries pronominales composées	49
2.1.1.3. - Les argots à clef	50

2.1.1.3.1. - Le largonji	51
2.1.1.3.2. - Le verlan	55
2.2. - Le domaine du signifié	61
2.2.1. - Les procédés sémantiques de création argotique	61
2.2.2. - L'évolution sémantique	68

Troisième partie

3. - LA MANIFESTATION DE L'ARGOT	89
3.1. - L'argot et la littérature	90
3.1.1. - François Villon	92
3.1.2. - Victor Hugo	96
3.2. - L'argot à travers la chanson	98
3.2.1. - La chanson	99
3.3. - L'argot et les média	109
3.3.1. - La presse orale : radio et télévision	110
3.3.2. - La presse écrite : publicité et presse écrite	113
- Conclusion	119
- Bibliographie	122
- Appendice	125

PREMIERE PARTIE

LA NATURE DE L' ARGOT

AVANT- PROPOS

L'argot n'est considéré, dans son ensemble, que comme une création langagière rendue possible et stimulée par un phénomène de marginalisation sociale.

Voulant être fidèle aux principes de la sociolinguistique, nous nous fixons comme tâche de faire apparaître, dans la mesure du possible, la co-variance des phénomènes linguistiques et sociaux, d'une part, et d'établir éventuellement une relation de cause à effet, de l'autre. Cette étude n'entend pas faire ressortir les répercussions linguistiques des clivages sociaux. Elle procède néanmoins des descriptions parallèles des structures sociologiques et/ou linguistiques. Par là-même, ce travail de recherche considère la situation de l'émetteur comme une donnée sociale, prenant en compte son niveau de vie, le degré de sa culture et son cadre socioprofessionnel.

Tout au long de notre étude, nous avons pour préoccupation majeure la clarification d'un lexique argotique. C'est une entreprise particulièrement difficile, du fait que les études littéraires en font peu de cas. Ce projet serait, dans ce cas, taxé de vaine prétention, tellement le problème à l'étude s'avère vaste. Il importe de noter que nous omettons le côté «grossier» de l'argot dans cette étude.

Le choix de ce sujet n'est pas fortuit. Nous avons pris conscience de la valeur et de la richesse de l'argot au cours de nos recherches sur le contact de langues. Nous avons découvert aussi que l'argot possède des similitudes avec la langue française que ce soit au niveau lexical que syntaxique. Nous avons pensé comme tout le monde que l'argot est un parler grossier, maudit et vulgaire. Contrairement à nos préjugés, nous constatons, dans l'argot, un parler ludique, humoristique et aussi poétique. Il s'agit, pour nous, de réaliser un rêve qui pourrait paraître de quelque utilité pour une meilleure appréhension du langage humain. Et en dépit des erreurs qui ne peuvent manquer de se glisser dans ce travail de recherche, nous nous sommes efforcée de faire apparaître l'unité de l'argot grâce à sa technique langagière.

La présente analyse embrasse et combine l'usage présent de l'argot et son usage passé afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte.

Nous tenons à remercier le professeur Roger Bruno Rabenilaina pour avoir accepté de diriger ce travail de recherche. L'efficacité de ses conseils sur les démarches à adopter en a facilité la réalisation de ce travail.

Nos reconnaissances vont également à Monsieur Albert Jaovita pour sa contribution dans l'accomplissement de cette étude. Combien ses conseils et recommandations nous ont été utiles !

Nos dettes vont enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont encouragée et soutenue moralement. Et à ceux qui, par leurs commentaires critiques, nous ont apporté une aide précieuse, qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Ce travail, je le dédie à mes parents, à mon mari, eux qui n'ont cessé de me soutenir.

INTRODUCTION

Au fil des années, le parler argotique arrive à s'imposer dans le milieu francophone, indépendamment des contextes spatio-temporels. Il est devenu l'apanage de tout le monde. Il s'avère ainsi comme un phénomène sociolinguistique très marquant de notre époque.

L'époque, où nous vivons, est caractérisée par le triomphe de la technologie qui inclut les moyens modernes de diffusion des chefs-d'œuvre littéraires. L'argot trouve une meilleure opportunité de lancement. Pourtant son usage ne semblerait pas avoir sa place de marque dans une étude scientifique de langue. Et, sans doute, il ne saurait plus être l'objet d'une recherche qui intéresse les centres académiques officiels.

Mais il est difficile pour un linguiste de rester indifférent aux manifestations d'un parler dont l'intensification s'accentue. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur l'analyse de l'usage fort courant de l'argot français.

Ce sujet que nous avons brièvement retracé forme le cadre de notre étude au cours de laquelle nous avons trouvé certains auteurs qui avaient rassemblé les faits argotiques. Ces derniers en avaient donné un peu plus de lumière par une vue d'ensemble qui en avait groupé les détails. C'est ainsi que nous avons reproduit leurs phrases dans la suite de cet exposé où chacun des auteurs cités nous fait part de ceux qui se sont présentés à son esprit avec le plus de vigueur. Dans l'analyse de leurs textes, nos recherches consistent à examiner les différentes actions du génie argotier et des artistes, ainsi que les promoteurs de ces éléments, lesquels ont largement contribué à la constitution et au développement de l'argot.

C'est donc l'usage présent et passé de l'argot qui constitue l'objet principal de notre étude. Notre souci est en effet d'apprendre pour mieux comprendre comment parler et écrire ce type de langage qui est essentiellement oral. Notre but n'est point tant d'apporter de nouvelles découvertes, ni d'asseoir de nouveaux faits relatifs aux débats du passé, que de faire ressortir ceux qui ont une prise sur les phénomènes qui constituent un fait linguistique particulier, inséparable du processus social.

Comme les faits sociaux et de langue vont de pair, l'approche sociolinguistique s'avère indispensable dans notre étude. Mais cette approche, rendue nécessaire, présente néanmoins le risque de ne pas pouvoir tout expliquer. Il y a donc lieu de souligner cette insuffisance, dans la mesure où l'utilisation de la linguistique transformationnelle nous semblerait être propre à clarifier la composition des termes argotiques relativement à ceux de la langue commune et des lexiques empruntés dont ils sont issus.

Soucieuse de données objectivement vérifiables, cette étude devrait, en principe, s'élaborer à partir des enquêtes, exigeant des contacts permanents avec les personnes ressources susceptibles de fournir des informations sur les différents cas de l'argot. Sur ce point, les difficultés nous semblent insolubles dans la mesure où il s'agit de l'argot français. De Toliara, nous n'avons pas accès aux différentes régions françaises où cet argot s'accentue. Nous nous sommes efforcée de lire des documents relatifs au problème à l'étude, documents qui font pratiquement défaut.

Nous nous sommes alors posée la question de savoir comment organiser notre travail de recherche. Nous avons, certes, évité un travail fastidieux de collecte de corpus d'ordre oral et qui exigerait tout un éventail de textes non requis par le cadre de cette activité de recherche.

Aussi, la lecture de quatre dictionnaires argotiques¹ nous a-t-elle conduite à réfléchir sur leur contenu qui mérite un examen minutieux. Nous avons jugé indispensable d'analyser des termes argotiques classés thématiques par leurs auteurs. On pourrait sans doute nous reprocher l'usage de ce nombre restreint de documents pour traiter un sujet aussi large. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté d'étendre notre champ d'information à des auteurs dont les travaux traitent partiellement du même sujet. Il en est ainsi de Victor Hugo, Louis-Jean Calvet, Pascale Certa, pour ne citer que ceux-là.

Dans une certaine mesure, la lecture de leurs ouvrages a contribué à l'élargissement du champ de notre recherche qui souffre néanmoins d'un terrain pratique d'appui adéquat. Certes, ces auteurs ont vécu à des époques différentes. Mais chacun, selon sa vision propre, a analysé les phénomènes argotiques de leur temps. C'est pour cette raison que le corpus qui est à la base de cette étude sur le vocabulaire argotique a été établi à partir de ces quatre dictionnaires précédés auxquels s'ajoutent divers travaux relatifs au sujet.

Pour notre part, la disposition propre à tous les niveaux de cette recherche envisage l'étude du mot : sa définition et ses sens divers qui souscrivent des remarques particulières quant à leur orthographe, et à leur construction structurelle. Une telle disposition rend légitime notre préoccupation portant sur les mots les plus usuels et les plus connus. Et dans le souci de garder l'unité de ce travail de recherche, l'examen de ces faits linguistiques de l'argot procède d'une analyse à la

¹. *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin (1990) ; *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (1980) ; *Le Dico du français branché* de P. Merle (1999) ; *Le petit Perret, illustré par l'exemple* de P. Perret (1995). fois synthétique et analytique. Pour cela, nous nous sommes efforcée de présenter les thèmes spécifiques comportant des chapitres différents. Une description aussi complète que possible de ce complexe langagier, où la façon d'agir et de penser constitue la culture même des argotiers, qui est destinée à faire apparaître les phases essentielles de la vie de l'argot dans son processus de formation et d'évolution.

C'est en suivant ce processus que ce travail de recherche est élaboré en trois parties, certes différentes, mais complémentaires.

La première partie est consacrée à la compréhension de statut et de niveau de langue partant de l'étude historique de l'argot, en faisant apparaître ses caractéristiques et fonctions essentielles. Nous examinerons ce parler dans son essence et dans sa formation en insistant sur l'explication, l'esprit d'invention et le type d'organisateur géniteur de l'argot. Il importe de noter que cette première partie repose sur des références variées portant sur les avis et observations des auteurs qui ont apporté quelques éclaircissement sur la nature de l'argot. Cette première partie nous dévoile également l'environnement social des argotiers, la vie de la voyoucratie dans «le royaume de l'argot» où une organisation linguistique spécifique règne.

Bien que son domaine soit limité dans le temps et dans l'espace, la deuxième partie se veut être un enregistrement très étendu de l'usage de l'argot. Il crée ainsi des explications sur sa signification, son emploi, sa structure, son mécanisme, son mode syntaxique et son historique. Mais même en de telles circonstances, l'enregistrement n'est pas complet. Pour cela, il faudrait avoir tout lu, tout vu et tout entendu. Une telle entreprise ne saurait néanmoins souscrire un inventaire complet des données argotiques qui ne cessent d'évoluer et dont l'étude requiert une vie entière.

Cette étude sur la réalité caractéristique de l'argot est suivie des recherches portant sur les divers procédés de création argotique. Il en est ainsi de ceux touchant les structures morpho-lexicales qui subissent des transformations

diverses associées aux procédés sémantiques dont l'évolution marque de façon notoire l'impact de l'argot sur les couches socioprofessionnelles différentes. Cela explique le titre de la troisième partie, intitulée : *la manifestation de l'argot*.

Ici encore, l'argot ne relève pas seulement du domaine de la langue commune qui est essentiellement parlée, mais il embrasse aussi le monde littéraire tel qu'on le constate chez François Villon et Victor Hugo. Avec l'évolution des médias et de l'art (chanson, cinéma...), l'argot envahit toutes les dimensions de nos activités tant ordinaires que scientifiques puisqu'il atteint l'élaboration de l'activité publicitaire. Grâce à l'exploit des techniques langagières spectaculaires de l'argot, un tel phénomène a pris le devant de la scène sociolinguistique où les divers procédés de création argotique sont dans une large diffusion médiatique et littéraire.

A l'origine, était le verbe. Car c'est avec le verbe que l'homme devient vraiment un homme. Privé de ce verbe, la pensée doit se limiter aux objets individuels ou aux expériences dont elle garde un souvenir purement sensoriel et, en général, visuel¹.

L'humanité ne commença vraiment que le jour où quelque être originel, mi-animal, mi-homme s'accroupit dans une grotte ou se pencha sur un arbre. L'homme primitif se mit à se torturer le cerveau pour inventer le premier signe vocal² qui pourrait servir à désigner des objets.

Dans cette perspective et devant le développement mental de la race humaine s'ouvrit une route nouvelle et sans fin. Car les mots sont à la pensée ce que les outils sont au travail. L'homme n'a vraiment commencé à être homme qu'avec le langage. De ce fait, trois étapes conduisent l'homme à franchir l'état d'animalité pour accéder à l'état de civilisation : passage de l'agriculture à l'écriture et au langage. Pour que le cosmos soit intelligible aux humains, il a fallu inventer le langage qui permettra aux hommes de comprendre la nature sous tous ses aspects, le rôle et la finalité de l'existence.

A l'origine, l'argot est un parler utilisé par un milieu fermé formé par des marginalisés de la société. En ce moment-là, les argotiers conservaient un sens du secret et du code qui posaient un vrai problème à tous ceux qui n'appartaient pas à leur milieu. Une organisation particulière de «Royaume de l'argot», un parler commun codé et les autres règles de solidarité unissaient les membres de ce royaume. Ce n'est que plus tard qu'on a découvert les mécanismes de décodage du parler argotique. Une fois passé cet obstacle de la compréhension du code, il apparaît clairement que sous la dimension linguistique se cache une fonction de réseau d'associations des marginalisés tels que : malfaiteurs, mendiant, proxénètes, assassins, ... C'est seulement vers le milieu du XVII^e siècle que les voleurs rassemblés à Paris ont fondé le «Royaume de l'argot» qui a son organisation sociolinguistique ; c'est aussi une marque d'appartenance et d'identité culturelle.

Pour résumer, on pourrait dire que l'argot exprime la façon de communiquer des marginalisés ainsi que leur norme socioculturelle. Il règle les relations entre les argotiers. Bref, l'historique de l'argot, les caractéristiques et fonctions de l'argot, ainsi que le statut et le niveau de langue dans cette première partie sont des faits sociolinguistiques. Ces trois chapitres n'apparaissent pas dans l'ordre des choses.

¹. A propos de l'origine de la langue, Jean-Jacques Rousseau pense que «La genèse du langage est liée au besoin de communication d'une humanité plus dense, et elle s'exprime concrètement par la multiplication des inflexions de la voix et des gestes. Gestes et sons imitatifs réalisent l'idéal expressif de ce premier langage. Les articulations de la voix ne sont qu'un substitut du mouvement gestuel dans le cas où l'objet non visible ne peut plus être montré par un geste. Chaque mot articulé a valeur de proposition entière. Les noms propres précèdent les substantifs. Tout cela parce que «les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.» (Cité par F. NEF : 1993, p. 142)

². Il démontre par la suite l'étape de la métamorphose du langage de l'homme : «Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eût besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature.» (op. cit., p. 142)

sent pas comme des données isolables ; elles sont noyées dans l'ensemble de la nature de l'argot.

1.1. - HISTORIQUE DE L'ARGOT

Depuis la création de l'argot, personne n'est au courant de la date exacte de son apparition dans le temps et dans l'espace. Par opposition à cela, le contexte socioculturel dans lequel vivent les argotiers peut expliquer l'origine historique de ce parler : né dans un milieu marginalisé pour manifester l'indépendance, l'identité et la révolte des argotiers, l'argot devient un parler opaque car le secret en demeure la règle.

Plus tard, l'expansion de l'argot transparaît en dehors du «milieu». Cette situation est due surtout à l'action des chercheurs en linguistique et des enquêteurs policiers qui ont consacré des études au système de ce parler. Notre étude veut explorer encore plus cet univers argotique.

Dans ce chapitre sur l'historique de l'argot, nous allons examiner l'étymologie, la délimitation de l'argot et les différentes sortes d'argot.

1.1.1. - *Une étymologie controversée*

De l'avis de Pierre Larousse¹, le mot *argot* vient de *ar-go* et a une des étymologies les plus disputées. Suivant Antoine Furetière², ce mot provient du nom de la ville d'*Argos*³. Mais cette étymologie n'a pas été prise au sérieux par Le Duchat qui a fait dériver le terme *argot* de *ragot* (fameux bâfître) ayant vécu à l'époque de Louis XII. Toutefois, cette explication ne paraît pas plus acceptable que la précédente, du fait que le mot *ragot* (bavardage) ne présente aucun lien avec *argot*, lequel constitue en effet un langage mystérieux utilisé par une certaine classe sociale. On le rattache également à l'ancien français *harigoter* (déchiqueter).

L'étymologie latine *ergo* (donc, conséquemment) est inadmissible puisque ce mot ne peut pas être connu en dehors des écoles, encore moins le terme *ergoterie* ou *argoterie*, lequel a donné _____

¹. Pierre Larousse, lexicographe et éditeur français (1817-1875). Il fonda en 1852, avec Augustin Boyer, la librairie Larousse et Boyer devenue aujourd'hui Larousse. Puis il entreprit la publication du grand *Dictionnaire universel du XIX^e siècle* en quinze volumes en 1866-1876.

². Antoine Furetière : écrivain français 1619-1689, auteur du *Roman bourgeois* (1665). Son *Essai d'un dictionnaire universel* (1684) le fit exclure de l'Académie française. Son *Dictionnaire universel* paru en Hollande en 1690, constitue une source précieuse pour l'étude du vocabulaire du XVII^e siècle.

³. *Argos*, ville de Grèce, située près du golfe de Nauplie, dans la Péloponnèse, peuplée de 2000 habitants ; ancienne capitale de l'Argolide. Dans le dictionnaire de Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, ce mot signifie également (inactif).

le terme *Argutie* (subtilité de langage) suivant Cousin-Montauban¹. De là, on pose la question de savoir, comme le pense également Francisque Michel², si l'*argot* résulte d'*argus* (surveillant, espion), symbole de vigilance que les malfaiteurs tendent à mettre en défaut.

Génin³ propose une étymologie qui semblerait s'adapter au sens même du mot *argot* : une altération du mot *jargon* (en italien *gergo*). A la suite de son argument, *gergo*⁴ est un dérivé du grec *iérōs* (sacré). En ce sens, ce mot implique une langue sacrée, uniquement connue des initiés, incompréhensibles aux profanes. Par conséquent, *gergo* désigne un langage particulier aux malfaiteurs et à tous ceux qui veulent se communiquer leurs pensées sans être compris par ceux qu'ils redoutent.

1.1.2. - *Délimitation de l'argot*

Dans son livre intitulé *L'argot français*, Louis-Jean Calvet mentionne qu'on a trouvé, dès le XIV^e siècle, des textes relatifs aux prisons. A cette époque, des associations de vagabonds et de malfaiteurs infestaient Paris⁵. Ces derniers utilisaient des termes n'appartenant pas au français commun comme *barbane*, *beaumont*, *beauvoir*, *boucherie*, *borsueil*, *gloriette*, *gourdaine*, *griesche*, *oubliette*. Tous ces termes traduisent l'idée de (prison). Sans doute, y-a-t-il d'autres mots argotiques qui remontent plus loin dans le temps : au XII^e siècle, par exemple, on a déjà découvert les mots *gergo*, *gargon*, *jargon*.

D'après le dictionnaire argotique de Jean-Paul Colin et de Jean-Pierre Mével⁶, certains auteurs prétendent que le langage argotique n'a pas existé avant l'année 1427, époque de la première apparition des bohémiens à Paris.

D'autres estiment néanmoins que ce langage était employé à cette même époque par les marchands colporteurs qui couraient les foires du Poitou. Ce

¹. Cousin-Montauban (Charles), comte de Palikao, Paris 1796-Versailles 1878, général français. Vainqueur en Chine à Palikao (1860), il présida en 1870 le dernier ministère de Napoléon III. (Tiré du dictionnaire *Le petit Larousse illustré* : 2000, p. 1266).

². Francisque Michel, érudit français, né en 1809 à Lyon, mort à Paris en 1887. Professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Bordeaux (1839), docteur ès Lettres (1846), il a contribué à la connaissance de l'ancienne littérature et de l'histoire médiévale françaises. (*Larousse du XX è siècle*, 1928, p. 860)

³. Génin, littérateur et philologue français, né à Amiens en 1803, mort à Paris en 1856. Professeur à Laon, puis à Strasbourg ; il publia les livres *Des variations du langage français depuis le XII è siècle, et, en 1846* (couronné par l'Académie française), *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVII è siècle* et bien d'autres ouvrages. (op. cit.. p. 754)

⁴. Cette étude étymologique, faite par Pierre Larousse, a été tirée du «Grand Dictionnaire universel du XIX è siècle», *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin et al., p. 751.

⁵. Ces vagabonds et malfaiteurs se réfugiaient dans des ruelles sombres et étroites que l'on a nommées *Cour des Miracles*, dite aussi *le Royaume d'Argot*.

⁶. Denise-Geiger, Université René-Descartes, Paris, Responsable scientifique du Centre d'Argotologie, atteste : «(...) Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével, tous deux membres de notre Centre». (Tiré de l'introduction du *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin et al., p. XI)

qui a conduit les voleurs et les «filous» à enrichir et à perfectionner ce système langagier pour se communiquer entre eux. Ce système de communication était certes usité dans le langage courant. Mais c'est surtout au XV è siècle que nous avons des témoignages écrits sur l'argot. Le procès des Coquillards¹ nous en fournit, ainsi que les premières sources authentiques que l'on retrouve dans un document inestimable pour l'histoire de l'argot et dont voici un passage :

«Les dessus nommez et les aultres qui sont de la compaignie des Coquillards en leur langaige divers noms et ne scevent pas tous toutes les sciences ou tromperies dans oud-cas est faite mencion. Mais sont les ung habiles a faire une chose et les aultres a faire aultre chose ; et quand ils se debatent l'ung contre l'autre, chacun reproche a son compaignon de ce quoy in scet servir en la science et se appellent :

<i>Crocheteurs</i>	<i>Desrocheurs</i>	<i>Bazisseurs</i>
<i>Vendengeurs</i>	<i>Planteurs</i>	<i>Desbochilleurs</i>
<i>Beffleurs</i>	<i>Fourbes</i>	<i>Blancs coulons</i>
<i>Envoyeurs</i>	<i>Dessarqueurs</i>	<i>Baladeurs</i>
<i>Pipeurs</i>	<i>Gascatres</i>	<i>Bretons</i>

Esteveurs

Ung crocheteur c'est celluy qui scet crocheter serrures.

Ung vendengeur c'est ung coppeur de bourses.

Ung beffleur c'est ung larron qui attrait les simples (compaignons) a jouer.

Ung envoyeur c'est ung muldrier.

Ung desrocheur c'est celluy qui ne laisse rien a celluy qu'il desrobe.

Ung planteur c'est celluy qui baille des faulx lingos, les faulses chainnes et les faulses pierres.

Ung fourbe c'est celluy qui porte les faulx lingos ou aultres faulses marchandises. »

Pour sa part, le savant français Frédéric Sauvage (1786-1857)² assure à son tour que c'est aux élèves débauchés que l'on doit la fondation du langage argotique.

Face aux propos contradictoires des auteurs, il s'avère difficile de déterminer le moment où l'argot a réellement commencé pour la première fois. A vrai dire, ce terme est d'origine _____

¹. «En 1455, à Dijon, des membres de la bande des Coquillards sont arrêtés et jugés. Ces marginaux, sans doute au nombre d'un millier, étaient en partie issus des mercenaires de la guerre de Cent ans, et ils doivent leur nom à la coquille qu'ils portaient pour se faire passer pour des pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle : il leur était plus facile de détrousser les vrais pèlerins. Leurs activités étaient diverses : voleurs, tricheurs au jeu, faux monnayeurs, etc. Au cours du procès de Dijon, certains d'entre eux livrent à la justice les noms de leurs complices et des éléments de leur langage.» (L. J. Calvet : 1994, pp. 16-17). Un nommé Dimanche le Loup a donné les clefs du glossaire de la Coquille aux chats fourrés (policiers).

². Sauvage Frédéric, né à Boulogne-sur-Mer en 1786, mort à Paris en 1857, inventeur français (Tiré du dictionnaire *Le petit Larousse illustré*, 2000, p. 1664)

obscure. On sait néanmoins le rôle qu'occupe l'argot du «milieu»¹ dont l'évolution n'a cessé d'envahir les différentes couches socioprofessionnelles : bureaucrates, cinéastes, artistes, paysans, voire les hommes de la rue.

Les différentes appellations *gergo*, *gargo*, *parler des voleurs* ou *jargon* dénotent la même chose que le «langage des gueux». En 1634, ce dernier a déjà été reformé et imprimé, année au cours de laquelle le terme *jargon* surpassé les autres appellations. Ce terme a, par la suite, subi une mutation sémantique par la nouvelle apparition du mot *argot* dans le sens de corporation des gueux ou des voleurs. Ainsi au XVII^e siècle, *jargon* et *argot* demeurent synonymes. Mais il s'ensuit que le second se substitue au premier, lequel n'a pas pour autant disparu puisqu'il subsiste tout en _____ restant en usage dans le français commun.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la bourgeoisie française² s'est passionnée pour ce vocabulaire et l'on découvre de nombreuses pièces littéraires parsemées de mots argotiques. Ceci explique la figuration de mots argotiques dans le Dictionnaire de l'Académie française à partir de 1740. C'est pourquoi François Villon (cf. p. 92) estime que l'argot est une langue juteuse, riche et rugueuse. Par Pierre Bourdrier³ et beaucoup d'autres argotiers, vu sa richesse et son usage devenu courant, l'argot a été considéré comme une façon d'être qui engendre non seulement un habitus, mais aussi l'univers du langage dont la valeur marque nettement les hommes cultivés.

Des hommes de lettres considèrent l'argot comme une langue dans la langue, un fragment d'une langue quelconque que l'homme a parlé et qui se perdrait. Ils pensent également que cette langue verte⁴ souscrit une façon de servir la civilisation pour étendre les désuets de la pratique sociale. C'est une sorte de greffe malsaine qui produit un parasite.

Si on y creuse bien, on découvre dans l'argot l'emploi de plusieurs langues et dialectes :

¹. L'argot du «milieu» comprend une façon de communiquer dans le clan des malfaiteurs, des voleurs, des assassins, des mendians et des marginaux de toutes espèces qui reflètent ses locuteurs d'origine.

². «Sainéan cite un document intéressant : il s'agit d'un *Journal* (celui de Mathieu Marais) expliquant qu'en novembre 1721 on aurait sorti Cartouche de sa prison, peu de temps avant sa mort, et que, dans une «chambre haute», des messieurs bien habillés le questionnèrent : «Or ces messieurs étaient les Comédiens françois, qui vouloient avoir ces chansons et cet argot pour mettre dans une comédie, qui a été scandaleusement jouée au théâtre français sous le titre de

Cartouche ou les voleurs¹» (L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, Paris, 1912 ; rééd. Slatkime reprints, Genève, 1973, t.1, p.64)

Cartouche aurait donc été un informateur direct. Ce qui est sûr, c'est que son personnage fut à cette époque très à la mode et que, du même coup, l'argot se trouva sur le devant de la scène (...)» (L. J. Calvet : 1994, p. 22)

³. Pierre Bourdrier, sociologue français (Denguin, Pyrénées-Atlantiques, 1930). Il s'est intéressé à la sociologie de l'éducation (*La Reproduction*, 1970) et de la culture (*La Distinction*, 1979).

⁴. «On a par ailleurs baptisé l'argot *langue verte* (l'expression est datée de 1852) avec deux connotations différentes, l'une renvoyant à la langue des jeux (par référence au tapis vert) et l'autre à la rudesse (qu'exprime par exemple l'adverbe *vertement* dans une phrase comme *parler vertement*). La langue verte est ici conçue comme langue de tricheurs mais aussi comme langue rude.» (L. J. Calvet : 1994, p. 3)

le vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, l'italien, le levantin¹, auxquels s'ajoutent l'arabe, l'anglais, l'allemand,..., enfin, le basque et le celte. Par souci d'explicitation, prenons les termes de : *resquiller* (glisser), venu du provençal, *taquin* (tricheur), issu de l'espagnol, *gonze* (niais), tiré de l'italien ; *chnouf* (drogue) et *cleb* (chien) proviennent respectivement de l'allemand et de l'arabe. Enfin, il y a le terme *speedé* (nerveux, agité, survolté) de l'anglais *speed*.

Henri Bonnard², dans son article sur l'argot, contenu dans le dictionnaire argotique de Jean-Paul Colin et al., nous donne sa version propre sur la définition de ce mot : «(...) le mot argot a désigné depuis soit un vocabulaire secret, réservé à un groupe d'initiés (...), soit un ensemble de termes insolites tenus pour vulgaires» (1990, p. 743).

Gaston Esnault s'élève contre la conception répandue qui fait de l'argot une sorte de codage secret des illettrés, par le fait que si le théâtre du Moyen-Age insère l'argot dans la bouche des truands, ceci constitue en revanche la preuve que le public devait les comprendre. Puis il ne prend pas au sérieux la découverte selon laquelle les voleurs rassemblés à Paris se sont organisés en un Etat à part pour fonder le «Royaume de l'argot», ayant sa langue, son chef, ses impôts.

Quoique son origine ne soit pas parfaitement connue, il est prouvé que l'argot exprime, dès son origine, la façon de communiquer des mendians. Il devient une création culturelle et langagière, rendue possible et stimulée par une solidarité des groupes marginalisés comme les assassins et les voleurs. Pour ces groupes, l'organisation sociolinguistique atteste un sentiment d'appartenance et d'identité socioculturelle. Mais ce sont surtout ces voleurs qui l'ont répandu vers le milieu du XVII^e siècle pour valoriser leur comportement dans la société.

On considère ici les conduites linguistiques en tant qu'«activités sociales», c'est-à-dire des comportements linguistiques qui peuvent être le fait de groupes sociaux. Les normes sociales déterminent le comportement dans une communauté linguistique définie par rapport à la langue elle-même. Les usagers de l'argot du «milieu» ont leur norme sociale. Ils occupent un même territoire, ayant le même langage, soumis aux mêmes lois et coutumes. L'argot peut passer pour une coutume à partir du moment où ses locuteurs d'origine le conforment quotidiennement à leur manière de parler. Cette «coutume langagière» forme le code du groupe. Elle

règle les relations entre les argotiers. Bref, la règle fondamentale se voit à travers le codage du langage. C'est ce qui nous intéresse le plus dans cette étude.

Dans les sociétés argotiques, où il y a méconnaissance de la loi écrite, la coutume et la morale règlent toute leur action et assurent la stabilité, la continuité de l'ordre social. Par la force _____

¹. Le levantin : une langue de ports de la Méditerranée.

². Henri Bonnard (1781-1857), géologue français, inspecteur des mines, membre de l'Académie des sciences (1837).

(*Larousse du XX è siècle*, 1928, p. 770)

du temps, elles deviennent à la longue, pour l'argotier, une seconde nature.

Un des objets essentiels d'un code moral est justement l'adaptation des impulsions de la nature humaine aux nécessités et aux circonstances vécues. L'impulsion des argotiers du «milieu» a rencontré le génie qui s'était livré à leur talent en guise de réaction sur leur position sociale. Ces circonstances sociolinguistiques ont engendré un certain type de parler que l'argotier garde avec lui partout où il va.

La pratique de ce langage devient un élément décisif pour l'intégration du groupe. Ces faits linguistiques peuvent donc être pris pour un indice de clivages sociaux. C'est pourquoi l'activité linguistique signifie une activité sociale par excellence. En tout cas, le langage argotique désigne l'expression d'une culture en relation avec la situation de communication.

La classe sociale des argotiers se reconnaît, du point de vue financier, par les revenus inférieurs. Faute d'éducation adéquate, due notamment au milieu fréquenté, les membres de cette classe provoquent à l'origine l'usage courant de l'argot. Poussés par leurs nouveaux besoins, les usagers adoptent un nouveau mode langagier qui produit incessamment des termes qui se _____ rapprochent de l'argot. Voilà pourquoi, jusqu'au XVIII è siècle, ce groupe, taxé de hors-la-loi, avait connu une organisation stable et fermée. Dès que les voleurs se furent organisés en corporations, ils eurent nécessairement un langage à eux, incompréhensible par les non-initiés.

Comme dans tout nouveau mode langagier adopté, il y a une création d'un grand nombre de mots. Ce langage mystérieux des hors-la-loi a introduit, depuis, soit un discours secret réservé à un groupe d'initiés, soit un ensemble de termes insolites tenus pour vulgaires et moins expressifs.

Cela nous amène à dire que l'argot fonctionne comme une expression détournée, un moyen de dissimulation de la pensée incomprise de leurs interlocuteurs. En tout cas, par cette dissimulation, il exprime à la fois une marque de fierté et un signe d'appartenance sociale.

Le célèbre auteur français Victor Hugo s'efforce d'étayer et de définir l'argot dans son livre intitulé *Les Misérables* (1973, pp. 10-23). Dans cet ouvrage, il consacre tout un livre à l'analyse de l'argot. En tant que poète et orateur, il définit l'origine de l'argot au chapitre II comme une langue des chiourmes, des bagnes, de tout ce que la société a de plus abominable. A ses yeux, l'argot est affreux et odieux, étant la langue des bandits. Il le qualifie également comme un _____ révoltant patois qui fait frémir. Et l'auteur de conclure que l'usage de l'argot règne dans le parler des bas-fonds de l'ordre social.

Cette image dégoûtante de l'argot présentée par Victor Hugo rappelle la signification de deux expressions chinoises : *li yu* et *li yan*. L'un et l'autre ont des connotations péjoratives évidentes. Alors que l'adjectif *li* signifie (inculte, vulgaire ou grossier), les noms *yu* et *yan* traduisent respectivement (langue) et (parler). De ce fait, *li yu* a le sens de langue grossière et *li yan*, discours inculte. Il s'agit là de propos vulgaires n'ayant en réalité, aucune valeur significative, n'ayant pas trait au langage savant.

1.1.3. - *Les différentes sortes d'argot et l'extension de son emploi*

On constate que l'argot apparaît, depuis le Moyen-Age, dans tous les milieux fermés. Il comporte un certain nombre de termes de métiers. Avec le développement de l'industrie, ces derniers s'élargissent, incorporant divers domaines de l'expérience professionnelle. Cette extension permet la connaissance d'un grand nombre de termes particuliers introduits dans certaines activités de la vie quotidienne et socioprofessionnelle. Par là-même, cette langue de métier a toujours été populaire à l'instar de *li yu* ou de *li yan* chez les Chinois. Ceux qui l'ont pratiquée occupent des métiers fermés sur eux-mêmes. Ce sont les argotiers des ramoneurs, des merciers, des forains, des rempailleurs de chaises. D'autres milieux n'échappent pas à l'intrusion de l'argot depuis cette époque. On y rencontre les argots des Faubourgs, des théâtres appelés plus communément par l'argot des coulisses. Les collégiens, les chiffonniers, les bouchers et les polytechniciens ne sont pas épargnés à ses attractions.

A l'argot du «milieu», s'ajoute un autre type d'argot dont on peut relever les différents aspects sous lesquels il se présente. Tous les métiers, toutes les professions, toutes les formes de l'intelligence ont leur argot au pluriel : les argots. Quoiqu'on puisse dire, ce transfert de domaine dans l'usage de l'argot nous conduit à creuser davantage son extension de sens.

Il n'est pas étonnant qu'on retrouve l'emploi des termes argotiques dans divers groupes sociaux qui les utilisent différemment. On parle ainsi de l'argot du curé ou du médecin pour dire tout simplement des jargons propres à des domaines particuliers des activités humaines. Une confusion apparaît donc ici dans l'emploi du terme *argot*. Cette situation explique le fait que dans des dictionnaires et certains ouvrages littéraires, on utilise les termes *baragouin*, *patois* ou *jargon* à la place de *l'argot*. Et l'on classe généralement un mot ou une expression incompréhensibles dans ces catégories de phénomènes linguistiques.

Voyons le cas des deux termes *baragouin* et *patois* :

- *Baragouin*¹, il traduit un langage où les sons sont tellement alternés qu'il devient inintelligible : *Je ne puis rien comprendre à ce baragouin* -ce dont tu parles, c'est du baragouin, du charabia-. Et

¹. A titre d'illustration, voyons-en l'exemple tiré du *Dictionnaire Littré* : «Au XIV^e siècle, les quelz appelerent l'exposant sanglant baragouyn ; icelluy leur dist : beaux seigneurs, je ne suis point baragouyn, mais aussi bon chrestien,...» (Littré : 1959, tome I, p. 441)

l'on taxe même une communication incompréhensible de chinoiserie. Pour certains amis de lettres, le *baragouin* acquiert la même signification que le mot *jargon*, lequel a plus de valeur dans l'énoncé oral. Le *jargon*¹ se rapproche davantage des dialectes qui ne sont plus en usage, à l'instar

du *patois*.

- *Patois* désigne un parler provincial qui a littéralement cessé d'être cultivé et dont courant dans la conversation, notamment chez les paysans des provinces et les rapproche du *jargon* qui relève d'une langue pauvre et bizarre reposant sur la

l'usage reste ouvriers. Le *patois* se langue gauloise².

De ces deux aspects d'appellation des termes argotiques, il ressort une caractéristique fondamentale des mots *jargon* et *argot* : leur usage s'amplifie dans le temps et dans l'espace et s'incorpore dans divers milieux socioprofessionnels. Ici et là, ils souscrivent un caractère cryptoludique où leur sens n'est pas toujours clair. De ce fait, le dictionnaire de Paul Robert (1978, p. 1042) définit l'argot comme «*la langue des malfaiteurs, du milieu*» tandis que le *jargon* introduit un «*langage incompréhensible*» puisque ce «*langage particulier a un groupe et est caractérisé par sa complication, l'affectation de certains mots, de certaines tournures*».

Cette distinction ne comporte cependant aucun caractère scientifique. Car les usages auxquels font référence ces définitions ne se distinguent pas aussi facilement que semblerait l'attester le dictionnaire. En effet, il s'avère difficile de nos jours de considérer comme malfaiteurs tous les utilisateurs de l'argot. En outre, on remarque l'usage du jargon partout présent dans nos activités humaines : scientifique et politicien de haute envergure l'utilisent, même dans leurs discours savamment prononcés. Tous les messages secrets actuellement en usage dans la haute sphère diplomatique et policière reposent sur des codes incompris de ceux qui ne les pratiquent pas. Car partout où la vie humaine évolue, nous sommes en présence de ceux qui jargonnent.

Partant de cette constatation, on a l'impression que, pour les argotiers, le terme *jargon* revêt des emplois équivoques, mais dont la richesse attire de nos jours l'attention des linguistes. Son emploi recherché rappelle ainsi le goût de la préciosité des penseurs du XVII^e siècle où la tendance au raffinement de l'expression littéraire transforme la langue commune par l'usage des

¹. «*Jargon* n.m (du radical onomot. *garg-*, gosier). 1. Un mode de parler artificiel et secret inventé par les malfaiteurs pour correspondre entre eux. 2. Un procédé d'altération du lexique, destiné à créer un instrument de communication confidentiel : javanais, louchebem,...3. Renvoie à tout code professionnel, technique ou culturel qui crée un mode d'expression considéré comme marginal par l'ensemble de la communauté parlante : jargon d'informaticiens, d'économistes (...)» (J. P. Colin et al. : 1990, p. 344).

². Prenons l'exemple cité dans le dictionnaire de Littré pour mettre en exergue ce parler provincial : «Plusieurs femmes y alloient (écouter un prédicateur) curieusement de nuict et de jour ; Si apperceus venir de la forest une merveilleuse cyngesse grande et layde,...» (op. cit., tome III, p. 4545)

figures stylistiques diverses : métaphore, syncrétisme et autres. C'est de la même manière que l'on assiste récemment à un afflux nouveau de l'argot que l'on substitue au technolecte de tendance scientifique. En effet, la technique moderne introduit un langage nouveau incorporé dans le monde scientifique dont la compréhension et l'emploi forment l'apanage des spécialistes. Il y a lieu ici de préciser que le technolecte vise la transparence et la clarté du jargon scientifique qui refuse toute polysémie des anciens argots.

De cette analyse apparaît l'enjeu de leur usage respectif chez les initiés et non-initiés. Parallèlement, un technolecte élaboré pour la transparence n'est pas moins opaque pour un non-initié. Un médecin peut tout à la fois parler scientifiquement et argotiquement avec une infirmière, par exemple, en faisant une troncation du mot *perfusion* en *perf* (jargon de la médecine). Pour leur patient non-initié, ce terme demeure incompréhensible.

Ce qui fait donc que le terme proposé au Centre d'Argotologie *jargon*¹ reflète un argot réformé et modernisé, dû notamment à l'afflux des termes scientifiques et positifs, touchant surtout le domaine intellectuel, considéré par le non-initié comme prestigieux. Un tel technolecte diffère de l'argot, auquel les malfaiteurs se sont familiarisés en faisant usage des termes grossiers des prostitués, des drogués ou des prisonniers. Il s'ensuit un parler scientifique argotisé appelé *jargon*, lequel combine les deux aspects du technolecte incluant un langage «scientifico-argotique».

Cette distension sémantique du mot *argot* nous conduit à découvrir la course de son évolution dans le temps et dans l'espace.

Une langue a toujours son historique quand elle n'a pas été artificiellement formée. Et tout au long de son histoire, elle embrasse et combine l'usage présent et son usage passé afin de donner au premier toute la plénitude et la sûreté qu'elle comporte. Dans ce cas, le passé jette quelque lumière sur le présent. L'histoire d'une langue comporte, certes, cet usage présent, mais elle dépend également de son origine, de ses racines qui évoluent avec le temps et l'espace. En tant que parler à part, l'argot sert à se communiquer à l'aide d'un codage dont la maîtrise s'avère nécessaire. Le code forme une règle ayant un caractère révélateur de sens et dont la pierre de touche inclut l'expérience argotique. C'est ainsi que le parler des malfaiteurs laisse des traces dans la langue commune où les mots d'origine argotique² ont perdu par la suite leur connotation secrète.

¹. «Aussi Denise François-Geiger propose-t-elle de nommer *jargon* un certain type de parler spécialisé qui joue sur la perméabilité lexicale, c'est-à-dire sur la faculté, dans certains cas, pour un mot donné, d'être opaque, pour certains utilisateurs de la langue, et transparent, pour d'autres.» (*Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 344)

². *Camelot* désigne à la fois un mendiant et un marchand ambulant ; *Trimer* fait partie du vocabulaire des mendiants itinérants et se traduit à l'origine par (marcher) ; *Amadouer*, c'est proprement frotter avec de l'amadou afin de se jaunir, comme le faisaient les mendiants de la Cour des Miracles, qui s'en passaient sur les visages pour

avoir l'air malade. Ce verbe désignait dans l'argot du XVII^e siècle cette pratique propre aux mendiants ; *Matois*, c'est l'homme possible de la mathe, c'est-à-dire du gibet.

Voilà pourquoi leur extension introduit une phraséologie particulière plus ou moins riche, sinon pittoresque, lorsqu'elle est employée par des professionnels exerçant le même art.

Malgré la moindre importance que l'on accorde à l'argot du «milieu», les points de vue sont divisés en ce qui concerne ce type de langage parmi les différents chercheurs.

Pour Jean-Paul Colin, Jean Pierre-Mével et Gaston Esnault, l'argot renferme un usage insolite, codé et vulgaire dans le milieu des illettrés. Victor Hugo soutient, de son côté, qu'il s'agit d'un parler des bandits et des bas-fonds de l'ordre social, alors que Sauvage attribue la fondation de l'argot aux élèves débauchés. Certains commentateurs, dont Le Duchat et Antoine Furetière, se basent sur des aspects étymologiques du terme *argot*, comme on l'a déjà signalé précédemment. Les points de vue sembleraient néanmoins équivoques si l'on considérait l'idée de l'argot selon la version propre à François Villon et à Pierre Bourdrier. Ils le prennent pour une langue juteuse, riche et rugueuse revêtant un certain art de vivre, une façon d'être au monde. Voilà ce qui donne à cette communauté linguistique un caractère particulier ne cessant de se transformer avec le temps.

A la lumière de ces opinions plus ou moins controversées, on peut dire que le langage argotique n'est pas seulement un instrument de communication porteur d'un contenu codé, très utile dans certains domaines. Mais il constitue également des indicateurs de la position sociale des argotiers, de leur situation socioprofessionnelle qui manifeste leur aspiration profonde dans la vie du groupe. En effet, le parler argotique possède ses caractéristiques propres.

1.2. - CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS DE L'ARGOT

A l'origine, l'argot était l'une des formes linguistiques dérivées de la langue commune. Cependant, il acquiert des caractéristiques qui le distinguent des autres formes de langue par son aspect crypto-ludique, son constant renouvellement, la singularité de son lexique et de sa syntaxe. Un des caractères frappants de l'argot vient de sa fonction ludique, laquelle sous-tend un aspect cryptique. Une langue cryptique¹ ne dévoile pas toujours son sens au non-initié. De ce fait, l'argot implique des formes linguistiques masquant les secrets des usagers. De ce point de vue, il est intéressant de porter un regard sociolinguistique sur l'argot qui se réduit à de simples jeux verbaux -entre ses interlocuteurs-, ayant sa puissance et sa richesse par l'institution des mots nouveaux qu'il engendre à travers les différentes couches socioprofessionnelles.

Par opposition à la langue commune, une création sociale, l'argot comporte une création

¹. Ce mot d'origine grecque, *kryptos*, signifie littéralement (caché).

individuelle¹ de mots : soit par l'invention de mots nouveaux ; soit par la transformation de mots déjà existants dans le but d'étonner et d'amuser son interlocuteur. Si, d'un côté, les créations restent aux stades embryonnaires puisqu'elles sont utilisées par des groupes restreints, c'est que, de l'autre, leurs impacts touchent toute la communauté humaine. C'est un fait linguistique universel qui n'a pas d'ancrage géographique.

Une autre caractéristique de l'argot se situe au niveau de la particularité de son lexique. Il est riche pour exprimer tout acte négatif, des mots ou des périphrases contournants sur les crimes contre nature, les mauvaises actions où les synonymes abondent². Mais quand il s'agit de parler de vertu ou d'action honorable comprenant des actes positifs, les mots manquent aux argotiers. Pour combler cette lacune, ils ont deux possibilités : d'un côté, ils font recours au français commun, aux périphrases, en usant des mots qui n'existent pas en argot³ ; de l'autre, ils ne parlent qu'avec mépris dans le but de terroriser et de manifester leur antipathie à ceux qui n'appartiennent pas à leur groupe social. Prenons, à titre d'exemple, le cas des mots argotiques *grand bêcheur* ou *grand prétentieux*, *ogre* et *misère* dénotés respectivement en français commun par (avocat général), (escompteur), (philosophie). Victor Hugo (1973, p. 25) soulève justement l'agressivité de l'argot en disant : «*Comme on le voit, l'argot tout entier, l'argot d'il y a quatre cents ans comme l'argot d'aujourd'hui est pénétré de ce sombre esprit symbolique qui donne à tous les mots tantôt une allure dolente, tantôt un air menaçant.* »

L'argot se spécifie aussi par son constant renouvellement lexical. En tant que langue secrète, il ne peut que changer aussitôt qu'il se divulgue hors du cercle des initiés. C'est dans cette perspective que l'ironie garde sa place dans certains champs lexicaux. Les termes du français commun *élégant*, *enfant* et *se baigner* se transforment respectivement en *ridé*, *merdeux* et *se tremper dans le potage* dans la langue argotique. De même certaines expressions françaises, dont *éclater de rire* et *curé en soutane* expriment successivement *se fendre la gueule* et *corbeau, sanglier* en argot.

Elargissant son champ lexical dans des domaines variés de la vie sociale, l'argotier emploie des vocabulaires propres à la publicité, à l'histoire, au monde sociopolitique sans minimiser ceux qui touchent la mort, la guerre et les contextes scientifico-techniques. Il amuse tout

¹. L'opposition entre une création sociale et une création individuelle nous permet d'évoquer la première opposition qu'établit Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale*, où il différencie nettement la langue et la parole : «En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; (...)» (cf. p. 30). La langue est «un produit social de la faculté de langage» (cf. p. 25) et la parole est «au contraire un acte individuel» (cf. p. 30). On pourrait dire que l'argot hérite plutôt de la caractéristique de la parole que de la langue.

². Cf. appendice pp. 137 - 140.

³. Ainsi ils appellent : *la Sorbonne* (la tête : le siège de la pensée), *la muette* (la conscience), *arche de Noé* (Académie) et *le truc de la morgane et de lance*, c'est-à-dire la cérémonie du sel et de l'eau pour désigner (le baptême).

un chacun par l'usage des termes hors du commun. Aussi, désigne-t-on *les philosophes* par *les savates* et *la guerre* par *la riflette*.

Comme l'argot impose de nos jours ses normes, on ne peut plus contrôler ce phénomène de la rue qui envahit les secteurs négligés ou méprisés par la science académique. Pour ne parler que du terme *drogue*, le dictionnaire non argotique¹ se contente de le dénommer par le mot *drogue*, considéré comme une variante de stupéfiant. Dans le dictionnaire argotique, son explication s'élargit en incluant les divers types de drogues utilisés avec ses dérivés², leur mode d'emploi.

Cette particularité de l'argot se retrouve également dans la structure syntaxique innovée par certaines transformations des propositions³ qui assignent à l'argot certaines fonctions diverses : fonction crypto-ludique, fonction expressive en tant qu'instrument de communication. En effet, ce type de langage exprime ouvertement un message difficilement compréhensible. Car il ne peut être décodé que par des initiés qui cachent leur intention. Aussi, le langage argotique se présente-t-il comme un moyen de dissimulation des intentions signifiantes reconnues par les truands pour qui l'usage des mots de passe atteste leur appartenance à la communauté des argotiers.

A la fonction expressive s'ajoute celle où l'argot assure la fonction emblématique : c'est un langage qui reflète un message symbolique par signe fondé sur l'origine des termes utilisés. Dans tous les cas, l'argot traduit l'acte essentiel d'identité collective où son exploitation particulière circonscrit son emploi dans la langue commune au second degré, c'est-à-dire se place tout de suite après la langue commune. Dans cette perspective, il sert à exprimer non seulement la familiarité et la passion, mais aussi la hablérie, la désinvolture et la rage. Ici réside également la fonction expressive de l'argot souvent usité par des conférenciers pour adoucir, non sans snobisme, la rigueur de leurs raisonnements.

En somme, l'argot peut permettre à ses locuteurs certaines manœuvres d'également du parler quotidien (le français commun). C'est ainsi que ces derniers possèdent à la fois la capacité

¹. Selon *Le Petit Larousse en couleur*, le mot *drogue* dénote : «(...) substance pouvant modifier l'état de la conscience ; stupéfiant. - Drogue dure, engendrant un état de dépendance. - Drogue douce qui a des effets mineurs sur l'organisme.» (*Le Petit Larousse en couleur*, 1973, p. 350). Voici également ce que nous dit Paul Robert à propos de ce terme dans son *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, où le mot *drogue* signifie : «2. Fam. Stupéfiant» (Paul Robert : 1978, p. 580). Le *Petit Robert*, par contre, procure des renseignements assez fournis sur ce terme. *Drogue* : «(...) Stupéfiant. ⇒ Fam. came, camelote, chnouf, dope, fumette, reniflette, acide blanche, coke, crack, herbe, poudre. Dose de drogue. Drogues dures engendrant rapidement une dépendance physique et psychique (héroïne, cocaïne, L.S.D., amphétamine, etc.). Drogues douces, n'entraînant pas nécessairement d'une dépendance physique (marijuana, haschish, etc.). Drogues euphorisantes, stimulantes (ecstasy), hallucinogènes. Les effets de la drogue ⇒ défoncé, overdose, surdose, décoller, flipper, planer» (*Petit Robert*, 2000, p. 773). Nous constatons donc que les dictionnaires non argotiques généralisent ce terme, ils n'en donnent que des informations très limitées et vagues, excepté le *Petit Robert* où la définition apparaît beaucoup plus précise. Ceci peut s'expliquer par le fait que ce dernier accepte des mots argotiques dans son dictionnaire.

². Cf. le champ lexical, p. 137.

³. Cf. le domaine du signifiant, p. 33.

d'étonner et l'aptitude à tromper, lesquelles confèrent à l'argot sa fonction ludique consistant à jouer avec des mots ayant des aspects crypto-ludiques.

Même si les autres fonctions, dont celle d'emblématique, prévalent dans certains domaines, il y a néanmoins lieu de noter que cette fonction cryptique constitue le principe fondamental de ce

langage. Toutefois, certaines images utilisées n'ont rien de cryptique dans la mesure où les non-initiés parviennent facilement à décoder le message secret. C'est pourquoi ils n'ont pas eu du mal à déchiffrer le sens de certains mots comme *rouge*, *la bavarde* et *la boule* pour désigner respectivement (le sang), (la bouche) et (la tête). Il se trouve qu'au fil du temps, certains vocabulaires argotiques deviennent compréhensibles pour le grand public au fur et à mesure que diminue leur fonction cryptique.

Ainsi : *Le vol à la tire* consiste à extraire le portefeuille de la poche de sa victime en s'aidant de deux doigts en pince ;

Le tireur se débarrasse le plus vite possible de ce qu'il vient de voler en le passant à un complice, le *trimballeur* ;

Le vol à l'étalage signifie le vol des marchandises exposées par un commerçant ;

Le vol à l'arraché consiste à s'emparer d'un sac, le plus souvent en passant sur une moto ou une mobylette ;

Le vol à la roulotte s'effectue en dévalisant les voitures en stationnement (en particulier les postes de radio). On appelle *roulottiers* les adeptes de cette technique ;

L'enquillage consiste à cacher entre les *cuisse*s (les *quilles*) le produit du vol, pratiqué par une *enquilleuse* (cette technique est typiquement féminine, car elle nécessite le port de la jupe).

Les dénominations de ces différentes techniques de vol des argotiers dévoilent leur signification. Ces expressions argotiques perdent leur caractère cryptique et deviennent intelligibles pour tout le monde. La popularité et le succès de l'argot en dehors du cercle des initiés favorisent son expansion tout en portant atteinte à sa nature cryptique. Voilà pourquoi, la présence de l'argot dans l'écrit, la littérature, la chanson, le film, la publicité le vulgarise. Dès lors, il ne se limite plus à quelques groupes fermés.

Le traitement du statut et du niveau de langue va compléter l'étude sur les caractéristiques, qui n'ont pas moins d'impact dans l'analyse des phénomènes argotiques.

1.3. - STATUT ET NIVEAU DE LANGUE

Chaque langue possède son statut et son niveau. S'agissant ici d'un parler dérivé de la langue commune, nous examinerons, dans l'ordre, le statut et le niveau de l'argot par rapport à la langue commune.

1.3.1. - *Statut de l'argot*

Les opinions divergent en ce qui concerne l'acquisition du statut linguistique par l'argot. Alors qu'une partie des hommes de lettres considère l'argot comme une langue, une autre partie refuse ce point de vue et ne lui assigne qu'un statut lexical. Sans entrer dans l'une ou l'autre alternative, notre tâche consiste à expliquer le critère de base sur lequel il y a possibilité d'appréhender la valeur significative des phénomènes argotiques. De tels

phénomènes sont circonscrits dans divers champs sociolinguistiques qui assurent une fonction de communication pour satisfaire les besoins des locuteurs. Comme moyen de communication, l'argot peut être considéré comme une langue, au sens où il s'alimente quotidiennement d'un champ lexical comportant des mots nouveaux, de nouvelles expressions ou formules nécessitant un décodage spécifique. En tant que fait linguistique, il recourt à la même création lexicale ou syntaxique que la langue commune. Par là-même, sa syntaxe, tout en subissant des transformations¹ progressives, ne diffère pas de celle du français. Ces transformations exigent un constant renouvellement des champs lexical et syntaxique qui évoluent dans le temps. Toutefois, on constate une insuffisance lexicale pour exprimer les bonnes mœurs. L'argotier a recours à la langue française pour combler cette lacune que l'on retrouve également au niveau syntaxique, où l'imperfection s'accuse notamment aux yeux des non-initiés.

Par ses propriétés, l'argot ne permet pas de constituer une nouvelle langue, étant une variante de la langue française dont il dérive en fonction des circonstances sociolinguistiques. Cela explique l'idée que la linguistique variationiste se distingue, d'un côté, par une variable inscrite dans un champ de dispersion incluant des possibilités de réalisation des formes linguistiques et, de l'autre, par une variante incorporée dans chacune de ses réalisations. Nous pouvons donc considérer la langue française dans son ensemble comme une variable et l'argot comme une de ses variantes. Par conséquent, ce dernier ne présente pas une forme isolée mais une variante lexicale, composée d'un lexique qui s'enracine dans la langue quotidienne. De ce fait, on ne peut pas le

¹. Cf. Les procédés de création argotique : le domaine du signifiant, p. 33.

considérer comme une langue, car ses éléments lexicaux demeurent essentiellement oraux. En effet, l'argot véhicule des éléments de vocabulaire commun, avec sa phonétique et sa grammaire, non une langue à part entière¹. N'étant pas une forme séparée de la langue, il inclut l'existence de signes reflétant la division en groupes de communauté humaine où chaque individu marque de son sceau la langue générale avec ses règles fondamentales. A. Van Gennep, dans son ouvrage intitulé *Essai d'une théorie des langues spéciales*, écrit justement sur ce point : «*De même que ces sociétés ont pour règles internes des règles qui valent pour la société entière (sinon elles s'en détacheraient pour former des sociétés autonomes), de même des langues spéciales suivent les règles fondamentales de la langue générale à laquelle elles sont liées.*» (1968, p. 10)

Face aux divers types de variétés de la langue, nous allons essayer de situer dans quel type nous pouvons classer l'argot.

Depuis son origine jusqu'à nos jours, l'argot n'a pas acquis le statut de langue. Même si des hommes de lettres le traitent comme une langue, il n'arrive pas à remplacer la langue commune. Par contre, l'espéranto², une langue artificielle, est accepté universellement.

Par rapport à la langue normalisée, l'argot possède les caractéristiques d'une langue, à savoir : l'historicité et la vitalité. Cependant, il n'a presque pas d'autonomie, vu sa dépendance lexicale face au français commun³. Car chacun use de l'argot à sa propre guise sans se préoccuper des normes grammaticales. D'une façon générale, une langue recherchée, dont l'argot, n'a ni grammaire ni orthographe fixes comme le français commun. Ses normes peuvent changer dans l'espace et dans le temps selon la société qui l'utilise. D'ailleurs, il n'existe pas

encore d'ouvrage de grammaire, d'orthographe pour bien parler l'argot. Nous ne devons pas non plus ignorer les études faites par certains linguistes ou argotiers. Dans leurs recherches, ils démontrent le mécanisme des formations et créations des mots argotiques que nous classerons à titre de grammaire comme les argots à clé⁴.

¹. Victor Hugo et Louis-Jean Calvet soutiennent cette thèse en insistant sur la dépendance de l'argot. Selon Victor Hugo, «L'argot vit sur la langue. Il en use à sa fantaisie, il y puise au hasard, et il se borne souvent, quand le besoin surgit, à la dénaturer sommairement et grossièrement.» (V. Hugo : 1973, p. 25). Pour sa part, Louis-Jean Calvet le considère comme «Un sous-système qui respecte les structures phonologiques et syntaxiques de la langue, et s'en distingue essentiellement sur le plan lexical et métaphorique. Mais ce sous-système lexical met en œuvre des procédés semblables à ceux de la langue commune.» (L. J. Calvet : 1994, p. 73)

². L'espéranto est une langue internationale conventionnelle, fondée vers 1887 par Zamenhof, en partant de racines courantes des langues les plus répandues. Roger Martin du Gard trouve dans l'espéranto une langue de grande envergure : «L'adoption de l'espéranto... faciliterait entre les hommes les échanges spirituels et matériels.» (P. Robert : 1978, p. 690).

³. Signalé précédemment, cf. p. 18.

⁴. Cf. Le chapitre concernant les procédés de création argotique : le domaine du signifiant, p. 33.

Comme toutes les langues artificielles créées, l'argot se différencie de l'espéranto dans la mesure où ce dernier n'est pas une langue vivante. Seuls ceux qui l'ont apprise peuvent le parler. D'autant plus que l'espéranto ne possède pas d'historicité, mais créé de toute pièce par un groupe de linguistes et grammairiens qui l'enseignent et le vulgarisent. En revanche, l'argot est vivant et tout le monde l'emploie. Il exige qu'on le vive sans le perdre d'une semelle pour pouvoir le comprendre. Le dictionnaire de Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével fournit l'histoire de l'argot dès son origine, à laquelle s'ajoute celle des sociétés argotières, des groupes sociaux. Nous savons, à travers le parler et les mots argotiques, la trace de leur vie et de leur activité par l'étude étymologique et historique des mots. Récapitulons notre analyse dans le tableau suivant :

Type de variété ²	Caractéristiques de la langue ¹			
	Normalisation	Autonomie	Historicité	Vitalité
Langue normalisée	+	+	+	+
Langue morte	+	+	+	-
Langue artificielle	+	+	-	-
Langue populaire	-	+	+	+
Argot	-	-	+	+

Alors que la normalisation codifie un système formel en normes qui définissent l'usage correct de la langue acceptée par une communauté de locuteurs donnée, l'autonomie se traduit par l'indépendance de cette langue et sa suffisance par rapport aux autres. Cette autonomie manifeste la richesse lexicale et les particularités d'une langue dont les normes et la beauté sont reconnues _____

¹. La normalisation, l'autonomie, l'historicité, la vitalité sont les caractéristiques d'une langue.

- *La normalisation* est une façon de codifier un système formel en normes qui définissent l'usage correct de la langue acceptée par une communauté de locuteurs donnée. Les grammairiens et les hommes de lettres la défendent.

Ils veillent aux normes et à la beauté de la langue.

- *L'autonomie* se traduit par l'indépendance d'une langue et sa suffisance par rapport aux autres. Cette autonomie se manifeste par la richesse lexicale d'une langue, ses particularités. En bref, l'autonomie d'une langue révèle sa supériorité face à une autre.

- *L'historicité*, une langue se modifie au cours du temps, que ce soit au niveau lexical ou syntaxique. Le vocabulaire peut s'appauvrir, vieillir selon les conditions socioculturelles. D'ailleurs, la grammaire, la phonologie peuvent évoluer. En plus, les mots renferment l'histoire, les traces socioculturelles du sujet-parlant.

- *La vitalité* concerne la vie d'une langue. Une langue vivante se définit comme une langue qui ne cesse de se renouveler selon les circonstances.

². En effectuant une vue panoramique de l'histoire de la langue, nous constatons que, d'une façon générale, nous pouvons dissocier quatre variétés de langues bien distinctes :

- *La langue normalisée* indique une langue basée sur des normes bien définies et établies par des grammairiens, des linguistes. C'est une langue académique. Par contre, *la langue populaire*, parler de la rue, ne tient pas compte des règles académiques, employée plutôt par des locuteurs de niveau intellectuel moins avancé qui usent de la langue à leur propre guise sans se soucier des règles académiques.

- *La langue artificielle* est une langue recherchée, créée de toute pièce.

- *La langue morte* est une langue en voie de disparition. Ayant perdu sa vivacité, elle est parlée par très peu de locuteurs. Son vocabulaire et ses normes demeurent inchangeables.

par les grammairiens et les hommes de lettres, lesquels sont également censés observer l'historicité. Celle-ci souscrit certaines modifications du système morphosyntaxique et du champ lexical où les mots peuvent s'appauvrir ou vieillir selon les traces socioculturelles du sujet-parlant qui fait vivre une langue en la renouvelant suivant les circonstances.

En examinant le tableau ci-dessous, nous pouvons déduire le fait que l'argot ne se classe pas parmi les langues normalisées, n'ayant pas non plus son autonomie, comparé à l'espéranto, langue recherchée. Et pour combler ses lacunes lexicales et syntaxiques, il est obligé de recourir au français commun. Mais la langue française refuse, le plus souvent, les mots argotiques avec sa syntaxe, excepté ceux qui sont anoblis et acceptés par les académiciens français et ceux figurant dans les dictionnaires¹. Cette situation entraîne nécessairement la naissance d'une autre forme d'argot issue du français commun : le parler branché. Par son statut de langue artificielle, il peut néanmoins, et dans certains cas, acquérir les caractéristiques de la langue populaire, où il se contente de remplacer un mot par un autre, tout en conservant les autres structures du code de départ. De ce fait, il apparaît comme un calque² de langue, utilisant des expressions qui font intervenir son équivalent de langue commune.

1.3.2. - *Niveau de langue*

La langue n'est pas le seul objet d'étude de la linguistique, il y a aussi la communauté sociale sous son aspect linguistique. C'est ce qu'on appelle la communauté linguistique.

Chaque communauté linguistique possède ses vocabulaires spécifiques³, sa potentialité de produire les différentes formes que l'on qualifiera de formes courante ou standard, soutenue, familière, populaire, argotique qui sont sans doute du français. Mais pour former soi-même des phrases, il est nécessaire de connaître les conditions normales d'emploi des éléments du langage

¹. Référons-nous à la position du dictionnaire de Paul Robert sur ce point, point qu'il a d'ailleurs bien explicité à la page XVIII au sens 1 où il a écrit : «1. Quant aux mots tabous, argotiques ou malsonnants, il nous a semblé que l'évolution des mœurs devait être reflétée, ne serait-ce que pour répondre aux besoins de compréhension les plus évidents. Sans prétendre fournir aux caves les moyens d'une lecture exhaustive de Simonin et de Boudard, et en attendant qu'un dictionnaire décrive plus scientifiquement certains vocabulaires argotiques ou incongrus, le *Petit Robert* s'est donné comme objectif de combler les lacunes les plus criantes de l'éducation officielle.» (P. Robert : 1978, p. XVIII)

². *Calque* : «On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple), mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé de mots existant aussi dans la langue.» (J. Dubois & al., 1973, p. 72)

³. Il s'agit de la fréquence lexicale ayant pour rôle d'évaluer le nombre de mots en puissance dont un locuteur dispose.

dans la société¹. Le choix et l'utilisation de ces formes varient en fonction de l'âge, du milieu, de la culture et du niveau intellectuel du locuteur. Tout dépend de la position sociale. Pierre Guiraud a beaucoup insisté sur ce point : «*Tout langage est signe ; comme le vêtement ou la coiffure, comme les formules de politesse ou les rites familiaux, il nous identifie : bourgeois ou ouvrier, médecin ou soldat, paysan ou commerçant, (...)*» (1956, p. 97)

Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov maintiennent, dans leur dictionnaire le propos de William Labov sur le langage : «(...) "Un indice sensible de maint processus social", il est une matière relative-ment facile à étudier et qui permet de tirer des conclusions sur la structure de la société.» (1972, p. 85)

Ces remarques ne sont pas seulement importantes pour le linguiste ou le sociologue, mais elles sont aussi essentielles pour celui qui veut apprendre ou connaître une langue. Ainsi, les usagers emploient des manières de s'exprimer qui peuvent se différencier en fonction du contexte. On ne dira pas : *Je me barre, je me taille* ou *je mets les bouts*² dans une réunion mondaine ou une séance de l'Académie française ; on ne dira pas non plus : *Permettez que je me retire*, en sortant d'un magasin d'alimentation, mais *je m'en vais, je dois m'en aller* seront possibles dans les deux cas. On parle alors de niveau de langue pour désigner les écarts langagiers par rapport à une norme culturelle qui définirait le beau langage. Pour certains lexicographes, cette distinction existe depuis longtemps dans les dictionnaires comme le montrent les qualifications de formes familières, populaires ou vulgaires, argotiques de la langue. Cependant, elles deviennent peu à peu caduques. Car les formes supposées inférieures de l'expression verbale finissent par envahir ce qui est, aujourd'hui, tout simplement, pour nous, la

langue parlée, par opposition à la langue écrite. De ce fait, nous distinguons la langue française en deux grandes catégories : la langue écrite et la langue parlée.

1.3.2.1. - *La langue écrite*

On englobe dans la langue écrite la forme standard ou courante et la forme soutenue. La forme standard ou français courant est une forme générale connue, apprise selon les dictionnaires français. Elle est la source et la forme acceptée de la langue d'après la norme donnée par _____

¹. Joshua Fishman soulève cette interdépendance du langage et de la société : « (...) et c'est la raison pour laquelle le vocabulaire, la prononciation et la structure de la phrase comportent des éléments qui ne sont généralement pas utilisés et qui, parfois, ne sont même pas compris par toute la communauté linguistique.» (J. Fishman, *Sociolinguistique*, 1971)

². *Se barrer, se tailler* sont des verbes pronominaux ayant pour signification (partir) ; *Mettre les bouts* dénote également (partir), issu de la locution argotique *bout de bois*.

l'Académie française. La forme soutenue ou normalisée, employée par les hautes sociétés, à savoir les bourgeois et les hommes cultivés, se maintient à un certain niveau de pureté, d'élégance. Il évite toute familiarité. Il porte la marque profonde de ces origines historiques. Il vient de l'action des grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles qui ont stabilisé et normalisé l'idiome dans une première phase. Cette normalisation a subi une transition à une époque où la structuration naturelle du système n'était pas encore achevée.

Le français cultivé se révèle beaucoup plus riche et plus complexe. Il se définit par des règles tirées d'une réflexion sur l'idiome et de l'expression d'une tradition. Il a greffé un système linguistique directement issu du latin et qui n'a pas été entièrement assimilé. Cette forme du français couvre 90 % des mots dans les dictionnaires français. Le style soutenu d'un discours académique, dans les ouvrages de grammairiens par lesquels on étudie la langue, fixe les règles du bon usage en ayant le souci de la clarté et de l'élégance, ... à titre d'illustration.

1.3.2.2. - *La langue parlée*

La langue parlée comprend l'ensemble des formes inférieures de l'expression verbale : les formes familières, populaires et argotiques.

a. - Le français familier

C'est une forme de français émanant de la langue courante qu'on emploie naturellement dans tous les milieux dans la conversation, et aussi par écrit. Seulement, elle est affublée d'une connotation péjorative, vulgaire, irrespectueuse qu'on élude dans les relations avec les supérieurs et dans les relations officielles. Sur ce point, les linguistes affirment que l'argot ajoute un autre registre à la langue commune qui est de l'ordre de la familiarité. Il ne s'applique qu'entre amis, dans la famille, entre deux personnes de même âge. En outre, il importe de mentionner que le français familier n'a jamais été accepté dans la forme écrite pour le cas des ouvrages qui se veulent sérieux, académiques. C'est une forme de parler spécifiquement orale. Cette distinction forme parlée et forme écrite correspond à l'opposition qui existe entre le style familier et le style soutenu. Pour mieux expliciter cette distinction, prenons l'exemple des mots familiers *boulette* pour (bévue), *bagnole* pour (voiture) et *mignon* pour (complaisant).

b. - Le français populaire et argotique

Face à la complexité des normes et des formes du français courant ou standard, le français populaire et argotique conserve la simplicité, l'homogénéité. La différence essentielle entre ces deux formes du niveau de langue tient au fait que le français cultivé se définit par des règles tirées à la fois d'une réflexion sur l'idiome et de l'expérience d'une tradition que l'on apprend à l'école, alors que le français du peuple ne se soumet qu'aux lois naturelles. Ces parlers populaires et argotiques viennent tout seuls : ils poussent sur les trottoirs, dans les cités, sur les écrans de téléfilms, dans les cours de l'école et les casques des baladeurs. En dépit de leur position anormale par rapport à l'autre, ils arrivent à s'imposer jusqu'à nous par le biais de l'éducation informelle¹.

La forme créée, employée par le peuple, constitue le français populaire. Les cultivés et les bourgeois n'en font pas usage. Le français populaire n'est ni une langue technique, ni un argot dans la mesure où il appartient à une vaste partie de la population et non à un métier particulier ou à un cénacle fermé. Largement ouverts à l'argot, beaucoup de linguistes modernes tendent à confondre le parler argotique avec la langue populaire. Mais cela ne veut pas dire que les termes argotiques soient des termes d'origine populaire.

Comme nous l'avons dit précédemment, on a tendance à confondre la forme populaire de langue et la forme argotique. Il est vrai que ce dernier résulte de la première. Autrement dit, l'argot prend sa source au français populaire. Mais cela n'implique pas que les termes argotiques soient des termes populaires. En effet, la forme argotique ne constitue qu'un élément de la forme populaire. Elle se différencie de cette dernière par la nature de

leurs communautés linguistiques. Alors que tout individu emploie et connaît la forme populaire, l'argot, de son côté, est une forme imagée et codée, uniquement utilisée par un milieu fermé. Comme l'argot est une langue artificielle, ses composantes demeurent incompréhensibles aux non-initiés, à ceux qui n'appartiennent pas au «milieu». Cependant, il se manifeste à notre époque une tendance à utiliser des tournures argotiques à tous les niveaux de la société. Cette tendance embrasse largement les différences entre les classes sociales. Même un ministre parle l'argot, à un certain moment et selon certaines circonstances, malgré l'exigence de la communication scientifique des linguistes, académiciens et puristes pour qui le domaine de la langue s'inscrit en marge de l'argot.

Puisque la langue courante semble être insuffisamment expressive, l'argot s'impose

¹. L'éducation informelle favorise un réseau de communication orale au niveau des relations socioprofessionnelles, servant de sources considérables à la culture de masse ; à cela s'ajoute l'impact des mass media.

comme un moyen pour affirmer une identité en s'écartant de la norme. C'est ainsi que s'opère le déferlement des termes argotiques dans le langage courant. L'argot, ainsi considéré, n'est plus usité uniquement comme des termes vulgaires et irrespectueux, mais des termes faisant partie de l'usage oral de la langue¹. De ce fait, la frontière existant entre la langue quotidienne et l'argot s'amoindrit, malgré la différence que souligne Gaston Esnault entre la forme populaire et celle de l'argot, dans l'introduction de son dictionnaire : «*Nous classons "populaires" les mots des groupes non dangereux, "voyous" ceux des groupes qui tendent aux méfaits*» (L. J. Calvet : 1994, p. 30).

L'argot est, certes, devenu une forme vulgaire de la langue populaire. Mais, au milieu du XIX^è siècle et du XX^è siècle, il y a eu une floraison parisienne d'un argot caractéristique très ancré dans la langue populaire. Jean la Rue joint aux entrées argotiques les «principales locutions populaires». Cela comporte les traits très significatifs des accointances entre faits argotiques et faits populaires à cette époque.

1.3.2.3. - *Interférences des niveaux*

Entre les niveaux de langue, il y a une distance culturelle. Chaque niveau correspond à des habitudes caractéristiques de tel ou tel niveau social². Dans chaque classe, en effet, les individus recourent aux vocabulaires et aux tournures qui sont consacrés aux mœurs de cette classe. Leur façon de parler suffit à faire connaître le degré d'affinement auquel appartient leur famille. Mais une telle classification sociale n'est pas pour autant absolue. Car les divers étages de la société s'y interfèrent. Les hommes cultivés ayant l'habitude d'employer le français courant peuvent avoir la capacité de comprendre et de pratiquer le parler du peuple ou vice versa. Cette situation nous permet de dire que le classement est amovible. Elle est perméable pour des raisons sociolinguistiques ; les mots circulent, étant véhiculés d'un groupe social à l'autre.

Il y a des cas où l'argot usuel se vulgarise pour tomber dans le parler populaire ou dans la langue courante pour devenir familier. C'est le cas de l'argot moderne, celui de notre époque diffusé par les mass media, de sorte que tout ce qui est littéraire et argotique (les chansons, les théâtres, les bandes dessinées, les publicités et les films,...) vulgarise des mots insolites qui passent rapidement dans le langage général. C'est de cette façon que les mots argotiques sautent —————

¹. C'est pourquoi certains hommes de lettres, dont Victor Hugo, mentionnent que l'argot est une enflure grasseyante du français familier. (Tiré de l'extrait de «jours d'aujourd'hui», *Le Point*, 1989, p.198)

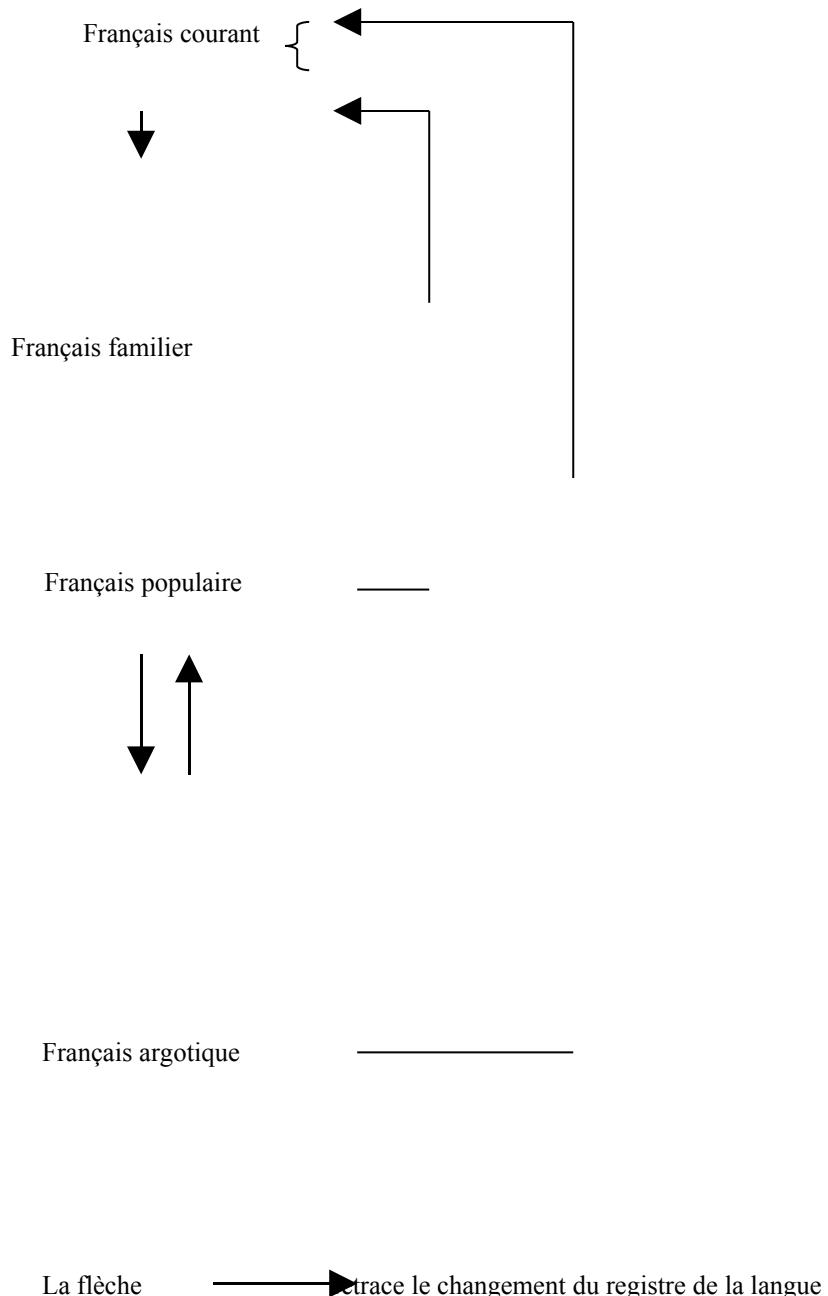
². Joshua Fishman montre sur ce point que «Au sein d'une communauté linguistique, les variétés ne correspondent pas nécessairement à des spécialisations professionnelles ou à des centres d'intérêt. Parfois, elles manifestent une différence de classe sociale, au point de vue de l'économie, de l'éducation, de l'ethnie, (...)» (J. Fishman, *Sociolinguistique*, 1971)

d'un niveau à un autre. Et on les appelle généralement les mots argotiques anoblis. Dans les genres artistiques, on constate que les chansons de Renaud et Pierre Perret regorgent d'expressions argotiques, alors qu'ils n'ont pas fréquenté le «milieu».

On n'a plus besoin aujourd'hui d'être un ancien *bagnard* (prisonnier), policier ou médecin de prison, c'est-à-dire en contact avec le «milieu», pour pratiquer l'argot. Et à leur tour, les mots du français populaire peuvent se réduire à l'état argotique et deviennent les lexiques d'un milieu fermé, non du peuple. Il convient alors de noter qu'il s'avère plus facile pour les mots popu-laires de s'infiltre dans le français courant. Dans le dictionnaire¹, les mots français académiques contiennent une forte proportion de mots latins d'origine populaire.

Mais le français courant² peut basculer dans le niveau de parler familier qui n'est pas accepté dans les parlers populaire et argotique. Leur écart avec le français d'usage familier diminue progressivement, grâce à l'accès à la culture des classes populaires : scolarisations et informations.

Nous pouvons schématiser comme suit la circulation des mots d'un niveau à un autre :



¹. Si nous citons le cas du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, nous pouvons en relever des mots français d'origine latine populaire tels que *blâmer, boîte, bondir, borne, brebis, ça, cacher, cadeau, conquérir, conquête, conseiller, convoiter, corvée, courante, cour, cousin, coussin, couter, coutume, couture, cuire, créer, ...*

². Le *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (1991) soulève le passage du français non conventionnel (argotique) au français courant (conventionnel). Cf. appendice, pp. 130 - 131.

Pour clore ce chapitre, passons à quelques remarques concernant les niveaux de langues. Les paramètres sociaux, historiques et géographiques déterminent le locuteur ou la communauté linguistique. Ces paramètres marquent son appartenance à un groupe social, à une classe d'âge ou à un lieu. Cette volonté identitaire peut se retrouver au niveau du choix de l'utilisation du registre d'un mot, à savoir populaire, argotique ou familier. Comme il a été souligné, un tel registre peut connaître un changement évolutif qui se traduit par le passage d'un registre à l'autre. C'est le cas du mot anobli.

Face à ces variantes de registre, l'usager, surtout un enfant scolarisé, doit apprendre à maîtriser la gamme des modulations langagières qui l'affectent. L'exigence d'un choix sur tel ou tel registre selon les contextes socio-temporels s'avère nécessaire pour tout le monde. L'emploi des mots *boulot, meuf, job, zapping* à la place de (travail), (femme), (travail), (changer de chaîne) est relatif selon les circonstances.

En embrassant du regard cette première partie, nous avons constaté que l'argot révèle une forme de parler utilisée dans une communauté marginalisée qui a pour but de ne pas être comprise des non-initiés et de se distinguer du commun. Par ce fait, cette première fonction des mots argotiques conduit à masquer le sens des termes et à limiter la communication au cercle des initiés. L'histoire et la vie de l'argot souscrivent un univers sémantique, il se réfère au contexte sociolinguistique de son apparition. Le statut et le niveau de langue spécifique à l'argot font prévaloir la fonction cryptique du parler où la dissimulation constitue le critère fondamental de la création argotique.

Notons d'ailleurs que le parler argotique exprime une vision du monde des argotiers, une manière d'envisager la vie de leur groupe. L'utilisation de ce parler témoigne d'un certain rapport de la langue avec la société. Ce rapport fait naître une gamme de techniques lexicales en relation avec les pratiques et le mode de vie des argotiers qui sont issus des exigences d'une activité malfaisante. Leur vocabulaire dispose de moyens originaux de création verbale possédant un caractère secret. Cette originalité s'explique par le fait que les locuteurs argotiers étaient rejetés par la société et qu'ils voulaient marquer leur différence ou leur révolte. Grâce à ce parler, l'argotier reconnaît et affirme son identité, qui est celle des Coquillards et des mendiants. Car leur milieu social transparaît derrière certains codes spécifiques exprimant une langue refuge, emblématique, voire ludique. Ce parler des exclus ou de ceux qui se veulent être tels les situent par rapport à la norme linguistique et, du même coup, à celle de la société. Ces caractéristiques reflètent à la fois sa puissance, sa richesse et aussi sa faiblesse, parce que pour certains, l'argot se réduit à des jeux verbaux. Ils ne le considèrent pas comme une langue, pensant qu'il ne mérite pas d'être pris au sérieux. Ce n'est qu'un avis comme tant d'autres. Mais l'on ne peut nier non plus que l'argot

recouvre une création individuelle de termes nouveaux ou une innovation de termes déjà existants par des procédés d'invention argotique dans les domaines du signifiant et du signifié.

DEUXIEME PARTIE

LES PROCEDES DE CREATION ARGOTIQUE

AVANT- PROPOS

L'argot n'est considéré, dans son ensemble, que comme une création langagière rendue possible et stimulée par un phénomène de marginalisation sociale.

Voulant être fidèle aux principes de la sociolinguistique, nous nous fixons comme tâche de faire apparaître, dans la mesure du possible, la co-variance des phénomènes linguistiques et sociaux, d'une part, et d'établir éventuellement une relation de cause à effet, de l'autre. Cette étude n'entend pas faire ressortir les répercussions linguistiques des clivages sociaux. Elle procède néanmoins des descriptions parallèles des structures sociologiques et/ou linguistiques. Par là-même, ce travail de recherche considère la situation de l'émetteur comme une donnée sociale, prenant en compte son niveau de vie, le degré de sa culture et son cadre socioprofessionnel.

Tout au long de notre étude, nous avons pour préoccupation majeure la clarification d'un lexique argotique. C'est une entreprise particulièrement difficile, du fait que les études littéraires en font peu de cas. Ce projet serait, dans ce cas, taxé de vaine prétention, tellement le problème à l'étude s'avère vaste. Il importe de noter que nous omettons le côté «grossier» de l'argot dans cette étude.

Le choix de ce sujet n'est pas fortuit. Nous avons pris conscience de la valeur et de la richesse de l'argot au cours de nos recherches sur le contact de langues. Nous avons découvert aussi que l'argot possède des similitudes avec la langue française que ce soit au niveau lexical que syntaxique. Nous avons pensé comme tout le monde que l'argot est un parler grossier, maudit et vulgaire. Contrairement à nos préjugés, nous constatons, dans l'argot, un parler ludique, humoristique et aussi poétique. Il s'agit, pour nous, de réaliser un rêve qui pourrait paraître de quelque utilité pour une meilleure appréhension du langage humain. Et en dépit des erreurs qui ne peuvent manquer de se glisser dans ce travail de recherche, nous nous sommes efforcée de faire apparaître l'unité de l'argot grâce à sa technique langagière.

La présente analyse embrasse et combine l'usage présent de l'argot et son usage passé afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte.

Nous tenons à remercier le professeur Roger Bruno Rabenilaina pour avoir accepté de diriger ce travail de recherche. L'efficacité de ses conseils sur les démarches à adopter en a facilité la réalisation de ce travail.

Nos reconnaissances vont également à Monsieur Albert Jaovita pour sa contribution dans l'accomplissement de cette étude. Combien ses conseils et recommandations nous ont été utiles !

Nos dettes vont enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont encouragée et soutenue moralement. Et à ceux qui, par leurs commentaires critiques, nous ont apporté une aide précieuse, qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Ce travail, je le dédie à mes parents, à mon mari, eux qui n'ont cessé de me soutenir.

INTRODUCTION

Au fil des années, le parler argotique arrive à s'imposer dans le milieu francophone, indépendamment des contextes spatio-temporels. Il est devenu l'apanage de tout le monde. Il s'avère ainsi comme un phénomène sociolinguistique très marquant de notre époque.

L'époque, où nous vivons, est caractérisée par le triomphe de la technologie qui inclut les moyens modernes de diffusion des chefs-d'œuvre littéraires. L'argot trouve une meilleure opportunité de lancement. Pourtant son usage ne semblerait pas avoir sa place de marque dans une étude scientifique de langue. Et, sans doute, il ne saurait plus être l'objet d'une recherche qui intéresse les centres académiques officiels.

Mais il est difficile pour un linguiste de rester indifférent aux manifestations d'un parler dont l'intensification s'accentue. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur l'analyse de l'usage fort courant de l'argot français.

Ce sujet que nous avons brièvement retracé forme le cadre de notre étude au cours de laquelle nous avons trouvé certains auteurs qui avaient rassemblé les faits argotiques. Ces derniers en avaient donné un peu plus de lumière par une vue d'ensemble qui en avait groupé les détails. C'est ainsi que nous avons reproduit leurs phrases dans la suite de cet exposé où chacun des auteurs cités nous fait part de ceux qui se sont présentés à son esprit avec le plus de vigueur. Dans l'analyse de leurs textes, nos recherches consistent à examiner les différentes actions du génie argotier et des artistes, ainsi que les promoteurs de ces éléments, lesquels ont largement contribué à la constitution et au développement de l'argot.

C'est donc l'usage présent et passé de l'argot qui constitue l'objet principal de notre étude. Notre souci est en effet d'apprendre pour mieux comprendre comment parler et écrire ce type de langage qui est essentiellement oral. Notre but n'est point tant d'apporter de nouvelles découvertes, ni d'asseoir de nouveaux faits relatifs aux débats du passé, que de faire ressortir ceux qui ont une prise sur les phénomènes qui constituent un fait linguistique particulier, inséparable du processus social.

Comme les faits sociaux et de langue vont de pair, l'approche sociolinguistique s'avère indispensable dans notre étude. Mais cette approche, rendue nécessaire, présente néanmoins le risque de ne pas pouvoir tout expliquer. Il y a donc lieu de souligner cette insuffisance, dans la mesure où l'utilisation de la linguistique transformationnelle nous semblerait être propre à clarifier la composition des termes argotiques relativement à ceux de la langue commune et des lexiques empruntés dont ils sont issus.

Soucieuse de données objectivement vérifiables, cette étude devrait, en principe, s'élaborer à partir des enquêtes, exigeant des contacts permanents avec les personnes ressources susceptibles de fournir des informations sur les différents cas de l'argot. Sur ce point, les difficultés nous semblent insolubles dans la mesure où il s'agit de l'argot français. De Toliara, nous n'avons pas accès aux différentes régions françaises où cet argot s'accentue. Nous nous sommes efforcée de lire des documents relatifs au problème à l'étude, documents qui font pratiquement défaut.

Nous nous sommes alors posée la question de savoir comment organiser notre travail de recherche. Nous avons, certes, évité un travail fastidieux de collecte de corpus d'ordre oral et qui exigerait tout un éventail de textes non requis par le cadre de cette activité de recherche.

Aussi, la lecture de quatre dictionnaires argotiques¹ nous a-t-elle conduite à réfléchir sur leur contenu qui mérite un examen minutieux. Nous avons jugé indispensable d'analyser des termes argotiques classés thématiques par leurs auteurs. On pourrait sans doute nous reprocher l'usage de ce nombre restreint de documents pour traiter un sujet aussi large. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté d'étendre notre champ d'information à des auteurs dont les travaux traitent partiellement du même sujet. Il en est ainsi de Victor Hugo, Louis-Jean Calvet, Pascale Certa, pour ne citer que ceux-là.

Dans une certaine mesure, la lecture de leurs ouvrages a contribué à l'élargissement du champ de notre recherche qui souffre néanmoins d'un terrain pratique d'appui adéquat. Certes, ces auteurs ont vécu à des époques différentes. Mais chacun, selon sa vision propre, a analysé les phénomènes argotiques de leur temps. C'est pour cette raison que le corpus qui est à la base de cette étude sur le vocabulaire argotique a été établi à partir de ces quatre dictionnaires précédés auxquels s'ajoutent divers travaux relatifs au sujet.

Pour notre part, la disposition propre à tous les niveaux de cette recherche envisage l'étude du mot : sa définition et ses sens divers qui souscrivent des remarques particulières quant à leur orthographe, et à leur construction structurelle. Une telle disposition rend légitime notre préoccupation portant sur les mots les plus usuels et les plus connus. Et dans le souci de garder l'unité de ce travail de recherche, l'examen de ces faits linguistiques de l'argot procède d'une analyse à la

¹. *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin (1990) ; *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (1980) ; *Le Dico du français branché* de P. Merle (1999) ; *Le petit Perret, illustré par l'exemple* de P. Perret (1995). fois synthétique et analytique. Pour cela, nous nous sommes efforcées de présenter les thèmes spécifiques comportant des chapitres différents. Une description aussi complète que possible de ce complexe langagier, où la façon d'agir et de penser constitue la culture même des argotiers, qui est destinée à faire apparaître les phases essentielles de la vie de l'argot dans son processus de formation et d'évolution.

C'est en suivant ce processus que ce travail de recherche est élaboré en trois parties, certes différentes, mais complémentaires.

La première partie est consacrée à la compréhension de statut et de niveau de langue partant de l'étude historique de l'argot, en faisant apparaître ses caractéristiques et fonctions essentielles. Nous examinerons ce parler dans son essence et dans sa formation en insistant sur l'explication, l'esprit d'invention et le type d'organisateur géniteur de l'argot. Il importe de noter que cette première partie repose sur des références variées portant sur les avis et observations des auteurs qui ont apporté quelques éclaircissement sur la nature de l'argot. Cette première partie nous dévoile également l'environnement social des argotiers, la vie de la voyoucratie dans «le royaume de l'argot» où une organisation linguistique spécifique règne.

Bien que son domaine soit limité dans le temps et dans l'espace, la deuxième partie se veut être un enregistrement très étendu de l'usage de l'argot. Il crée ainsi des explications sur sa signification, son emploi, sa structure, son mécanisme, son mode syntaxique et son historique. Mais même en de telles circonstances, l'enregistrement n'est pas complet. Pour cela, il faudrait avoir tout lu, tout vu et tout entendu. Une telle entreprise ne saurait néanmoins souscrire un inventaire complet des données argotiques qui ne cessent d'évoluer et dont l'étude requiert une vie entière.

Cette étude sur la réalité caractéristique de l'argot est suivie des recherches portant sur les divers procédés de création argotique. Il en est ainsi de ceux touchant les structures morpho-lexicales qui subissent des transformations diverses associées aux procédés sémantiques dont l'évolution marque de façon notoire l'impact de l'argot sur les couches socioprofessionnelles différentes. Cela explique le titre de la troisième partie, intitulée : *la manifestation de l'argot*.

Ici encore, l'argot ne relève pas seulement du domaine de la langue commune qui est essentiellement parlée, mais il embrasse aussi le monde littéraire tel qu'on le constate chez François Villon et Victor Hugo. Avec l'évolution des médias et de l'art (chanson, cinéma...), l'argot envahit toutes les dimensions de nos activités tant ordinaires que scientifiques puisqu'il atteint l'élaboration de l'activité publicitaire. Grâce à l'exploit des techniques langagières spectaculaires de l'argot, un tel phénomène a pris le devant de la scène sociolinguistique où les divers procédés de création argotique sont dans une large diffusion médiatique et littéraire.

A l'origine, était le verbe. Car c'est avec le verbe que l'homme devient vraiment un homme. Privé de ce verbe, la pensée doit se limiter aux objets individuels ou aux expériences dont elle garde un souvenir purement sensoriel et, en général, visuel¹.

L'humanité ne commença vraiment que le jour où quelque être originel, mi-animal, mi-homme s'accroupit dans une grotte ou se pencha sur un arbre. L'homme primitif se mit à se torturer le cerveau pour inventer le premier signe vocal² qui pourrait servir à désigner des objets.

Dans cette perspective et devant le développement mental de la race humaine s'ouvrit une route nouvelle et sans fin. Car les mots sont à la pensée ce que les outils sont au travail. L'homme n'a vraiment commencé à être homme qu'avec le langage. De ce fait, trois étapes conduisent l'homme à franchir l'état d'animalité pour accéder à l'état de civilisation : passage de l'agriculture à l'écriture et au langage. Pour que le cosmos soit intelligible aux humains, il a fallu inventer le langage qui permettra aux hommes de comprendre la nature sous tous ses aspects, le rôle et la finalité de l'existence.

A l'origine, l'argot est un parler utilisé par un milieu fermé formé par des marginalisés de la société. En ce moment-là, les argotiers conservaient un sens du secret et du code qui posaient un vrai problème à tous ceux qui n'appartaient pas à leur milieu. Une organisation particulière de «Royaume de l'argot», un parler commun codé et les autres règles de solidarité unissaient les membres de ce royaume. Ce n'est que plus tard qu'on a découvert les mécanismes de décodage du parler argotique. Une fois passé cet obstacle de la compréhension du code, il apparaît clairement que sous la dimension linguistique se cache une fonction de réseau d'associations des marginalisés tels que : malfaiteurs, mendiants, proxénètes, assassins, ... C'est seulement vers le milieu du XVII^e siècle que les voleurs rassemblés à Paris ont fondé le «Royaume de l'argot» qui a son organisation sociolinguistique ; c'est aussi une marque d'appartenance et d'identité culturelle.

Pour résumer, on pourrait dire que l'argot exprime la façon de communiquer des marginalisés ainsi que leur norme socioculturelle. Il règle les relations entre les argotiers. Bref, l'historique de l'argot, les caractéristiques et fonctions de l'argot, ainsi que le statut et le niveau de langue dans cette première partie sont des faits sociolinguistiques. Ces trois chapitres n'apparaissent pas dans l'ordre de la logique mais dans l'ordre de la nécessité.

¹. A propos de l'origine de la langue, Jean-Jacques Rousseau pense que «La genèse du langage est liée au besoin de communication d'une humanité plus dense, et elle s'exprime concrètement par la multiplication des inflexions de la voix et des gestes. Gestes et sons imitatifs réalisent l'idéal expressif de ce premier langage. Les articulations de la voix ne sont qu'un substitut du mouvement gestuel dans le cas où l'objet non visible ne peut plus être montré par un geste. Chaque mot articulé a valeur de proposition entière. Les noms propres précèdent les substantifs. Tout cela parce que «les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.»» (Cité par F. NEF : 1993, p. 142)

². Il démontre par la suite l'étape de la métamorphose du langage de l'homme : «Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eût besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature.» (op. cit., p. 142)

sent pas comme des données isolables ; elles sont noyées dans l'ensemble de la nature de l'argot.

1.1. - HISTORIQUE DE L'ARGOT

Depuis la création de l'argot, personne n'est au courant de la date exacte de son apparition dans le temps et dans l'espace. Par opposition à cela, le contexte socioculturel dans lequel vivent les argotiers peut expliquer l'origine historique de ce parler : né dans un milieu marginalisé pour manifester l'indépendance, l'identité et la révolte des argotiers, l'argot devient un parler opaque car le secret en demeure la règle.

Plus tard, l'expansion de l'argot transparaît en dehors du «milieu». Cette situation est due surtout à l'action des chercheurs en linguistique et des enquêteurs policiers qui ont consacré des études au système de ce parler. Notre étude veut explorer encore plus cet univers argotique.

Dans ce chapitre sur l'historique de l'argot, nous allons examiner l'étymologie, la délimitation de l'argot et les différentes sortes d'argot.

1.1.1. - *Une étymologie controversée*

De l'avis de Pierre Larousse¹, le mot *argot* vient de *ar-go* et a une des étymologies les plus disputées. Suivant Antoine Furetière², ce mot provient du nom de la ville d'*Argos*³. Mais cette étymologie n'a pas été prise au sérieux par Le Duchat qui a fait dériver le terme *argot* de *ragot* (fameux bâlitre) ayant vécu à l'époque de Louis XII. Toutefois, cette explication ne paraît pas plus acceptable que la précédente, du fait que le mot *ragot* (bavardage) ne présente aucun lien avec *argot*, lequel constitue en effet un langage mystérieux utilisé par une certaine classe sociale. On le rattache également à l'ancien français *harigoter* (déchiqueter).

L'étymologie latine *ergo* (donc, conséquemment) est inadmissible puisque ce mot ne peut pas être connu en dehors des écoles, encore moins le terme *ergoterie* ou *argoterie*, lequel a donné _____

¹. Pierre Larousse, lexicographe et éditeur français (1817-1875). Il fonda en 1852, avec Augustin Boyer, la librairie Larousse et Boyer devenue aujourd'hui Larousse. Puis il entreprit la publication du grand *Dictionnaire universel du XIX^e siècle* en quinze volumes en 1866-1876.

². Antoine Furetière : écrivain français 1619-1689, auteur du *Roman bourgeois* (1665). Son *Essai d'un dictionnaire universel* (1684) le fit exclure de l'Académie française. Son *Dictionnaire universel* paru en Hollande en 1690, constitue une source précieuse pour l'étude du vocabulaire du XVII^e siècle.

³. *Argos*, ville de Grèce, située près du golfe de Nauplie, dans la Péloponnèse, peuplée de 2000 habitants ; ancienne capitale de l'Argolide. Dans le dictionnaire de Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, ce mot signifie également (inactif).

le terme *Argutie* (subtilité de langage) suivant Cousin-Montauban¹. De là, on pose la question de savoir, comme le pense également Francisque Michel², si l'*argot* résulte d'*argus* (surveillant, espion), symbole de vigilance que les malfaiteurs tendent à mettre en défaut.

Génin³ propose une étymologie qui semblerait s'adapter au sens même du mot *argot* : une altération du mot *jargon* (en italien *gergo*). A la suite de son argument, *gergo*⁴ est un dérivé du grec *iérōs* (sacré). En ce sens, ce mot implique une langue sacrée, uniquement connue des initiés, incompréhensibles aux profanes. Par conséquent, *gergo* désigne un langage particulier aux malfaiteurs et à tous ceux qui veulent se communiquer leurs pensées sans être compris par ceux qu'ils redoutent.

1.1.2. - Délimitation de l'argot

Dans son livre intitulé *L'argot français*, Louis-Jean Calvet mentionne qu'on a trouvé, dès le XIV^e siècle, des textes relatifs aux prisons. A cette époque, des associations de vagabonds et de malfaiteurs infestaient Paris⁵. Ces derniers utilisaient des termes n'appartenant pas au français commun comme *barbane*, *beaumont*, *beauvoir*, *boucherie*, *borsueil*, *gloriette*, *gourdaine*, *griesche*, *oubliette*. Tous ces termes traduisent l'idée de (prison). Sans doute, y-a-t-il d'autres mots argotiques qui remontent plus loin dans le temps : au XII^e siècle, par exemple, on a déjà découvert les mots *gergo*, *gargon*, *jargon*.

D'après le dictionnaire argotique de Jean-Paul Colin et de Jean-Pierre Mével⁶, certains auteurs prétendent que le langage argotique n'a pas existé avant l'année 1427, époque de la première apparition des bohémiens à Paris. D'autres estiment néanmoins que ce langage était employé à cette même époque par les marchands colporteurs qui couraient les foires du Poitou. Ce

¹. Cousin-Montauban (Charles), comte de Palikao, Paris 1796-Versailles 1878, général français. Vainqueur en Chine à Palikao (1860), il présida en 1870 le dernier ministère de Napoléon III. (Tiré du dictionnaire *Le petit Larousse illustré* : 2000, p. 1266).

². Francisque Michel, érudit français, né en 1809 à Lyon, mort à Paris en 1887. Professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Bordeaux (1839), docteur ès Lettres (1846), il a contribué à la connaissance de l'ancienne littérature et de l'histoire médiévale françaises. (*Larousse du XX^e siècle*, 1928, p. 860)

³. Génin, littérateur et philologue français, né à Amiens en 1803, mort à Paris en 1856. Professeur à Laon, puis à Strasbourg ; il publia les livres *Des variations du langage français depuis le XII^e siècle, et, en 1846* (couronné par l'Académie française), *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVII^e siècle* et bien d'autres ouvrages. (op. cit., p. 754)

⁴. Cette étude étymologique, faite par Pierre Larousse, a été tirée du «Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle», *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin et al., p. 751.

⁵. Ces vagabonds et malfaiteurs se réfugiaient dans des ruelles sombres et étroites que l'on a nommées *Cour des Miracles*, dite aussi *le Royaume d'Argot*.

⁶. Denise-Geiger, Université René-Descartes, Paris, Responsable scientifique du Centre d'Argotologie, atteste : «(...) Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével, tous deux membres de notre Centre». (Tiré de l'introduction du *Dictionnaire de l'argot* de J. P. Colin et al., p. XI)

qui a conduit les voleurs et les «filous» à enrichir et à perfectionner ce système langagier pour se communiquer entre eux. Ce système de communication était certes usité dans le langage courant. Mais c'est surtout au XV^e siècle que nous avons des témoignages écrits sur l'argot. Le procès des Coquillards¹ nous en fournit, ainsi que les premières sources authentiques que l'on retrouve dans un document inestimable pour l'histoire de l'argot et dont voici un passage :

«*Les dessus nommez et les aultres qui sont de la compaignie des Coquillards en leur langaige divers noms et ne scevent pas tous toutes les sciences ou tromperies dans oud-cas est faite mencion. Mais sont les ung habiles a faire une chose et les aultres a faire aultre chose ; et quand ils se debatent l'ung contre l'aultre, chacun reproche a son compaignon de ce quoy in scet servir en la science et se appellent :*

Crocheteurs

Desrocheurs

Bazisseurs

Vendengeurs

Planeteurs

Desbochilleurs

Beffleurs

Fourbes

Blancs coulons

Envoyeurs

Dessarqueurs

Baladeurs

Pipeurs

Gascatres

Bretons

Esteveurs

Ung crocheteur c'est celluy qui scet crocheter serrures.

Ung vendengeur c'est ung coppeur de bourses.

Ung beffleur c'est ung larron qui attrait les simples (compaignons) a jouer.

Ung envoyeur c'est ung muldrier.

Ung desrocheur c'est celluy qui ne laisse rien a celluy qu'il desrobe.

Ung planteur c'est celluy qui baille des faulx lingos, les faulses chainnes et les faulses pierres.

Ung fourbe c'est celluy qui porte les faulx lingos ou aultres faulses marchandises. »

Pour sa part, le savant français Frédéric Sauvage (1786-1857)² assure à son tour que c'est aux élèves débauchés que l'on doit la fondation du langage argotique.

Face aux propos contradictoires des auteurs, il s'avère difficile de déterminer le moment où l'argot a réellement commencé pour la première fois. A vrai dire, ce terme est d'origine _____

¹. «En 1455, à Dijon, des membres de la bande des Coquillards sont arrêtés et jugés. Ces marginaux, sans doute au nombre d'un millier, étaient en partie issus des mercenaires de la guerre de Cent ans, et ils doivent leur nom à la coquille qu'ils portaient pour se faire passer pour des pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle : il leur était plus facile de détrousser les vrais pèlerins. Leurs activités étaient diverses : voleurs, tricheurs au jeu, faux monnayeurs, etc. Au cours du procès de Dijon, certains d'entre eux livrent à la justice les noms de leurs complices et des éléments de leur langage.» (L. J. Calvet : 1994, pp. 16-17). Un nommé Dimanche le Loup a donné les clefs du glossaire de la Coquille aux chats fourrés (policiers).

². Sauvage Frédéric, né à Boulogne-sur-Mer en 1786, mort à Paris en 1857, inventeur français (Tiré du dictionnaire *Le petit Larousse illustré*, 2000, p. 1664)

obscure. On sait néanmoins le rôle qu'occupe l'argot du «milieu»¹ dont l'évolution n'a cessé d'envahir les différentes couches socioprofessionnelles : bureaucrates, cinéastes, artistes, paysans, voire les hommes de la rue.

Les différentes appellations *gergo*, *gargo*, *parler des voleurs* ou *jargon* dénotent la même chose que le «langage des gueux». En 1634, ce dernier a déjà été reformé et imprimé, année au cours de laquelle le terme *jargon* surpasse les autres appellations. Ce terme a, par la suite, subi une mutation sémantique par la nouvelle apparition du mot *argot* dans le sens de corporation des gueux ou des voleurs. Ainsi au XVII^è siècle, *jargon* et *argot* demeurent synonymes. Mais il s'ensuit que le second se substitue au premier, lequel n'a pas pour autant disparu puisqu'il subsiste tout en _____ restant en usage dans le français commun.

Dans la première moitié du XVIII^è siècle, la bourgeoisie française² s'est passionnée pour ce vocabulaire et l'on découvre de nombreuses pièces littéraires parsemées de mots argotiques. Ceci explique la figuration de mots argotiques dans le Dictionnaire de l'Académie française à partir de 1740. C'est pourquoi François Villon (cf. p. 92) estime que l'argot est une langue juteuse, riche et rugueuse. Par Pierre Bourdrier³ et beaucoup d'autres argotiers, vu sa richesse et son usage devenu courant, l'argot a été considéré comme une façon d'être qui engendre non seulement un habitus, mais aussi l'univers du langage dont la valeur marque nettement les hommes cultivés.

Des hommes de lettres considèrent l'argot comme une langue dans la langue, un fragment d'une langue quelconque que l'homme a parlé et qui se perdrat. Ils pensent également que cette langue verte⁴ souscrit une façon de servir la civilisation pour étendre les désuets de la pratique sociale. C'est une sorte de greffe malsaine qui produit un parasite.

Si on y creuse bien, on découvre dans l'argot l'emploi de plusieurs langues et dialectes :

¹. L'argot du «milieu» comprend une façon de communiquer dans le clan des malfaiteurs, des voleurs, des assassins, des mendiants et des marginaux de toutes espèces qui reflètent ses locuteurs d'origine.

². «Sainéan cite un document intéressant : il s'agit d'un *Journal* (celui de Mathieu Marais) expliquant qu'en novembre 1721 on aurait sorti Cartouche de sa prison, peu de temps avant sa mort, et que, dans une «chambre haute», des messieurs bien habillés le questionnèrent : «Or ces messieurs étaient les Comédiens françois, qui vouloient avoir ces chansons et cet argot pour mettre dans une comédie, qui a été scandaleusement jouée au théâtre français sous le titre de *Cartouche ou les voleurs*¹» (L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, Paris, 1912 ; rééd. Slatkime reprints, Genève, 1973, t.1, p.64)

Cartouche aurait donc été un informateur direct. Ce qui est sûr, c'est que son personnage fut à cette époque très à la mode et que, du même coup, l'argot se trouva sur le devant de la scène (...)» (L. J. Calvet : 1994, p. 22)

³. Pierre Bourdrier, sociologue français (Denguin, Pyrénées-Atlantiques, 1930). Il s'est intéressé à la sociologie de l'éducation (*La Reproduction*, 1970) et de la culture (*La Distinction*, 1979).

⁴. «On a par ailleurs baptisé l'argot *langue verte* (l'expression est datée de 1852) avec deux connotations différentes, l'une renvoyant à la langue des jeux (par référence au tapis vert) et l'autre à la rudesse (qu'exprime par exemple l'adverbe *vertement* dans une phrase comme *parler vertement*). La langue verte est ici conçue comme langue de tricheurs mais aussi comme langue rude.» (L. J. Calvet : 1994, p. 3)

le vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, l'italien, le levantin¹, auxquels s'ajoutent l'arabe, l'anglais, l'allemand,..., enfin, le basque et le celte. Par souci d'explicitation, prenons les termes de : *resquiller* (glisser), venu du provençal, *taquin* (tricheur), issu de l'espagnol, *gonze* (niais), tiré de l'italien ; *chnouf* (drogue) et *cleb* (chien) proviennent respectivement de l'allemand et de l'arabe. Enfin, il y a le terme *speedé* (nerveux, agité, survolté) de l'anglais *speed*.

Henri Bonnard², dans son article sur l'argot, contenu dans le dictionnaire argotique de Jean-Paul Colin et al., nous donne sa version propre sur la définition de ce mot : «(...) le mot argot a désigné depuis soit un vocabulaire secret, réservé à un groupe d'initiés (...), soit un ensemble de termes insolites tenus pour vulgaires» (1990, p. 743).

Gaston Esnault s'élève contre la conception répandue qui fait de l'argot une sorte de codage secret des illettrés, par le fait que si le théâtre du Moyen-Age insère l'argot dans la bouche des truands, ceci constitue en revanche la preuve que le public devait les comprendre. Puis il ne prend pas au sérieux la découverte selon laquelle les voleurs rassemblés à Paris se sont organisés en un Etat à part pour fonder le «Royaume de l'argot», ayant sa langue, son chef, ses impôts.

Quoique son origine ne soit pas parfaitement connue, il est prouvé que l'argot exprime, dès son origine, la façon de communiquer des mendiants. Il devient une création culturelle et langagière, rendue possible et stimulée par une solidarité des groupes marginalisés comme les assassins et les voleurs. Pour ces groupes,

l'organisation sociolinguistique atteste un sentiment d'appartenance et d'identité socioculturelle. Mais ce sont surtout ces voleurs qui l'ont répandu vers le milieu du XVII^e siècle pour valoriser leur comportement dans la société.

On considère ici les conduites linguistiques en tant qu' «activités sociales», c'est-à-dire des comportements linguistiques qui peuvent être le fait de groupes sociaux. Les normes sociales déterminent le comportement dans une communauté linguistique définie par rapport à la langue elle-même. Les usagers de l'argot du «milieu» ont leur norme sociale. Ils occupent un même territoire, ayant le même langage, soumis aux mêmes lois et coutumes. L'argot peut passer pour une coutume à partir du moment où ses locuteurs d'origine le conforment quotidiennement à leur manière de parler. Cette «coutume langagière» forme le code du groupe. Elle règle les relations entre les argotiers. Bref, la règle fondamentale se voit à travers le codage du langage. C'est ce qui nous intéresse le plus dans cette étude.

Dans les sociétés argotiques, où il y a méconnaissance de la loi écrite, la coutume et la morale règlent toute leur action et assurent la stabilité, la continuité de l'ordre social. Par la force _____

¹. Le levantin : une langue de ports de la Méditerranée.

². Henri Bonnard (1781-1857), géologue français, inspecteur des mines, membre de l'Académie des sciences (1837).

(*Larousse du XX^e siècle*, 1928, p. 770)

du temps, elles deviennent à la longue, pour l'argotier, une seconde nature.

Un des objets essentiels d'un code moral est justement l'adaptation des impulsions de la nature humaine aux nécessités et aux circonstances vécues. L'impulsion des argotiers du «milieu» a rencontré le génie qui s'était livré à leur talent en guise de réaction sur leur position sociale. Ces circonstances sociolinguistiques ont engendré un certain type de parler que l'argotier garde avec lui partout où il va.

La pratique de ce langage devient un élément décisif pour l'intégration du groupe. Ces faits linguistiques peuvent donc être pris pour un indice de clivages sociaux. C'est pourquoi l'activité linguistique signifie une activité sociale par excellence. En tout cas, le langage argotique désigne l'expression d'une culture en relation avec la situation de communication.

La classe sociale des argotiers se reconnaît, du point de vue financier, par les revenus inférieurs. Faute d'éducation adéquate, due notamment au milieu fréquenté, les membres de cette classe provoquent à l'origine l'usage courant de l'argot. Poussés par leurs nouveaux besoins, les usagers adoptent un nouveau mode langagier qui produit incessamment des termes qui se _____ rapprochent de l'argot. Voilà pourquoi, jusqu'au XVIII^e siècle, ce groupe, taxé de hors-la-loi, avait connu une organisation stable et fermée. Dès que les voleurs se furent organisés en corporations, ils eurent nécessairement un langage à eux, incompréhensible par les non-initiés.

Comme dans tout nouveau mode langagier adopté, il y a une création d'un grand nombre de mots. Ce langage mystérieux des hors-la-loi a introduit, depuis, soit un discours secret réservé à un groupe d'initiés, soit un ensemble de termes insolites tenus pour vulgaires et moins expressifs.

Cela nous amène à dire que l'argot fonctionne comme une expression détournée, un moyen de dissimulation de la pensée incomprise de leurs interlocuteurs. En tout cas, par cette dissimulation, il exprime à la fois une marque de fierté et un signe d'appartenance sociale.

Le célèbre auteur français Victor Hugo s'efforce d'étayer et de définir l'argot dans son livre intitulé *Les Misérables* (1973, pp. 10-23). Dans cet ouvrage, il consacre tout un livre à l'analyse de l'argot. En tant que poète et orateur, il définit l'origine de l'argot au chapitre II comme une langue des chiourmes, des bagnes, de tout ce que la société a de plus abominable. A ses yeux, l'argot est affreux et odieux, étant la langue des bandits. Il le qualifie également comme un révoltant patois qui fait frémir. Et l'auteur de conclure que l'usage de l'argot règne dans le parler des bas-fonds de l'ordre social.

Cette image dégoûtante de l'argot présentée par Victor Hugo rappelle la signification de deux expressions chinoises : *li yu* et *li yan*. L'un et l'autre ont des connotations péjoratives évidentes. Alors que l'adjectif *li* signifie (inculte, vulgaire ou grossier), les noms *yu* et *yan* traduisent respectivement (langue) et (parler). De ce fait, *li yu* a le sens de langue grossière et *li yan*, discours inculte. Il s'agit là de propos vulgaires n'ayant en réalité, aucune valeur significative, n'ayant pas trait au langage savant.

1.1.3. - *Les différentes sortes d'argot et l'extension de son emploi*

On constate que l'argot apparaît, depuis le Moyen-Age, dans tous les milieux fermés. Il comporte un certain nombre de termes de métiers. Avec le développement de l'industrie, ces derniers s'élargissent, incorporant divers domaines de l'expérience professionnelle. Cette extension permet la connaissance d'un grand nombre de termes particuliers introduits dans certaines activités de la vie quotidienne et socioprofessionnelle. Par là-même, cette langue de métier a toujours été populaire à l'instar de *li yu* ou de *li yan* chez les Chinois. Ceux qui l'ont pratiquée occupent des métiers fermés sur eux-mêmes. Ce sont les argotiers des ramoneurs, des merciers, des forains, des rempailleurs de chaises. D'autres milieux n'échappent pas à l'intrusion de l'argot depuis cette époque. On y rencontre les argots des Faubourgs, des théâtres appelés plus communément par l'argot des coulisses. Les collégiens, les chiffonniers, les bouchers et les polytechniciens ne sont pas épargnés à ses attractions.

A l'argot du «milieu», s'ajoute un autre type d'argot dont on peut relever les différents aspects sous lesquels il se présente. Tous les métiers, toutes les professions, toutes les formes de l'intelligence ont leur argot au pluriel : les argots. Quoiqu'on puisse dire, ce transfert de domaine dans l'usage de l'argot nous conduit à creuser davantage son extension de sens.

Il n'est pas étonnant qu'on retrouve l'emploi des termes argotiques dans divers groupes sociaux qui les utilisent différemment. On parle ainsi de l'argot du curé ou du médecin pour dire tout simplement des jargons propres à des domaines particuliers des activités humaines. Une confusion apparaît donc ici dans l'emploi du terme *argot*. Cette situation explique le fait que dans des dictionnaires et certains ouvrages littéraires, on utilise les termes *baragouin*, *patois* ou *jargon* à la place de *l'argot*. Et l'on classe généralement un mot ou une expression incompréhensibles dans ces catégories de phénomènes linguistiques.

Voyons le cas des deux termes *baragouin* et *patois* :

- *Baragouin*¹, il traduit un langage où les sons sont tellement alternés qu'il devient inintelligible : *Je ne puis rien comprendre à ce baragouin* -ce dont tu parles, c'est du baragouin, du charabia-. Et

¹. A titre d'illustration, voyons-en l'exemple tiré du *Dictionnaire Littré* : «Au XIV^e siècle, les quelx appelerent l'exposant sanglant baragouyn ; icelluy leur dist : beaux seigneurs, je ne suis point baragouyn, mais aussi bon chrestien,...» (Littré : 1959, tome I, p. 441)

l'on taxe même une communication incompréhensible de chinoiserie. Pour certains amis de lettres, le *baragouin* acquiert la même signification que le mot *jargon*, lequel a plus de valeur dans l'énoncé oral. Le *jargon*¹ se rapproche davantage des dialectes qui ne sont plus en usage, à l'instar du *patois*.

- *Patois* désigne un parler provincial qui a littéralement cessé d'être cultivé et dont courant dans la conversation, notamment chez les paysans des provinces et les rapproche du *jargon* qui relève d'une langue pauvre et bizarre reposant sur la

l'usage reste ouvriers. Le *patois* se langue gauloise².

De ces deux aspects d'appellation des termes argotiques, il ressort une caractéristique fondamentale des mots *jargon* et *argot* : leur usage s'amplifie dans le temps et dans l'espace et s'incorpore dans divers milieux socioprofessionnels. Ici et là, ils souscrivent un caractère cryptoludique où leur sens n'est pas toujours clair. De ce fait, le dictionnaire de Paul Robert (1978, p. 1042) définit l'argot comme «*la langue des malfaiteurs, du milieu*» tandis que le *jargon* introduit un «*langage incompréhensible*» puisque ce «*langage particulier a un groupe et est caractérisé par sa complication, l'affection de certains mots, de certaines tournures*».

Cette distinction ne comporte cependant aucun caractère scientifique. Car les usages auxquels font référence ces définitions ne se distinguent pas aussi facilement que semblerait l'attester le dictionnaire. En effet, il s'avère difficile de nos jours de considérer comme malfaiteurs tous les utilisateurs de l'argot. En outre, on remarque l'usage du jargon partout présent dans nos activités humaines : scientifique et politicien de haute envergure l'utilisent, même dans leurs discours savamment prononcés. Tous les messages secrets actuellement en usage dans la haute sphère diplomatique et policière reposent sur des codes incompris de ceux qui ne les pratiquent pas. Car partout où la vie humaine évolue, nous sommes en présence de ceux qui jargonnent.

Partant de cette constatation, on a l'impression que, pour les argotiers, le terme *jargon* revêt des emplois équivoques, mais dont la richesse attire de nos jours l'attention des linguistes. Son emploi recherché rappelle ainsi le goût de la préciosité des penseurs du XVII^e siècle où la tendance au raffinement de l'expression littéraire transforme la langue commune par l'usage des

¹. «*Jargon* n.m (du radical onomot. *garg-*, gosier). 1. Un mode de parler artificiel et secret inventé par les malfaiteurs pour correspondre entre eux. 2. Un procédé d'altération du lexique, destiné à créer un instrument de communication confidentiel : javanais, louchebem,...3. Renvoie à tout code professionnel, technique ou culturel

qui crée un mode d'expression considéré comme marginal par l'ensemble de la communauté parlante : jargon d'informaticiens, d'économistes (...)» (J. P. Colin et al. : 1990, p. 344).

². Prenons l'exemple cité dans le dictionnaire de Littré pour mettre en exergue ce parler provincial : «Plusieurs femmes y alloient (écouter un prédicateur) curieusement de nuict et de jour ; Si apperceus venir de la forest une merveilleuse cyngesse grande et layde,...» (op. cit., tome III, p. 4545)

figures stylistiques diverses : métaphore, synecdoque et autres. C'est de la même manière que l'on assiste récemment à un afflux nouveau de l'argot que l'on substitue au technolekte de tendance scientifique. En effet, la technique moderne introduit un langage nouveau incorporé dans le monde scientifique dont la compréhension et l'emploi forment l'apanage des spécialistes. Il y a lieu ici de préciser que le technolekte vise la transparence et la clarté du jargon scientifique qui refuse toute polysémie des anciens argots.

De cette analyse apparaît l'enjeu de leur usage respectif chez les initiés et non-initiés. Parallèlement, un technolekte élaboré pour la transparence n'est pas moins opaque pour un non-initié. Un médecin peut tout à la fois parler scientifiquement et argotiquement avec une infirmière, par exemple, en faisant une troncation du mot *perfusion* en *perf* (jargon de la médecine). Pour leur patient non-initié, ce terme demeure incompréhensible.

Ce qui fait donc que le terme proposé au Centre d'Argotologie *jargon*¹ reflète un argot réformé et modernisé, dû notamment à l'afflux des termes scientifiques et positifs, touchant surtout le domaine intellectuel, considéré par le non-initié comme prestigieux. Un tel technolekte diffère de l'argot, auquel les malfaiteurs se sont familiarisés en faisant usage des termes grossiers des prostitués, des drogués ou des prisonniers. Il s'ensuit un parler scientifique argotisé appelé *jargon*, lequel combine les deux aspects du technolekte incluant un langage «scientifico-argotique».

Cette distension sémantique du mot *argot* nous conduit à découvrir la course de son évolution dans le temps et dans l'espace.

Une langue a toujours son historique quand elle n'a pas été artificiellement formée. Et tout au long de son histoire, elle embrasse et combine l'usage présent et son usage passé afin de donner au premier toute la plénitude et la sûreté qu'elle comporte. Dans ce cas, le passé jette quelque lumière sur le présent. L'histoire d'une langue comporte, certes, cet usage présent, mais elle dépend également de son origine, de ses racines qui évoluent avec le temps et l'espace. En tant que parler à part, l'argot sert à se communiquer à l'aide d'un codage dont la maîtrise s'avère nécessaire. Le code forme une règle ayant un caractère révélateur de sens et dont la pierre de touche inclut l'expérience argotique. C'est ainsi que le parler des malfaiteurs laisse des traces dans la langue commune où les mots d'origine argotique² ont perdu par la suite leur connotation secrète.

¹. «Aussi Denise François-Geiger propose-t-elle de nommer *jargon* un certain type de parler spécialisé qui joue sur la perméabilité lexicale, c'est-à-dire sur la faculté, dans certains cas, pour un mot donné, d'être opaque, pour certains utilisateurs de la langue, et transparent, pour d'autres. » (*Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 344)

². *Camelot* désigne à la fois un mendiant et un marchand ambulant ; *Trimer* fait partie du vocabulaire des mendiants itinérants et se traduit à l'origine par (marcher) ; *Amadouer*, c'est proprement frotter avec de l'amadou afin de se jaunir, comme le faisaient les mendiants de la Cour des Miracles, qui s'en passaient sur les visages pour avoir l'air malade. Ce verbe désignait dans l'argot du XVII^e siècle cette pratique propre aux mendiants ; *Matois*, c'est l'homme passible de la mathe, c'est-à-dire du gibet.

Voilà pourquoi leur extension introduit une phraséologie particulière plus ou moins riche, sinon pittoresque, lorsqu'elle est employée par des professionnels exerçant le même art.

Malgré la moindre importance que l'on accorde à l'argot du «milieu», les points de vue sont divisés en ce qui concerne ce type de langage parmi les différents chercheurs.

Pour Jean-Paul Colin, Jean Pierre-Mével et Gaston Esnault, l'argot renferme un usage insolite, codé et vulgaire dans le milieu des illettrés. Victor Hugo soutient, de son côté, qu'il s'agit d'un parler des bandits et des bas-fonds de l'ordre social, alors que Sauvage attribue la fondation de l'argot aux élèves débauchés. Certains commentateurs, dont Le Duchat et Antoine Furetière, se basent sur des aspects étymologiques du terme *argot*, comme on l'a déjà signalé précédemment. Les points de vue sembleraient néanmoins équivoques si l'on considérait l'idée de l'argot selon la version propre à François Villon et à Pierre Bourdrier. Ils le prennent pour une langue juteuse, riche et rugueuse revêtant un certain art de vivre, une façon d'être au monde. Voilà ce qui donne à cette communauté linguistique un caractère particulier ne cessant de se transformer avec le temps.

A la lumière de ces opinions plus ou moins controversées, on peut dire que le langage argotique n'est pas seulement un instrument de communication porteur d'un contenu codé, très utile dans certains domaines. Mais il constitue également des indicateurs de la position sociale des argotiers, de leur situation socioprofessionnelle qui manifeste leur aspiration profonde dans la vie du groupe. En effet, le parler argotique possède ses caractéristiques propres.

1.2. - CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS DE L'ARGOT

A l'origine, l'argot était l'une des formes linguistiques dérivées de la langue commune. Cependant, il acquiert des caractéristiques qui le distinguent des autres formes de langue par son aspect crypto-ludique, son constant renouvellement, la singularité de son lexique et de sa syntaxe. Un des caractères frappants de l'argot vient de sa fonction ludique, laquelle sous-tend un aspect cryptique. Une langue cryptique¹ ne dévoile pas toujours son sens au non-initié. De ce fait, l'argot implique des formes linguistiques masquant les secrets des usagers. De ce point de vue, il est intéressant de porter un regard sociolinguistique sur l'argot qui se réduit à de simples jeux verbaux -entre ses interlocuteurs-, ayant sa puissance et sa richesse par l'institution des mots nouveaux qu'il engendre à travers les différentes couches socioprofessionnelles.

Par opposition à la langue commune, une création sociale, l'argot comporte une création

¹. Ce mot d'origine grecque, *kryptos*, signifie littéralement (caché).

individuelle¹ de mots : soit par l'invention de mots nouveaux ; soit par la transformation de mots déjà existants dans le but d'étonner et d'amuser son interlocuteur. Si, d'un côté, les créations restent aux stades embryonnaires puisqu'elles sont utilisées par des groupes restreints, c'est que, de l'autre, leurs impacts touchent toute la communauté humaine. C'est un fait linguistique universel qui n'a pas d'ancrage géographique.

Une autre caractéristique de l'argot se situe au niveau de la particularité de son lexique. Il est riche pour exprimer tout acte négatif, des mots ou des périphrases contournants sur les crimes contre nature, les mauvaises actions où les synonymes abondent². Mais quand il s'agit de parler de vertu ou d'action honorable comprenant des actes positifs, les mots manquent aux argotiers. Pour combler cette lacune, ils ont deux possibilités : d'un côté, ils font recours au français commun, aux périphrases, en usant des mots qui n'existent pas en argot³ ; de l'autre, ils ne parlent qu'avec mépris dans le but de terroriser et de manifester leur antipathie à ceux qui n'appartiennent pas à leur groupe social. Prenons, à titre d'exemple, le cas des mots argotiques *grand bêcheur* ou *grand prétentieux*, *ogre* et *misère* dénotés respectivement en français commun par (avocat général), (escompteur), (philosophie). Victor Hugo (1973, p. 25) soulève justement l'agressivité de l'argot en disant : «*Comme on le voit, l'argot tout entier, l'argot d'il y a quatre cents ans comme l'argot d'aujourd'hui est pénétré de ce sombre esprit symbolique qui donne à tous les mots tantôt une allure dolente, tantôt un air menaçant.* »

L'argot se spécifie aussi par son constant renouvellement lexical. En tant que langue secrète, il ne peut que changer aussitôt qu'il se divulgue hors du cercle des initiés. C'est dans cette perspective que l'ironie garde sa place dans certains champs lexicaux. Les termes du français commun *élégant*, *enfant* et *se baigner* se transforment respectivement en *ridé*, *merdeux* et *se tremper dans le potage* dans la langue argotique. De même certaines expressions françaises, dont *éclater de rire* et *curé en soutane* expriment successivement *se fendre la gueule* et *corbeau, sanglier* en argot.

Elargissant son champ lexical dans des domaines variés de la vie sociale, l'argotier emploie des vocabulaires propres à la publicité, à l'histoire, au monde sociopolitique sans minimiser ceux qui touchent la mort, la guerre et les contextes scientifico-techniques. Il amuse tout

¹. L'opposition entre une création sociale et une création individuelle nous permet d'évoquer la première opposition qu'établit Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale*, où il différencie nettement la langue et la parole : «En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; (...)» (cf. p. 30). La langue est «un produit social de la faculté de langage» (cf. p. 25) et la parole est «au contraire un acte individuel» (cf. p. 30). On pourrait dire que l'argot hérite plutôt de la caractéristique de la parole que de la langue.

². Cf. appendice pp. 137 - 140.

³. Ainsi ils appellent : *la Sorbonne* (la tête : le siège de la pensée), *la muette* (la conscience), *arche de Noé* (Académie) et *le truc de la morgane et de lance*, c'est-à-dire la cérémonie du sel et de l'eau pour désigner (le baptême).

un chacun par l'usage des termes hors du commun. Aussi, désigne-t-on *les philosophes* par *les savates* et *la guerre* par *la riflette*.

Comme l'argot impose de nos jours ses normes, on ne peut plus contrôler ce phénomène de la rue qui envahit les secteurs négligés ou méprisés par la science académique. Pour ne parler que du terme *drogue*, le dictionnaire non argotique¹ se contente de le dénommer par le mot *drogue*, considéré comme une variante de stupéfiant. Dans le dictionnaire argotique, son explication s'élargit en incluant les divers types de drogues utilisés avec ses dérivés², leur mode d'emploi.

Cette particularité de l'argot se retrouve également dans la structure syntaxique innovée par certaines transformations des propositions³ qui assignent à l'argot certaines fonctions diverses : fonction crypto-ludique, fonction expressive en tant qu'instrument de communication. En effet, ce type de langage exprime ouvertement un message difficilement compréhensible. Car il ne peut être décodé que par des initiés qui cachent leur intention. Aussi, le langage argotique se présente-t-il comme un moyen de dissimulation des intentions signifiantes reconnues par les truands pour qui l'usage des mots de passe atteste leur appartenance à la communauté des argotiers.

A la fonction expressive s'ajoute celle où l'argot assure la fonction emblématique : c'est un langage qui reflète un message symbolique par signe fondé sur l'origine des termes utilisés. Dans tous les cas, l'argot traduit l'acte essentiel d'identité collective où son exploitation particulière circonscrit son emploi dans la langue commune au second degré, c'est-à-dire se place tout de suite après la langue commune. Dans cette perspective, il sert à exprimer non seulement la familiarité et la passion, mais aussi la hâblerie, la désinvolture et la rage. Ici réside également la fonction expressive de l'argot souvent usité par des conférenciers pour adoucir, non sans snobisme, la rigueur de leurs raisonnements.

En somme, l'argot peut permettre à ses locuteurs certaines manœuvres d'également du parler quotidien (le français commun). C'est ainsi que ces derniers possèdent à la fois la capacité

¹. Selon *Le Petit Larousse en couleur*, le mot *drogue* dénote : «(...) substance pouvant modifier l'état de la conscience ; stupéfiant. - Drogue dure, engendant un état de dépendance. - Drogue douce qui a des effets mineurs sur l'organisme.» (*Le Petit Larousse en couleur*, 1973, p. 350). Voici également ce que nous dit Paul Robert à propos de ce terme dans son *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, où le mot *drogue* signifie : «2. Fam. Stupéfiant» (Paul Robert : 1978, p. 580). Le *Petit Robert*, par contre, procure des renseignements assez fournis sur ce terme. *Drogue* : «(...) Stupéfiant. ⇒Fam.came, camelote, chnouf, dope, fumette, reniflette, acide blanche, coke, crack, herbe, poudre. Dose de drogue. Drogues dures engendant rapidement une dépendance physique et psychique (héroïne, cocaïne, L.S.D., amphétamine, etc.). Drogues douces, n'entraînant pas nécessairement d'une dépendance physique (marijuana, haschish, etc.). Drogues euphorisantes, stimulantes (ecstasy), hallucinogènes. Les effets de la

drogue \Leftrightarrow défoncé, overdose, surdose, décoller, flipper, planer» (*Petit Robert*, 2000, p. 773). Nous constatons donc que les dictionnaires non argotiques généralisent ce terme, ils n'en donnent que des informations très limitées et vagues, excepté le *Petit Robert* où la définition apparaît beaucoup plus précise. Ceci peut s'expliquer par le fait que ce dernier accepte des mots argotiques dans son dictionnaire.

². Cf. le champ lexical, p. 137.

³. Cf. le domaine du signifiant, p. 33.

d'étonner et l'aptitude à tromper, lesquelles confèrent à l'argot sa fonction ludique consistant à jouer avec des mots ayant des aspects crypto-ludiques.

Même si les autres fonctions, dont celle d'emblématique, prévalent dans certains domaines, il y a néanmoins lieu de noter que cette fonction cryptique constitue le principe fondamental de ce langage. Toutefois, certaines images utilisées n'ont rien de cryptique dans la mesure où les non-initiés parviennent facilement à décoder le message secret. C'est pourquoi ils n'ont pas eu du mal à déchiffrer le sens de certains mots comme *rouge*, *la bavarde* et *la boule* pour désigner respectivement (le sang), (la bouche) et (la tête). Il se trouve qu'au fil du temps, certains vocabulaires argotiques deviennent compréhensibles pour le grand public au fur et à mesure que diminue leur fonction cryptique.

Ainsi : *Le vol à la tire* consiste à extraire le portefeuille de la poche de sa victime en s'aidant de deux doigts en pince ;

Le tireur se débarrasse le plus vite possible de ce qu'il vient de voler en le passant à un complice, le *trimballeur* ;

Le vol à l'étalage signifie le vol des marchandises exposées par un commerçant ;

Le vol à l'arraché consiste à s'emparer d'un sac, le plus souvent en passant sur une moto ou une mobylette ;

Le vol à la roulotte s'effectue en dévalisant les voitures en stationnement (en particulier les postes de radio). On appelle *roulottiers* les adeptes de cette technique ;

L'enquillage consiste à cacher entre les *cuisse*s (les *quilles*) le produit du vol, pratiqué par une *enquilleuse* (cette technique est typiquement féminine, car elle nécessite le port de la jupe).

Les dénominations de ces différentes techniques de vol des argotiers dévoilent leur signification. Ces expressions argotiques perdent leur caractère cryptique et deviennent intelligibles pour tout le monde. La popularité et le succès de l'argot en dehors du cercle des initiés favorisent son expansion tout en portant atteinte à sa nature cryptique. Voilà pourquoi, la présence de l'argot dans l'écrit, la littérature, la chanson, le film, la publicité le vulgarise. Dès lors, il ne se limite plus à quelques groupes fermés.

Le traitement du statut et du niveau de langue va compléter l'étude sur les caractéristiques, qui n'ont pas moins d'impact dans l'analyse des phénomènes argotiques.

1.3. - STATUT ET NIVEAU DE LANGUE

Chaque langue possède son statut et son niveau. S'agissant ici d'un parler dérivé de la langue commune, nous examinerons, dans l'ordre, le statut et le niveau de l'argot par rapport à la langue commune.

1.3.1. - *Statut de l'argot*

Les opinions divergent en ce qui concerne l'acquisition du statut linguistique par l'argot. Alors qu'une partie des hommes de lettres considère l'argot comme une langue, une autre partie refuse ce point de vue et ne lui assigne qu'un statut lexical. Sans entrer dans l'une ou l'autre alternative, notre tâche consiste à expliquer le critère de base sur lequel il y a possibilité d'appréhender la valeur significative des phénomènes argotiques. De tels phénomènes sont circonscrits dans divers champs sociolinguistiques qui assurent une fonction de communication pour satisfaire les besoins des locuteurs. Comme moyen de communication, l'argot peut être considéré comme une langue, au sens où il s'alimente quotidiennement d'un champ lexical comportant des mots nouveaux, de nouvelles expressions ou formules nécessitant un décodage spécifique. En tant que fait linguistique, il recourt à la même création lexicale ou syntaxique que la langue commune. Par là-même, sa syntaxe, tout en subissant des transformations¹ progressives, ne diffère pas de celle du français. Ces transformations exigent un constant renouvellement des champs lexical et syntaxique qui évoluent dans le temps. Toutefois, on constate une insuffisance lexicale pour exprimer les bonnes mœurs. L'argotier a recours à la langue française pour combler cette lacune que l'on retrouve également au niveau syntaxique, où l'imperfection s'accuse notamment aux yeux des non-initiés.

Par ses propriétés, l'argot ne permet pas de constituer une nouvelle langue, étant une variante de la langue française dont il dérive en fonction des circonstances sociolinguistiques. Cela explique l'idée que la linguistique variationiste se distingue, d'un côté, par une variable inscrite dans un champ de dispersion incluant des possibilités de réalisation des formes linguistiques et, de l'autre, par une variante incorporée dans chacune de ses réalisations. Nous pouvons donc considérer la langue française dans son ensemble comme une variable et l'argot comme une de ses variantes. Par conséquent, ce dernier ne présente pas une forme isolée mais une variante lexicale, composée d'un lexique qui s'enracine dans la langue quotidienne. De ce fait, on ne peut pas le

¹. Cf. Les procédés de création argotique : le domaine du signifiant, p. 33. considérer comme une langue, car ses éléments lexicaux demeurent essentiellement oraux. En effet, l'argot véhicule des éléments de vocabulaire commun, avec sa phonétique et sa grammaire, non une langue à part entière¹. N'étant pas une forme séparée de la langue, il inclut l'existence de signes reflétant la division en groupes de communauté humaine où chaque individu marque de son sceau la langue générale avec ses règles fondamentales. A. Van Gennep, dans son ouvrage intitulé *Essai d'une théorie des langues spéciales*, écrit justement sur ce point : «*De même que ces sociétés ont pour règles internes des règles qui valent pour la société entière (sinon elles s'en détacheraient pour former des sociétés autonomes), de même des langues spéciales suivent les règles fondamentales de la langue générale à laquelle elles sont liées.*» (1968, p. 10)

Face aux divers types de variétés de la langue, nous allons essayer de situer dans quel type nous pouvons classer l'argot.

Depuis son origine jusqu'à nos jours, l'argot n'a pas acquis le statut de langue. Même si des hommes de lettres le traitent comme une langue, il n'arrive pas à remplacer la langue commune. Par contre, l'espéranto², une langue artificielle, est accepté universellement.

Par rapport à la langue normalisée, l'argot possède les caractéristiques d'une langue, à savoir : l'historicité et la vitalité. Cependant, il n'a presque pas d'autonomie, vu sa dépendance lexicale face au français commun³. Car chacun use de l'argot à sa propre guise sans se préoccuper des normes grammaticales. D'une façon générale, une langue recherchée, dont l'argot, n'a ni grammaire ni orthographe fixes comme le français commun. Ses normes peuvent changer dans l'espace et dans le temps selon la société qui l'utilise. D'ailleurs, il n'existe pas encore d'ouvrage de grammaire, d'orthographe pour bien parler l'argot. Nous ne devons pas non plus ignorer les études faites par certains linguistes ou argotiers. Dans leurs recherches, ils démontrent le mécanisme des formations et créations des mots argotiques que nous classerons à titre de grammaire comme les argots à clé⁴.

¹. Victor Hugo et Louis-Jean Calvet soutiennent cette thèse en insistant sur la dépendance de l'argot. Selon Victor Hugo, «L'argot vit sur la langue. Il en use à sa fantaisie, il y puise au hasard, et il se borne souvent, quand le besoin surgit, à la dénaturer sommairement et grossièrement.» (V. Hugo : 1973, p. 25). Pour sa part, Louis-Jean Calvet le considère comme «Un sous-système qui respecte les structures phonologiques et syntaxiques de la langue, et s'en distingue essentiellement sur le plan lexical et métaphorique. Mais ce sous-système lexical met en œuvre des procédés semblables à ceux de la langue commune.» (L. J. Calvet : 1994, p. 73)

². L'espéranto est une langue internationale conventionnelle, fondée vers 1887 par Zamenhof, en partant de racines courantes des langues les plus répandues. Roger Martin du Gard trouve dans l'espéranto une langue de grande envergure : «L'adoption de l'espéranto... faciliterait entre les hommes les échanges spirituels et matériels.» (P. Robert : 1978, p. 690).

³. Signalé précédemment, cf. p. 18.

⁴. Cf. Le chapitre concernant les procédés de création argotique : le domaine du signifiant, p. 33.

Comme toutes les langues artificielles créées, l'argot se différencie de l'espéranto dans la mesure où ce dernier n'est pas une langue vivante. Seuls ceux qui l'ont apprise peuvent le parler. D'autant plus que l'espéranto ne possède pas d'historicité, mais créé de toute pièce par un groupe de linguistes et grammairiens qui l'enseignent et le vulgarisent. En revanche, l'argot est vivant et tout le monde l'emploie. Il exige qu'on le vive sans le perdre d'une semelle pour pouvoir le comprendre. Le dictionnaire de Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével fournit l'histoire de l'argot dès son origine, à laquelle s'ajoute celle des sociétés argotières, des groupes sociaux. Nous savons, à travers le parler et les mots argotiques, la trace de leur vie et de leur activité par l'étude étymologique et historique des mots. Récapitulons notre analyse dans le tableau suivant :

Type de variété ²	Caractéristiques de la langue ¹			
	Normalisation	Autonomie	Historicité	Vitalité
Langue normalisée	+	+	+	+
Langue morte	+	+	+	-
Langue artificielle	+	+	-	-
Langue populaire	-	+	+	+
Argot	-	-	+	+

Alors que la normalisation codifie un système formel en normes qui définissent l'usage correct de la langue acceptée par une communauté de locuteurs donnée, l'autonomie se traduit par l'indépendance de cette langue et sa suffisance par rapport aux autres. Cette autonomie manifeste la richesse lexicale et les particularités d'une langue dont les normes et la beauté sont reconnues _____

¹. La normalisation, l'autonomie, l'historicité, la vitalité sont les caractéristiques d'une langue.

- *La normalisation* est une façon de codifier un système formel en normes qui définissent l'usage correct de la langue acceptée par une communauté de locuteurs donnée. Les grammairiens et les hommes de lettres la défendent. Ils veillent aux normes et à la beauté de la langue.

- *L'autonomie* se traduit par l'indépendance d'une langue et sa suffisance par rapport aux autres. Cette autonomie se manifeste par la richesse lexicale d'une langue, ses particularités. En bref, l'autonomie d'une langue révèle sa supériorité face à une autre.

- *L'historicité*, une langue se modifie au cours du temps, que ce soit au niveau lexical ou syntaxique. Le vocabulaire peut s'appauvrir, vieillir selon les conditions socioculturelles. D'ailleurs, la grammaire, la phonologie peuvent évoluer. En plus, les mots renferment l'histoire, les traces socioculturelles du sujet-parlant.

- *La vitalité* concerne la vie d'une langue. Une langue vivante se définit comme une langue qui ne cesse de se renouveler selon les circonstances.

². En effectuant une vue panoramique de l'histoire de la langue, nous constatons que, d'une façon générale, nous pouvons dissocier quatre variétés de langues bien distinctes :

- *La langue normalisée* indique une langue basée sur des normes bien définies et établies par des grammairiens, des linguistes. C'est une langue académique. Par contre, *la langue populaire*, parler de la rue, ne tient pas compte des règles académiques, employée plutôt par des locuteurs de niveau intellectuel moins avancé qui usent de la langue à leur propre guise sans se soucier des règles académiques.

- *La langue artificielle* est une langue recherchée, créée de toute pièce.

- *La langue morte* est une langue en voie de disparition. Ayant perdu sa vivacité, elle est parlée par très peu de locuteurs. Son vocabulaire et ses normes demeurent inchangeables.

par les grammairiens et les hommes de lettres, lesquels sont également censés observer l'historicité. Celle-ci souscrit certaines modifications du système morphosyntaxique et du champ lexical où les mots peuvent s'appauvrir ou vieillir selon les traces socioculturelles du sujet-parlant qui fait vivre une langue en la renouvelant suivant les circonstances.

En examinant le tableau ci-dessous, nous pouvons déduire le fait que l'argot ne se classe pas parmi les langues normalisées, n'ayant pas non plus son autonomie, comparé à l'espéranto, langue recherchée. Et pour combler ses lacunes lexicales et syntaxiques, il est obligé de recourir au français commun. Mais la langue française refuse, le plus souvent, les mots argotiques avec sa syntaxe, excepté ceux qui sont anoblis et acceptés par les académiciens français et ceux figurant dans les dictionnaires¹. Cette situation entraîne nécessairement la naissance d'une autre forme d'argot issue du français commun : le parler branché. Par son statut de langue artificielle, il peut néanmoins, et dans certains cas, acquérir les caractéristiques de la langue populaire, où il se contente de remplacer un mot par un autre, tout en conservant les autres structures du code de départ. De ce fait, il apparaît comme un calque² de langue, utilisant des expressions qui font intervenir son équivalent de langue commune.

1.3.2. - *Niveau de langue*

La langue n'est pas le seul objet d'étude de la linguistique, il y a aussi la communauté sociale sous son aspect linguistique. C'est ce qu'on appelle la communauté linguistique.

Chaque communauté linguistique possède ses vocabulaires spécifiques³, sa potentialité de produire les différentes formes que l'on qualifiera de formes courante ou standard, soutenue, familière, populaire, argotique qui sont sans doute du français. Mais pour former soi-même des phrases, il est nécessaire de connaître les conditions normales d'emploi des éléments du langage

¹. Référons-nous à la position du dictionnaire de Paul Robert sur ce point, point qu'il a d'ailleurs bien explicité à la page XVIII au sens 1 où il a écrit : «1. Quant aux mots tabous, argotiques ou malsonnants, il nous a semblé que l'évolution des mœurs devait être reflétée, ne serait-ce que pour répondre aux besoins de compréhension les plus évidents. Sans prétendre fournir aux caves les moyens d'une lecture exhaustive de Simonin et de Boudard, et en attendant qu'un dictionnaire décrive plus scientifiquement certains vocabulaires argotiques ou incongrus, le *Petit Robert* s'est donné comme objectif de combler les lacunes les plus criantes de l'éducation officielle.» (P. Robert : 1978, p. XVIII)

². *Calque* : «On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple), mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé de mots existant aussi dans la langue.» (J. Dubois & al., 1973, p. 72)

³. Il s'agit de la fréquence lexicale ayant pour rôle d'évaluer le nombre de mots en puissance dont un locuteur dispose.

dans la société¹. Le choix et l'utilisation de ces formes varient en fonction de l'âge, du milieu, de la culture et du niveau intellectuel du locuteur. Tout dépend de la position sociale. Pierre Guiraud a beaucoup insisté sur ce point : «*Tout langage est signe ; comme le vêtement ou la coiffure, comme les formules de politesse ou les rites familiaux, il nous identifie : bourgeois ou ouvrier, médecin ou soldat, paysan ou commerçant, (...)*» (1956, p. 97)

Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov maintiennent, dans leur dictionnaire le propos de William Labov sur le langage : «(...) "Un indice sensible de maint processus social", il est une matière relative-ment facile à étudier et qui permet de tirer des conclusions sur la structure de la société.» (1972, p. 85)

Ces remarques ne sont pas seulement importantes pour le linguiste ou le sociologue, mais elles sont aussi essentielles pour celui qui veut apprendre ou connaître une langue. Ainsi, les usagers emploient des manières de s'exprimer qui peuvent se différencier en fonction du contexte. On ne dira pas : *Je me barre, je me taille* ou *je mets les bouts*² dans une réunion mondaine ou une séance de l'Académie française ; on ne dira pas non plus : *Permettez que je me retire*, en sortant d'un magasin d'alimentation, mais *je m'en vais, je dois m'en aller* seront possibles dans les deux cas. On parle alors de niveau de langue pour désigner les écarts langagiers par rapport à une norme culturelle qui définirait le beau langage. Pour certains lexicographes, cette distinction existe depuis longtemps dans les dictionnaires comme le montrent les qualifications de formes familières, populaires ou vulgaires, argotiques de la langue. Cependant, elles deviennent peu à peu caduques. Car les formes supposées inférieures de l'expression verbale finissent par envahir ce qui est, aujourd'hui, tout simplement, pour nous, la

langue parlée, par opposition à la langue écrite. De ce fait, nous distinguons la langue française en deux grandes catégories : la langue écrite et la langue parlée.

1.3.2.1. - *La langue écrite*

On englobe dans la langue écrite la forme standard ou courante et la forme soutenue. La forme standard ou français courant est une forme générale connue, apprise selon les dictionnaires français. Elle est la source et la forme acceptée de la langue d'après la norme donnée par _____

¹. Joshua Fishman soulève cette interdépendance du langage et de la société : « (...) et c'est la raison pour laquelle le vocabulaire, la prononciation et la structure de la phrase comportent des éléments qui ne sont généralement pas utilisés et qui, parfois, ne sont même pas compris par toute la communauté linguistique.» (J. Fishman, *Sociolinguistique*, 1971)

². *Se barrer, se tailler* sont des verbes pronominaux ayant pour signification (partir) ; *Mettre les bouts* dénote également (partir), issu de la locution argotique *bout de bois*.

l'Académie française. La forme soutenue ou normalisée, employée par les hautes sociétés, à savoir les bourgeois et les hommes cultivés, se maintient à un certain niveau de pureté, d'élégance. Il évite toute familiarité. Il porte la marque profonde de ces origines historiques. Il vient de l'action des grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles qui ont stabilisé et normalisé l'idiome dans une première phase. Cette normalisation a subi une transition à une époque où la structuration naturelle du système n'était pas encore achevée.

Le français cultivé se révèle beaucoup plus riche et plus complexe. Il se définit par des règles tirées d'une réflexion sur l'idiome et de l'expression d'une tradition. Il a greffé un système linguistique directement issu du latin et qui n'a pas été entièrement assimilé. Cette forme du français couvre 90 % des mots dans les dictionnaires français. Le style soutenu d'un discours académique, dans les ouvrages de grammairiens par lesquels on étudie la langue, fixe les règles du bon usage en ayant le souci de la clarté et de l'élégance, ... à titre d'illustration.

1.3.2.2. - *La langue parlée*

La langue parlée comprend l'ensemble des formes inférieures de l'expression verbale : les formes familières, populaires et argotiques.

a. - Le français familier

C'est une forme de français émanant de la langue courante qu'on emploie naturellement dans tous les milieux dans la conversation, et aussi par écrit. Seulement, elle est affublée d'une connotation péjorative, vulgaire, irrespectueuse qu'on élude dans les relations avec les supérieurs et dans les relations officielles. Sur ce point, les linguistes affirment que l'argot ajoute un autre registre à la langue commune qui est de l'ordre de la familiarité. Il ne s'applique qu'entre amis, dans la famille, entre deux personnes de même âge. En outre, il importe de mentionner que le français familier n'a jamais été accepté dans la forme écrite pour le cas des ouvrages qui se veulent sérieux, académiques. C'est une forme de parler spécifiquement orale. Cette distinction forme parlée et forme écrite correspond à l'opposition qui existe entre le style familier et le style soutenu. Pour mieux expliciter cette distinction, prenons l'exemple des mots familiers *boulette* pour (bévue), *bagnole* pour (voiture) et *mignon* pour (complaisant).

b. - Le français populaire et argotique

Face à la complexité des normes et des formes du français courant ou standard, le français populaire et argotique conserve la simplicité, l'homogénéité. La différence essentielle entre ces deux formes du niveau de langue tient au fait que le français cultivé se définit par des règles tirées à la fois d'une réflexion sur l'idiome et de l'expérience d'une tradition que l'on apprend à l'école, alors que le français du peuple ne se soumet qu'aux lois naturelles. Ces parlers populaires et argotiques viennent tout seuls : ils poussent sur les trottoirs, dans les cités, sur les écrans de téléfilms, dans les cours de l'école et les casques des baladeurs. En dépit de leur position anormale par rapport à l'autre, ils arrivent à s'imposer jusqu'à nous par le biais de l'éducation informelle¹.

La forme créée, employée par le peuple, constitue le français populaire. Les cultivés et les bourgeois n'en font pas usage. Le français populaire n'est ni une langue technique, ni un argot dans la mesure où il appartient à une vaste partie de la population et non à un métier particulier ou à un cénacle fermé. Largement ouverts à l'argot, beaucoup de linguistes modernes tendent à confondre le parler argotique avec la langue populaire. Mais cela ne veut pas dire que les termes argotiques soient des termes d'origine populaire.

Comme nous l'avons dit précédemment, on a tendance à confondre la forme populaire de langue et la forme argotique. Il est vrai que ce dernier résulte de la première. Autrement dit, l'argot prend sa source au français populaire. Mais cela n'implique pas que les termes argotiques soient des termes populaires. En effet, la forme argotique ne constitue qu'un élément de la forme populaire. Elle se différencie de cette dernière par la nature de leurs communautés linguistiques. Alors que tout individu emploie et connaît la forme populaire, l'argot, de son côté, est une forme imagée et codée, uniquement utilisée par un milieu fermé. Comme l'argot est une langue artificielle, ses composantes demeurent incompréhensibles aux non-initiés, à ceux qui n'appartiennent pas au «milieu». Cependant, il se manifeste à notre époque une tendance à utiliser des tournures argotiques à tous les niveaux de la société. Cette tendance embrasse largement les différences entre les classes

sociales. Même un ministre parle l'argot, à un certain moment et selon certaines circonstances, malgré l'exigence de la communication scientifique des linguistes, académiciens et puristes pour qui le domaine de la langue s'inscrit en marge de l'argot.

Puisque la langue courante semble être insuffisamment expressive, l'argot s'impose

¹. L'éducation informelle favorise un réseau de communication orale au niveau des relations socioprofessionnelles, servant de sources considérables à la culture de masse ; à cela s'ajoute l'impact des mass media.

comme un moyen pour affirmer une identité en s'écartant de la norme. C'est ainsi que s'opère le déferlement des termes argotiques dans le langage courant. L'argot, ainsi considéré, n'est plus usité uniquement comme des termes vulgaires et irrespectueux, mais des termes faisant partie de l'usage oral de la langue¹. De ce fait, la frontière existant entre la langue quotidienne et l'argot s'amoindrit, malgré la différence que souligne Gaston Esnault entre la forme populaire et celle de l'argot, dans l'introduction de son dictionnaire : «*Nous classons "populaires" les mots des groupes non dangereux, "voyous" ceux des groupes qui tendent aux méfaits*» (L. J. Calvet : 1994, p. 30).

L'argot est, certes, devenu une forme vulgaire de la langue populaire. Mais, au milieu du XIX^è siècle et du XX^è siècle, il y a eu une floraison parisienne d'un argot caractéristique très ancré dans la langue populaire. Jean la Rue joint aux entrées argotiques les «principales locutions populaires». Cela comporte les traits très significatifs des accointances entre faits argotiques et faits populaires à cette époque.

1.3.2.3. - *Interférences des niveaux*

Entre les niveaux de langue, il y a une distance culturelle. Chaque niveau correspond à des habitudes caractéristiques de tel ou tel niveau social². Dans chaque classe, en effet, les individus recourent aux vocabulaires et aux tournures qui sont consacrés aux mœurs de cette classe. Leur façon de parler suffit à faire connaître le degré d'affinement auquel appartient leur famille. Mais une telle classification sociale n'est pas pour autant absolue. Car les divers étages de la société s'y interfèrent. Les hommes cultivés ayant l'habitude d'employer le français courant peuvent avoir la capacité de comprendre et de pratiquer le parler du peuple ou vice versa. Cette situation nous permet de dire que le classement est amovible. Elle est perméable pour des raisons sociolinguistiques ; les mots circulent, étant véhiculés d'un groupe social à l'autre.

Il y a des cas où l'argot usuel se vulgarise pour tomber dans le parler populaire ou dans la langue courante pour devenir familier. C'est le cas de l'argot moderne, celui de notre époque diffusé par les mass media, de sorte que tout ce qui est littéraire et argotique (les chansons, les théâtres, les bandes dessinées, les publicités et les films,...) vulgarise des mots insolites qui passent rapidement dans le langage général. C'est de cette façon que les mots argotiques sautent —————

¹. C'est pourquoi certains hommes de lettres, dont Victor Hugo, mentionnent que l'argot est une enflure grasseyante du français familier. (Tiré de l'extrait de «jours d'aujourd'hui», *Le Point*, 1989, p.198)

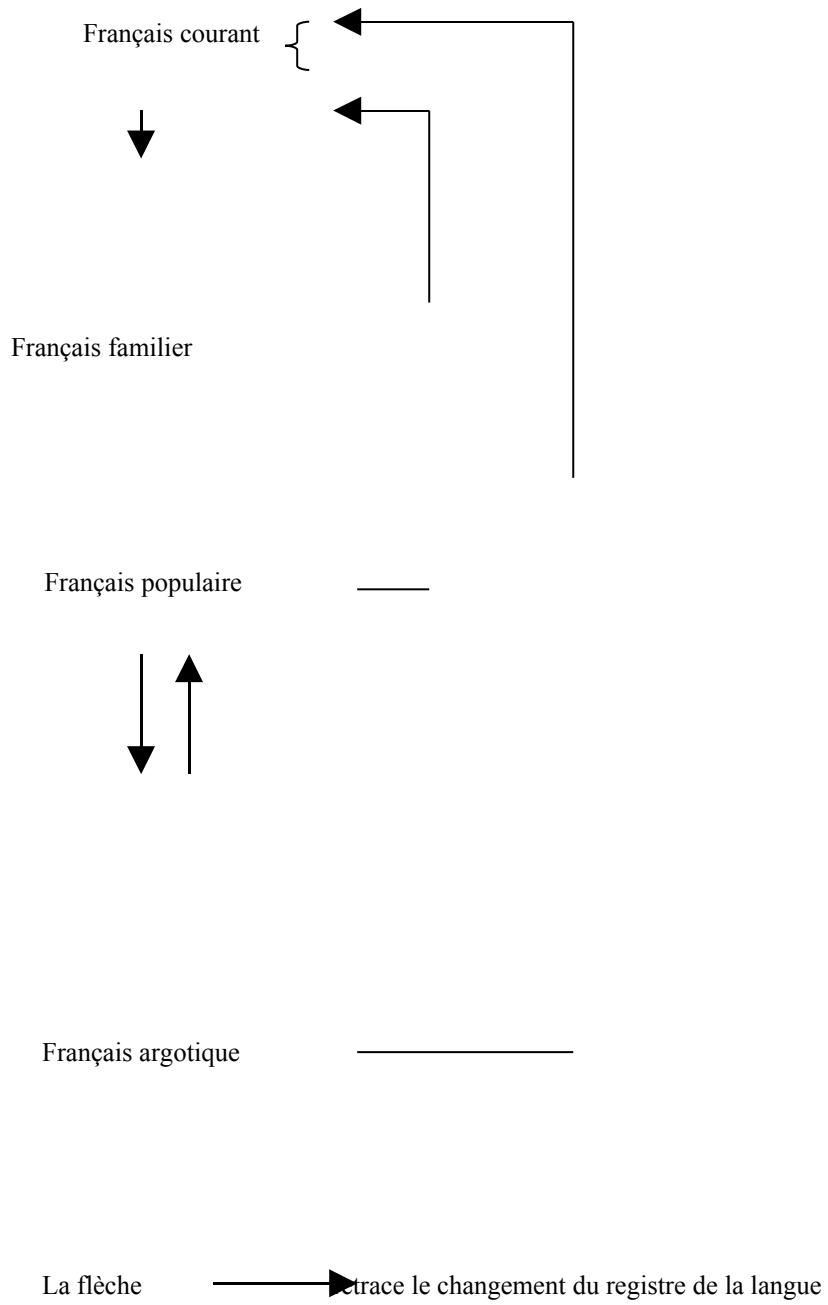
². Joshua Fishman montre sur ce point que «Au sein d'une communauté linguistique, les variétés ne correspondent pas nécessairement à des spécialisations professionnelles ou à des centres d'intérêt. Parfois, elles manifestent une différence de classe sociale, au point de vue de l'économie, de l'éducation, de l'ethnie, (...)» (J. Fishman, *Sociolinguistique*, 1971)

d'un niveau à un autre. Et on les appelle généralement les mots argotiques anoblis. Dans les genres artistiques, on constate que les chansons de Renaud et Pierre Perret regorgent d'expressions argotiques, alors qu'ils n'ont pas fréquenté le «milieu».

On n'a plus besoin aujourd'hui d'être un ancien *bagnard* (prisonnier), policier ou médecin de prison, c'est-à-dire en contact avec le «milieu», pour pratiquer l'argot. Et à leur tour, les mots du français populaire peuvent se réduire à l'état argotique et deviennent les lexiques d'un milieu fermé, non du peuple. Il convient alors de noter qu'il s'avère plus facile pour les mots popu-laires de s'infiltre dans le français courant. Dans le dictionnaire¹, les mots français académiques contiennent une forte proportion de mots latins d'origine populaire.

Mais le français courant² peut basculer dans le niveau de parler familier qui n'est pas accepté dans les parlers populaire et argotique. Leur écart avec le français d'usage familier diminue progressivement, grâce à l'accès à la culture des classes populaires : scolarisations et informations.

Nous pouvons schématiser comme suit la circulation des mots d'un niveau à un autre :



¹. Si nous citons le cas du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, nous pouvons en relever des mots français d'origine latine populaire tels que *blâmer, boîte, bondir, borne, brebis, ça, cacher, cadeau, conquérir, conquête, conseiller, convoiter, corvée, courante, cour, cousin, coussin, couter, coutume, couture, cuire, créer, ...*

². Le *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (1991) soulève le passage du français non conventionnel (argotique) au français courant (conventionnel). Cf. appendice, pp. 130 - 131.

Pour clore ce chapitre, passons à quelques remarques concernant les niveaux de langues. Les paramètres sociaux, historiques et géographiques déterminent le locuteur ou la communauté linguistique. Ces paramètres marquent son appartenance à un groupe social, à une classe d'âge ou à un lieu. Cette volonté identitaire peut se retrouver au niveau du choix de l'utilisation du registre d'un mot, à savoir populaire, argotique ou familier. Comme il a été souligné, un tel registre peut connaître un changement évolutif qui se traduit par le passage d'un registre à l'autre. C'est le cas du mot anobli.

Face à ces variantes de registre, l'usager, surtout un enfant scolarisé, doit apprendre à maîtriser la gamme des modulations langagières qui l'affectent. L'exigence d'un choix sur tel ou tel registre selon les contextes socio-temporels s'avère nécessaire pour tout le monde. L'emploi des mots *boulot, meuf, job, zapping* à la place de (travail), (femme), (travail), (changer de chaîne) est relatif selon les circonstances.

En embrassant du regard cette première partie, nous avons constaté que l'argot révèle une forme de parler utilisée dans une communauté marginalisée qui a pour but de ne pas être comprise des non-initiés et de se distinguer du commun. Par ce fait, cette première fonction des mots argotiques conduit à masquer le sens des termes et à limiter la communication au cercle des initiés. L'histoire et la vie de l'argot souscrivent un univers sémantique, il se réfère au contexte sociolinguistique de son apparition. Le statut et le niveau de langue spécifique à l'argot font prévaloir la fonction cryptique du parler où la dissimulation constitue le critère fondamental de la création argotique.

Notons d'ailleurs que le parler argotique exprime une vision du monde des argotiers, une manière d'envisager la vie de leur groupe. L'utilisation de ce parler témoigne d'un certain rapport de la langue avec la société. Ce rapport fait naître une gamme de techniques lexicales en relation avec les pratiques et le mode de vie des argotiers qui sont issus des exigences d'une activité malfaisante. Leur vocabulaire dispose de moyens originaux de création verbale possédant un caractère secret. Cette originalité s'explique par le fait que les locuteurs argotiers étaient rejetés par la société et qu'ils voulaient marquer leur différence ou leur révolte. Grâce à ce parler, l'argotier reconnaît et affirme son identité, qui est celle des Coquillards et des mendians. Car leur milieu social transparaît derrière certains codes spécifiques exprimant une langue refuge, emblématique, voire ludique. Ce parler des exclus ou de ceux qui se veulent être tels les situent par rapport à la norme linguistique et, du même coup, à celle de la société. Ces caractéristiques reflètent à la fois sa puissance, sa richesse et aussi sa faiblesse, parce que pour certains, l'argot se réduit à des jeux verbaux. Ils ne le considèrent pas comme une langue, pensant qu'il ne mérite pas d'être pris au sérieux. Ce n'est qu'un avis comme tant d'autres. Mais l'on ne peut nier non plus que l'argot

recouvre une création individuelle de termes nouveaux ou une innovation de termes déjà existants par des procédés d'invention argotique dans les domaines du signifiant et du signifié.

2.1.1.2.3. - Les séries pronominales composées

On ne confondra pas, avec la suffixation, la formation des pronoms personnels à partir du système des possessifs. Nous donnons ici les pronoms personnels accentués qui ne peuvent pas s'employer comme sujet d'un verbe, mais seulement comme attribut de *être* ou comme complé-ment (de nom, de verbe, après une préposition) :

	moi	toi	lui
1	mézig(ue)	tézig(ue)	sézig(ue)
2	mézigo	tézigo	sézigo
3	mézis	tézis	sézis
4	mézière	tézière	sézière
5	messière	tessière	sessière
6	mes-cols	tes-cols	ses-cols
7	mézingrand	tézingrand	sézingrand
8	?	?	?
9	monorgue	tonorgue	sonorgue
10	mon gnasse	ton gnasse	son gnasse
11	mon nière	ton nière	son nière
12	maouzi	taouzi	saouzi

	nous	vous	eux
1	no(s)zigue(s)	vozigue	leur(s)zigue(s)
2	nozi(n)go	?	?
3	nosis	vosis	?
4	nozière	vozière	sézières
5	?	?	?
6	?	?	?
7	nouzingrand	vouzingrand	?
8	nouzailles	vouzailles	sézailles
9	notre orgue	votre orgue	leur orgue
10	nos gnasses	vos gnasses	leur gnasse
11	?	votre nière	leur nière
12	?	?	?

(Source : *Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 405)

Le point d'interrogation signale une incertitude sur l'existence de la forme. Toutes ces séries de pronominalisation ont le pouvoir de supprimer la variation verbale au niveau de la personne.

2.1.1.3. - *Les argots à clef*

A côté de la transformation des mots argotiques par troncation, les argotiers recourent à d'autres procédés de transformation beaucoup plus formelle et cryptologique. C'est le type des argots qui reconnaît le sens de l'utilisation de chacune de ces parties et qui nous permet de concevoir comment les argotiers ont procédé.

D'une façon générale, le nom des argots à clef reflète déjà les règles du code : *largonji* vient de la transformation du *jargon*. Il en est de même du *verlan*, issu du mot *l'envers*.

2.1.1.3.1. - Le largonji

Jean Richepin a employé le mot *largonji* en 1881. Mais un ancien prisonnier devenu policier, François-Eugène Vidocq, a donné naissance à la formule de largonji. Ce terme englobe un procédé de codage caractérisé par les déplacements des consonnes. Ce procédé consiste à remplacer la consonne initiale d'un mot par *l* et à renvoyer cette consonne à la fin du mot. Ceci peut se résumer selon la formule suivante :

Ci ... → L ... Ci

En appliquant cette formule au mot *jargon*, la consonne initiale *j* de ce mot permute avec l'ensemble vide \emptyset , laissant ainsi libre sa place. Par la suite, elle se situe à la finale du mot. L'opération d'ajout au mot de la lettre *l* est justifiée dans la formule. Normalement, on aurait dû avoir : *largonji* (\emptyset) (*l* + *argon* + *j* + \emptyset).

jargon

→

largonji

\underline{j} + argon + $\underline{\emptyset}$
 φ_p φ_p

$\underline{\emptyset}$ + \underline{l} + argon + $j(i)$
 φ_p φ_a φ_p

Comme avec les mots :

café

lafèque

\underline{c} + afé + $\underline{\emptyset}$
 φ_p φ_p

$\underline{\emptyset}$ + \underline{l} + afèque (\emptyset)
 φ_p φ_a φ_p

¹. Ci, c'est la consonne initiale ; \emptyset , l'ensemble vide.

². Toutes les formules que nous rencontrons dans ce sous-chapitre viennent de la même source (L. J Calvet : 1994).

fou

louf

\underline{f} + ou + $\underline{\emptyset}$
 φ_p φ_p

$\underline{\emptyset}$ + \underline{l} + ou + $f(\emptyset)$
 φ_p φ_a φ_p

Cependant, nous ignorons pourquoi on ajoute la voyelle /i/ pour donner *largonji* (*l+argon+j+i*). En tout cas, ceci fait partie de la complexité de l'argot.

On emploie souvent le largonji sous une forme plus compliquée grâce à l'adjonction des suffixes *-ic*, *-iche*, *-em*, *-uche*, etc. C'est le cas de largonjem, qui est une variété de largonji, ayant la même formule de base que le largonji. Seulement, le largonjem s'en différencie par l'addition du suffixe *-em* qui, à la différence de la voyelle *i* de largonji, se trouve dans la formule se résumant

comme suit :

Ci ... → L ... Ci + em

Ainsi : *boucher*

donne

*louchébem*¹ (l + ouchéb + em)

\underline{b} + ouché + $\underline{\emptyset}$
 φ_p φ_p

$\underline{\emptyset}$ + \underline{l} + ouchéb + em (\emptyset)
 φ_p φ_a φ_p φ_a

partie

→

lartipem

parlé

larlépem

Notons que l'on a utilisé ce système de codage dans la prison de Brest en 1821.

D'autres applications particulières de largonji apparaissent sous les deux formes suivantes. Leurs formules de base sont à peu près les mêmes que celles de largonjem. Mais elles se distinguent par leur suffixation. Dans la première forme, on a :

Ci ... → L ... Ci + ès

¹. «Louchébem (ou loucherbem), largonji de boucher, est un argot pratiqué jadis par les bouchers de Paris et de Lyon, et qui est actuellement en perte de vitesse. Le mot demeure comme un archétype de l'argot populaire : «Les argots les plus communs sont le louchébem et le javanais. Le premier, qui fut la langue courante des bouchers de la Villette et qui n'est plus employé que par les apaches, consiste à substituer un l à la première lettre de chaque mot, et à reporter la lettre remplacée à la fin du mot devant un suffixe qui peut être -ème, -ji, -oc, muche, etc. (...). Gaston Esnault, dans son style bien à lui, y voit avec humour «le coup du père François pour le malheureux substantif, bâillonné par devant, offusqué par derrière, étripé jusqu'au cœur». Il fait remonter l'apparition de louchébem aux années 1850.» (*Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 373)

Avec cette formule,

<i>marché</i>	devient	<i>larchémès</i> (l + archém + ès)
<i>copain</i>	→	<i>lopainkès</i> (l + opaink + ès)

Et la deuxième forme se présente sous la formule suivante :

Ci ... → L ... Ci + ok

De ce fait, le mot *rouge* donne *loug(e)rok* (l + oug(e)r + ok).

En un mot, la formule de base du code de largonji renferme des variations concernant non seulement la finale des mots mais aussi leur initiale. Cette remarque peut être observée dans les autres cas de largonji ci-dessous.

Par rapport à la formule de base **Ci ... → L ... Ci**, ces trois variations prennent une légère modification à la place de l'opération d'ajout *L* qui est respectivement remplacé par les consonnes *N*, *P*, *Z*. Dans ce cas, nous avons :

Ci ... → N ... Ci

Le mot *largonji* se transforme en *Nargonji* (N + argonji)

Ci ... → P ... Ci

Cette fois-ci, il se transforme en *Pargonji* (P + argonji)

Ci ... → Z ... Ci

Enfin, il peut devenir *Zargonji* (Z + argonji)

Les transformations ne se situent donc ici qu'au début du mot.

Une nouvelle forme de *largonji* a été trouvée dans le livre d'Alfredo Nicefero, intitulé *Le génie de l'argot* (1912)¹. Dans ce livre, l'auteur explique que les transformations touchent à la fois l'initiale et la finale des mots. A l'initiale, *Ch* remplace *L* de la formule de base :

Ci ... → L ... Ci → Ci ... → Ch ... Ci

A la finale, le locuteur ajoute le suffixe *-im*. Le tout se résume par la formule suivante :

Ci ... → Ch ... Ci + - im

Le mot *bouché* devient ainsi *chouchébim* (ch + ouchéb + im).

b + ouché + Ø → Ø + ch + ouchéb + im
 φ_p φ_p φ_p φ_a φ_p φ_a

Cette formule de l'argot a surtout été employée par les Sampaniers d'Haipong, les danseuses et les marchands de grains.

A son tour et dès 1670, Gaston Esnault a relevé chez les écoliers de Mets un système de décodage basé sur l'agglutination du suffixe *-drègue* à chaque élément d'une phrase. La formule des mots ainsi obtenus se présente comme suit :

mot + -drègue

Le groupe de mots *un fou* donne *undrègue foudrègue* (un + drègue, fou + drègue).

La liste de ce genre de codes linguistiques continue avec le cantogan et le javanais. Respectivement, ils ont été élaborés en 1896 et 1857. Ces deux codes argotiques masquent le mot en introduisant des syllabes parasites.

Le cantogan fonctionne par l'infexion de *- dg-* après chaque voyelle qui, alors, se répète. Alors *cadogan* se transforme en *cadgadod-gogandgan* ; *Je l'ai pas vu* donne *jedgue ledgue pagda vudgu*.

¹. Tiré du *Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 744.

Le javanais¹ insère les syllabes parasites *-av-*, *-ev-*, *-eveu-*, *-uv-*, *-iv-*² après chaque consonne. De ce fait, *jaunet* devient *javaunavet* ; *Deux heures plus tard je le revis devant la gare Saint-Lazare* se modifie en *deveux heuveureuves pluvus tavard jeveu leveu reveu vivis deveuvanvant lava gavare Sainvingt-Lavazavareveu*.

En conclusion, la formation de ces mots est caractérisée par l'insertion des syllabes para-sites. La mutation des consonnes se montre également plutôt à l'état initial comme à l'état final. De telles transformations ont pour objectif de mieux camoufler les mots argotiques et les rendre plus incompréhensibles aux non-initiés.

Ces transformations concernent plus précisément le domaine du signifiant en usage avec le verlan.

2.1.1.3.2. - Le verlan

Sur l'expansion du verlan dans notre parler actuel, les opinions des hommes de lettres se divisent. Les uns affirment que le verlan est un produit de notre évolution langagière. Cellard et Rey (1980, p. 827) en sont bien informés : ils soutiennent que la naissance du mot et son procédé datent de 1950. Mais d'autres travaux de recherche soulignent brièvement la distinction entre l'apparition publique d'un phénomène et sa vie souterraine préalable. C'est ainsi que, pour Gaston Esnault, l'origine du verlan³ remonte à des années antérieures à 1950. Dès le XVIII^e siècle, on a trouvé le mot *sequinzouil* pour désigner Louis XV ; *Louton* indique le bagne de Toulon, construit dès la première moitié du XIX^e siècle. Et bien avant le XVI^e siècle (en 1585), on a constaté l'existence du mot verlanisé *Bombour* pour *Bourbon*.

Partant de ces travaux de recherches, on observe que cette forme de langage et l'enjeu

¹. «Le javanais est un type de jargon consistant à introduire la syllabe -av- ou -va- ou -ag- à la suite de chaque consonne ou groupe de consonnes prononcé(s) dans un mot. (...) Il s'agit plus d'un amusement d'enfant ou de potache que d'un véritable code. (...) D'où vient cette bizarre appellation de "javanais ?". Sans doute de l'extraction de la syllabe av- dans j'avais prise comme "modèle génératif", sans exclure, bien entendu, un jeu de mots sur javanais, au sens suggéré de "langue lointaine, donc étrange, incompréhensible". Esnault fait remonter ce procédé langagier à 1857 : il aurait été pratiqué par les prostituées et les voyous... Pierre Guiraud le croit originaire d'Extrême-Orient, né chez certains professionnels annamites. Mais Albert Dauzat n'en fait aucune mention dans son livre "les Argots", publié en 1929. (...) » (*Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 346)

². Notons que dans un même mot, l'utilisation de ces syllabes parasites varie selon la voyelle de la consonne : le mot *revis* donne *reveu vivis*.

³. «L'écrivain Auguste Le Bréton déclarait pour sa part dans une interview accordée en 1985 au quotidien *Le Monde* : "Le verlen, c'est nous qui l'avons créé avec Jeannot du Chapiteau, vers 1940-1941, le grand Toulousain et un tas d'autres" (*Le Monde*, 8-9 décembre 1985). Le "verlen" ou "vers-l'en" comme l'écrivait Esnault, ou encore "verlan" comme on l'écrit aujourd'hui, aurait donc été inventé par quelques "mauvais garçons" au début de la seconde guerre mondiale. » (L. J. Calvet : 1994, p. 60)

qu'il soulève sur la forme des mots demeurent anciens. Si, depuis, le procédé se trouvait limité et pratiqué, ce n'est que vers les années trente, puis au cours des années soixante qu'il a commencé à

être vraiment pratiqué par une partie de la jeunesse. Ce système de codage, devenu la propriété des adolescents, reste néanmoins méconnu par la majorité des Français. Ce n'est plus le cas depuis que les publicités et les chansons en ont fait usage.

La chanson de Renaud *Laisse béton* (*Laisse tomber*), sorti vers les années 78 s'est emparé du phénomène. Sans oublier qu'en 1983, une curieuse publicité pour le premier *feutre à méplu*¹ (feutre à plume) a vu le jour sur les parois des autobus parisiens.

Cette situation ne fait qu'accentuer la prépondérance de ce procédé langagier. Mais c'est dans les années quatre-vingt-dix qu'il témoigne d'une très grande créativité du champ lexical lequel élargit et valorise l'univers sémantique du français. C'est ainsi que la

compréhension du fonctionnement du verlan attire notre attention, du fait que la verlanisation est caractérisée par la permutation des syllabes de l'envers. Du point de vue de la linguistique transformationnelle, le verlan permet parfois une opération de permutation avec celle de l'ajout.

Le mot *verlan* proprement dit porte dans la structure de son nom, son principe : une métathèse syllabique fonctionne par inversion des syllabes du mot. Par ce procédé, le terme de départ, *noir* sera verlanisé en *renoï*. On peut schématiser cela comme suit :

le terme de départ → par le phénomène de → le terme verlanisé.
verlanisation

Le processus de verlanisation se réalise généralement en deux étapes :

- dans la première étape, toutes les syllabes du terme de départ doivent être ouvertes selon le type *consonne + voyelle* (CV). Si la structure syllabique de ce terme de départ se trouve fermée -cas du CVC (*Consonne + Voyelle + Consonne*)-, il faudra la transformer en une syllabe ouverte en ajoutant le morphème /ø/, *e* muet ou caduc, graphié *eu*, par l'opération d'ajout ;
- dans la seconde étape, s'opère la verlanisation proprement dite, c'est-à-dire l'inversion des syllabes. Les modes de transformation varient selon le nombre des syllabes du mot.

¹. Dans *laisse béton* et *feutre à méplu*, seuls les seconds mots sont verlanisés.

◦ Cas des mots monosyllabiques :

On voit ici la transparence de la permutation.

- a. - Si la syllabe est ouverte, on inverse l'ordre des phonèmes.

Ainsi, *chier* /ʃie/ donnera *iéche* /ieʃ/ (défèquer)

fou /fu/ → *ouf* /uf/

- b. - Si la syllabe est fermée, on doit d'emblée transformer la structure syllabique : la monosyllabe (CVC) en dissyllabe par l'adjonction de la graphie *eu* afin d'obtenir la forme CVCV. Cette opération s'effectue avant l'inversion de l'ordre des syllabes.

Ainsi punk /pynk/ donne punkeu /pynkØ/, transformé en keupon /kØp̚ɔ/

$\begin{matrix} S1 & & S2 \\ & \downarrow & \downarrow \\ & \text{S2} & \text{S1} \\ & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

(se dit d'un mouvement né à Londres en 1976, qui prône la dérision et surenchérit dans la laideur, la provocation et l'agressivité).

Notons que beaucoup de mots sont apocopés après cette transformation. Prenons par exemple, le mot :

femme /fem/, il donne femmeu /femØ/, puis meufa /mØfa/ après s'être verlanisé et enfin meuf /mØf/

$\begin{matrix} S1 & & S2 & S1 \\ & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\ & \text{S2} & \text{S1} \\ & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

par un phénomène de troncation à la finale. De la même manière, le mot flic /flik/ (policier),

$\begin{matrix} S1 \\ \text{monosyllabe de départ, donne } \text{fliceu$

keufli, du terme verlanisé et abrégé en keuf /kØf/.

$\begin{matrix} S2 & S1 \\ \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

◦ Cas des mots dissyllabiques :

Le système de transformation semble être moins complexe. Il procède à inverser l'ordre des syllabes du départ par l'opération de permutation où la forme S1S2 du départ devient S2S1 à l'arrivée.

Ainsi le mot taxi /taksi/ donne xita /ksita/ et le terme l'envers /lævəR/ répond au terme verlan

$\begin{matrix} S1 & S2 & S2 & S1 \\ & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\ & \text{S2} & \text{S1} \\ & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

$\text{L}_{\varphi_p} \downarrow \text{L}_{\varphi_p} \downarrow$

/væRlã/, le nom du codage à l'arrivée.

¹. S : C'est l'abréviation de la syllabe, numérotée selon sa place ;

S1: la première syllabe ; S2 et S3 : la deuxième et la troisième syllabes.

Tel est le cas des mots monosyllabiques et dissyllabiques qui peuvent opérer parfois une troncation à la finale. Notons qu'une expression peut être parfois traitée comme une dissyllabe pour être décodée en verlan à l'arrivée. Les exemples ci-après les représentent :

Le groupe de mots vas-y /vazi/ devient ziva /ziva/ ou commeça /kɔmsa/, on le remanie en

$\begin{matrix} S1 & S2 & S2 & S1 \\ & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\ & \text{S2} & \text{S1} \\ & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

sakom /sakɔm/.

$\begin{matrix} S2 & S1 \\ \text{L}_{\varphi_p} \downarrow & \text{L}_{\varphi_p} \downarrow \end{matrix}$

◦ Cas des mots trisyllabiques :

Leur transformation permutative suit les trois démarches suivantes :

a. - La forme S1S2S3 du départ donne S2S3S1 à l'arrivée. C'est le cas de ci ga rette /sigaRet/

S1 S2 S3

transposé en ga re tsi /gaRetsi/.

$\begin{matrix} S2 & S3 & S1 \\ \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} \end{matrix}$

b. - La forme S1S2S3 du départ donne S3S2S1 à l'arrivée, comme le montre les exemples ci-après.

Le mot ca li bre¹ /kalibR/ se déforme en bre li ca /bRəlik/ ou por tu gais /pɔRtygɛ/.

$\begin{matrix} S3 & S2 & S1 \\ \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} \end{matrix}$

en gai tu por /gætypɔR/.

$\begin{matrix} S3 & S2 & S1 \\ \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} \end{matrix}$

c. - La forme S1S2S3 du départ donne S3S1S2 à l'arrivée comme l'illustre l'exemple suivant :

en cu lé /ækyle/ se transforme en lé an cu /leækyl/.

$\begin{matrix} S3 & S1 & S2 \\ \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} & \sqcup_{\varphi_p} \end{matrix}$

Dans le mécanisme de verlanisation, la transformation ne se base pas seulement sur la partie graphique comme le cas du *nez* devenant à *zen*, mais aussi sur la partie phonétique. Voyons le cas du mot *cul*¹ /kyl/ qui se modifie en *uk* /yk/ après être verlanisé. Il s'ensuit la permutation de place des phonèmes de départ /k/ et /y/ devenant en /y/ et /k/ à l'arrivée.

Nous tenons à souligner qu'on peut verlaniser les mots du vocabulaire général, les mots argotiques, les mots verlans c'est-à-dire que des mots verlanisés peuvent être reverlanisés. C'est le cas de :

¹. *Calibre* (arme de poing) ; *cul* (partie basse et charnue du tronc humain) ; *enculer* (sodomiser).

- *beurØ* /bœR/ (Arabe) reverlanisé en reubeu /RœbØ/ ;

φ_a

- *keufØ* /køf/ (policier) reverlanisé en keufeu /køfø/ par l'ajout de la graphie *eu* au mot déjà

φ_a

verlanisé.

Il existe quand même des exceptions. Un certain nombre de mots argotiques ne doit plus être verlanisé. Examinons le cas de mot *bouffer* (manger). Dire *fébou* pour *bouffer*

s'avère impossible puisque *bouffer* est déjà un argot qui ne doit plus être verlanisé. Il se suffit à lui-même. Même cas pour le mot *grumeau*, qu'on ne transformera pas en *meaugru*, puisque ce mot n'accepte aucune verlanisation. Grâce à des erreurs de ce type, on reconnaît un initié de l'argot du non-initié. Les formes cryptiques et les langages secrets ne cessent de se soumettre au décryptage : les mots «secrets» passent dans le domaine public. Mais lorsque le code fonctionne avec une clef comme le verlan, ce changement ne consiste pas nécessairement à changer le mot. Mais l'on peut aussi changer la clef lorsqu'il apparaît de nouvelles formes verlanisées (à l'arrivée), appelée la reverlanisation. Il y a donc deux façons de procéder à la nouvelle verlanisation des mots déjà verlanisés. La première réside, sans complication, dans l'ajout de la graphie *eu* au mot déjà verlanisé tel que nous l'avons vu précédemment¹. La deuxième est une nouvelle forme cryptique ; c'est la dernière-née des créations argotiques, appelée le veul ; elle est apparue dans la banlieue Sud de la région parisienne (Châtillon Vitry)².

Le veul est une déformation du verlan. Il part d'un mot déjà transformé. Ainsi, le verbe *choper* (*se faire choper* (se faire prendre)), donne *pécho* en verlan, puis en veul, *péoch*. On pourrait avancer l'hypothèse selon laquelle le code de ce veul consiste à intervertir l'ordre des éléments de la deuxième syllabe : C1V1C2V2 en C1V1V2C2. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Car certains mots (voir le tableau ci-dessous) ne suivent pas la règle.

Forme de départ	Verlan	Veul
bureau	burlingue	linguebur
comme ça	sakom	asmeuk
look (allure)	keulou	keule
partouze (jeu de cartes)	zetoupar	touzepar
rendez-vous	dérenvous	vourde
vas-y (tu peux y aller)	zyva	zyav

En analysant ce tableau, on constate qu'il n'y a pas de règle unitaire inhérente à ces

¹. Cf. p. 57

². L. J. Calvet 1996 : p. 42.

transformations. Pourtant, tous les mots précités sont étiquetés de veuls. Les auteurs disent que ce sont leurs informateurs, les «jeunes de la banlieue» qui les classent comme veuls. Ce qui nous permet de dire que le veul constitue bien une transformation du verlan. Mais, c'est une transformation sans règle déterminée, une déformation volontaire.

Voilà à grands traits notre étude sur le verlan et ses dérivés. Terminons l'exposé de cette section par l'opinion de Louis-Jean Calvet sur le veul : «(...) *S'agit-il d'une évolution un peu brouillonne du verlan ? Ou bien de la naissance d'une nouvelle forme cryptique ? Je pencherais plutôt pour la première solution, mais ce qui me paraît ici le plus intéressant, c'est précisément la volonté, chez les locuteurs du verlan, d'afficher un renouveau, de dire que les choses changent, et de nommer le résultat de ce changement : veul*»¹.

Dans cette analyse, nous pouvons avancer l'idée que l'argot présente une syntaxe qui transforme la syntaxe générale. Il attaque la grammaire et innove même sa propre syntaxe ; il tire en majorité sa base de celle du français général, tout en y apportant certaines transformations au niveau des prépositions, des articles et des adverbes. A l'instar de la syntaxe, ces derniers sont analogues aussi bien en argot que dans la langue ordinaire. Seulement, les mots, dont les phrases argotiques se composent, prennent un sens différent de celui qu'il reçoit usuellement.

Contrairement aux argots à clef, nous ne sommes plus ici dans le cadre d'une fonction cryptique. Les procédés de transformation syntaxique répondent plutôt à celui d'une fonction stylistique. Car les divers mécanismes de transformation du signifiant dans le domaine syntaxique ne cachent en rien le sens. Par contre, ils donnent à la langue une forme particulière, une marque d'identité ayant une coloration scientifique aux mots argotiques.

Signalons également que la syntaxe du français argotique se rapproche de la syntaxe de l'ancien français commun. Car la plupart de ses formations sont d'origine populaire et argotique. La langue commune les intègre progressivement. C'est en ce sens que le français parler populaire constitue un français avancé dont les fautes sont destinées à devenir la règle de demain. En voici quelques exemples :

- avoir l'intention = *intentionner*
- subir un attentat = *être attenté*

¹. Op. cit., p. 42.

- être candidat = *candider*
- faire un rapport = *rapporter*

Le même cas se rencontre avec *discourir*, *enquêter*, *insupporter*, *recalcitrer*, *visiter*. Ces constatations nous poussent à poser la question : alors que l'on considère toujours l'argot comme un phénomène purement lexical, n'est-il pas en train de se donner une syntaxe dans certains domaines limités ?

Si la fonction principale des mots argotiques est de masquer le sens, de limiter la communication au cercle des initiés, c'est qu'il y a deux façons d'opérer pour parvenir à ce but : masquer la forme par un procédé quelconque touchant le signifiant. Le mot devient alors imperméable et incompréhensible ; changer le sens d'une forme connue en jouant sur le signifié pour permettre sa compréhension. Les parties essentielles du mot français sont déformées dans leur signification et dans leur réalisation. Ces déformations ont leur règle ou formule permettant de connaître les circonstances et la nature du changement. Il ne faut pas se laisser tromper par les détours divers, quelquefois difficiles à suivre, que prennent les allures des transformations. A la suite de Ferdinand de Saussure distinguant le signifiant du signifié, nous remarquons qu'en argot, on peut jouer sur les deux faces du signe, lequel est riche en signifiant aussi bien qu'en signifié. Nous traiterons, dans le chapitre suivant, des procédés affectant le sens.

2.2. - LE DOMAINE DU SIGNIFIÉ

Pour une meilleure analyse du sens d'un mot et de son évolution, il y a lieu de faire appel à diverses disciplines : littéraire, historique, sociologique, psychologique, rhétorique, étymologique, lexicographique. Dans notre explication du procédé de création argotique, nous avons pris la rhétorique (étant une technique de la mise en œuvre des moyens d'expressions) comme base d'analyse.

Dans cette partie du domaine du signifié se trouvent les procédés sémantiques de création argotique et l'évolution sémantique. Ils mettront à l'évidence les mécanismes de formation de l'argot au niveau du sens.

2.2.1. - *Les procédés sémantiques de création argotique*

Le mot *argot* désigne un vocabulaire secret, un moyen de dissimulation. Par là, il est une expression détournée, réservée à des groupes dangereux qui ont intérêt à communiquer leurs pensées sans être comprises par ceux qu'ils redoutent.

Il assume donc sa fonction cryptique en masquant le sens. C'est dans ce but très précis de rendre impénétrable le message que cette fonction cryptique tend à limiter la communication à un petit groupe, à un cercle d'initiés. Il existe différentes formes linguistiques pour parvenir à cette fin. Entre autres, il y a l'usage du calembour, de la métaphore et de la métonymie, sans minimiser les autres formes du parler : la synecdoque, l'euphémisme, la polysémie, la synonymie et l'emprunt. On relève encore des créations soudaines de locution dont procède la langue courante par le figement progressif. A travers ces procédés, nous arrivons à comprendre comment un mot peut changer de sens.

2.2.1.1. - *Calembour*

Nous plaçons le calembour en tête, parce qu'il appartient plus particulièrement à l'argot. Il marque un jeu de mots, nourri de devinettes, fondé sur la différence de sens entre les mots qui se prononcent de la même manière, à savoir l'homophonie pour égarer l'auditeur non-initié.

En argot, *cloporte*, *aller à cachan*, *mon cocon ou cocon's* dénotent respectivement, dans le français général, (le concierge, qui clôt les portes), (se cacher), (camarade de promotion à Polytechniques ou co-conscript).

Par ailleurs, on observe, en argot, tous les types de changement de sens pratiqués dans la langue commune, surtout populaire.

2.2.1.2. - *Métaphore*

On a avec la métaphore le trope par ressemblance. Elle consiste à présenter sous le signe d'une idée frappante et par substitution analogique. Nous rencontrons ainsi en argot des termes de références :

- *asticots* pour (vermicelle) par la ressemblance de forme entre les deux : le premier est une larve de la mouche à viande en forme de fils fins ; le second est une pâte à potage passée à la filière pour obtenir des fils très fins comme les larves.

Si l'argent est généralement considéré comme ce qui permet d'acheter ou de manger, une somme précise d'argent sera dénommée en argot par référence à sa forme ou à ce qu'elle permet d'acheter :

- *une balle* (1F (un franc)) fait à la fois référence à la forme ronde de la pièce (on retrouve exactement la même image dans un rond) et au ballot de marchandises que cette somme

permettait d'acquérir. C'est ainsi que l'argot français connaît un système monétaire largement métaphorique. On compte les sommes en *balles* et en *briques* (1 000 F ou un million ancien). Cela s'explique par le fait que les mille billets de 1000 F sont nécessaires pour composer un million et il y a également sa forme de parallélépipède. Ces termes se réfèrent à la forme. Tout cela montre que la base sémantique établie permet de produire de nouveaux mots.

2.2.1.3. - *Métonymie*

La métonymie exprime le trope par correspondance. Elle procède d'un simple transfert de dénomination où les deux notions se joignent par une relation de cause à effet : il y a ici une sorte de permutation du contenu par le contenant, de la chose par le lieu où elle se trouve, de la chose signifiée par son signe, du moral par le physique. Voyons cela de plus près avec quelques exemples.

- On attribue *un feu* à *un revolver*, arme à feu, par lequel on appelle le nom du contenant (revolver) par son produit, le contenu (feu).
- Au XV^e siècle, les Coquillards nommaient *la police* par *la rue*, par référence à l'effet qu'ils ont subi à la torture et au supplice de la rue.
- Par la métonymie de la cause, nous avons *avoir peur*, ce qui fait claquer les dents pour *avoir les chocottes*. La peur entraîne des claquements de dents ; *des chocottes* signifient (petits chocs).

2.2.1.4. - *Synecdoque*

La synecdoque, un trope par connexion, consiste à représenter un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble, un tout physique ou métaphysique. Dans cette figure de discours, on assigne à un mot un contenu plus étendu et ordinaire. Il y a la synecdoque de la partie, du tout, de la matière, du nombre, du genre, de l'espèce et de l'abstraction. Citons à titre d'exemples les termes ci-dessous.

- En argot, pour désigner *une mitrailleuse*, on utilise le terme *sulfateuse*. Elle tire son nom de la matière chimique, le sulfate, dont elle est faite, par la synecdoque de la matière.
- En français, le terme *langue* reçoit le nom de *menteuse* en argot, par la synecdoque de la partie qui consiste à prendre une partie du tout (la langue) pour le tout lui-même (la personne qui ment).

- Le mot argotique *bouillante* indique la *soupe* dans la langue générale, par la synecdoque de l'abstraction qui consiste à prendre une qualité, un caractère considéré abstraitemen pour le sujet considéré concrètement.

2.2.1.5. - *Euphémisme*

On appelle euphémisme toute manière atténuée ou adoucie pour exprimer certains faits ou certaines idées dont la crudité peut blesser. C'est ainsi que nous avons en argot le mot et les locutions : *travailler*, *épouser la veuve* et *faire suer la chêne*, qui signifient respectivement (voler), (subir le dernier supplice) et (saigner, tuer).

2.2.1.6. - *Antiphrase*

L'euphémisme peut aller jusqu'à l'antiphrase, qui consiste en l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots dans un sens contraire à sa véritable signification pour se soumettre à un tabou, pour ironiser ou encore pour désigner certaines choses ou idées malséantes. A titre d'illustration, prenons les termes argotiques suivants :

- *gaffe*, *gaffeur* et *Duc de Guiche* sont des titres ironiques créés par les prisonniers pour nommer respectivement une *sentinelle* et un *geôlier* ;
- *valser* veut dire *s'enfuir*, *se sauver*.

2.2.1.7. - *Dépersonnification*

L'argot utilise également des noms propres pour construire des noms communs. A côté de *poubelle*, tiré du nom du *Préfet Poubelle*¹, on a *bénard*, formé sur le nom d'*Auguste Bénard*, un fabriquant de pantalons, ou *godillot* venant du nom d'*Alexis Godillot*, un fabriquant de chaussures

¹. *Poubelle* (voiture) (*Dictionnaire de l'argot*, 1990, p. 510)

Bénard (pantalon) : Auguste Bénard, confectionneur du faubourg Saint-Antoine qui lança en 1876 le pantalon à la mode voyou, mince des genoux et large des pattes. (op. cit., p. 48)

Godillot (gros souliers) : Alexis Godillot (1816-1893), inventeur d'une chaussure militaire à tige courte utilisée jusqu'en 1918. (op. cit., p. 307-308)

et *Thomas* pour (pot de chambre). On taxe également ce phénomène linguistique d'antonomase. Nous observons le même phénomène linguistique dans la langue commune.

Nous devons ainsi tenir compte de la place accordée aux locutions figurées, aux entrées polysémiques et synonymiques dans le parler argotique.

2.2.1.8. – *Locution*

Dans la locution, il existe une création de mots qui alimentent les ressources lexicales, lesquelles font la splendeur et la beauté de l'argot. Prenons les exemples de locutions suivantes :

A fond la caisse (très vite (en voiture ou à moto)), *en avoir plein le pot* (être excédé), *épouser la veuve* (subir le dernier supplice), *manger le morceau* (révéler), et l'expression très célèbre *you arnaque me* (tu me trompes).

L'argot reprend souvent les expressions de la langue générale en y remplaçant un mot par sa variante argotique, à l'instar du mot argotique *pogne* qui signifie (main). De ce fait, on aura les expressions :

- *passer la pogne* pour (passer la main) ;
- *réussir haut la pogne* (réussir haut la main) ;

Avec les mots, *caner*¹ (mourir) et *pégrenne* (faim), on dira :

- *caner la pégrenne* pour dire (mourir de faim).

Le mot *rousse* ou *roussin* désigne un (policier). Ce dernier a engendré l'expression

ça sent le roussin, c'est-à-dire qu' (il y a du policier dans l'air). Il s'agit d'un avertissement, qui, peu à peu, se déforme en *ça sent le roussi*. Il y a, en effet, en français commun l'expression, *ça sent le brûlé* pour dire la chose qui peut mal tourner. Notons qu'on relève des créations soudaines de locution en argot alors que la langue courante procède d'un figement progressif.

2.2.1.9. - *Polysémie et synonymie*

L'une des caractéristiques de l'argot réside dans son constant renouvellement des éléments lexicaux facilement usés. En matière de lexique, une apparition n'implique pas nécessairement disparition. Car il y a coexistence de plusieurs strates diachroniques à une époque déterminée. Cela explique l'abondance de la polysémie et de la synonymie.

¹. Le terme argotique *caner* existe dans le parler vezo de Toliara : *kanà*, de même signification.

Par définition, la polysémie se dit d'un mot qui possède plusieurs sens différents : le cas du mot *lessive* en argot dénote l'idée de (plaidoyer, voler, propre) du français commun. Il y a lieu de noter que l'argot reprend les homonymies ou les polysémies de la langue commune : le terme argotique *rendre* signifie à la fois, dans la langue commune, (redonner) et (vomir).

Sont donc synonymes, des mots de même nature ayant le même sens ou de sens très voisins. En guise d'illustration, le mot *argent* a pour synonymes : *balle, biscuit, bob, braise, cachet, caisse, fric, pèze*¹, ... De ce fait, la richesse de l'argot vient de cette prolifération de termes polysémiques et synonymiques. Outre les sources de créations argotiques (formelle et sémantique), l'argot s'enrichit également grâce à une autre source de création lexicale non négligeable, à savoir l'emprunt.

2.2.1.10. – *Emprunt*

Selon la définition tirée du *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois (1973 : p. 88), «*Il y a emprunt linguistique, quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas*». L'argot français est l'une des manifestations d'emprunt de la langue française aux langues étrangères. Il est vrai que, dans chaque pays, chaque langue possède son propre argot, usant des termes spécifiques. Mais cette situation n'empêche pas l'effectivité des échanges d'emprunt entre deux pays ou deux localités. Cela constitue la richesse et la vitalité de l'argot. Le parler argotique, avons-nous dit, dérive en particulier de la langue française. Cependant, il lui arrive d'emprunter d'autres parlers comme les gallo-romans, l'italien, l'anglais, les langues germaniques, l'arabe, l'espagnol, le tsigane, les langues celtiques, ...

A ce propos, Victor Hugo a écrit : «*Selon qu'on y creuse plus ou moins avant, on trouve dans l'argot, au-dessous du vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, de l'italien, du levantin, cette langue des ports de la Méditerranée, de l'anglais, de l'allemand, du roman dans ses trois variétés : roman français, roman italien, roman roman, du latin, enfin du basque et du celte.*» Walter H. (1997, p. 22)

A l'origine, quelques mots étaient communs aux argots français et italien : le fubersco, venu d'Italie, avait fourni au français des mots : *casquer* avec le sens de (tomber) à l'origine ; *gonze* (un niais) ; *lazagne* (lettre). En espagnol, appelé germania, son argot y avait ajouté les mots :

godin (homme riche), *luque* (faux certificat), *toquin* (tricheur). Mais c'est au tsigane que l'argot français doit les mots : *berge* (année), *chourin* (couteau), *grès* (cheval), *manouche* (bohémien), _____

¹. Cf. Appendice, le champ lexical du mot *argent*, p. 138.

maravedi (pièce d'or).

On rencontre aussi la trace de l'emprunt dans des termes désignant la *drogue*. D'ailleurs, le vocabulaire de la drogue regorge de termes empruntés. En voici quelques exemples : le mot *chnouf* a d'abord désigné les drogues qui s'ingurgitent par le nez, avant d'évoquer, comme *came*, l'ensemble des produits drogués ; *haschisch*, appelé aussi *H*, terme qui, en arabe, veut dire (herbe), *chanvre* (chanvre indien), *herbe* ou *luzerne*, mais aussi *shit*, mot anglais, traduit directement en français par *merde*. *Shit* donne en verlan *teuch* (ou *tosh*) et *haschisch* est verlanisé en *chicha*.

On trouve de même des mots argotiques empruntés aux parlers régionaux français (sud, nord et centre) : *beribino* (imbécile) vient du languedocien (sud) ; *flaque* (sac) vient du provençal (sud-ouest) ; *abéquer* (nourrir) vient du picard (nord) ; *gambiller* (danser), *ambouler* (venir), *orpions* (pieds), *panoufle* (perruque) viennent du Berry (centre).

D'autres termes sont empruntés à des langues étrangères : *caboche* est un mot espagnol pour dire (tête) ; *clebs*, mot arabe signifiant (chien) ; *chourav*, terme argotique emprunté au roman, ayant pour sens (voler) ; *gonze*, *gonzesse* mots italiens dénotant (homme), (femme) ; *chnouf*, mot d'origine allemande, désigne la (drogue).

Cette situation nous ouvre un autre cadre d'analyse du parler argotique actuel.

Une étude effectuée par H. Walter (1997 : pp. 22-23), à propos de l'emprunt, a démontré que l'argot emprunte en majorité aux parlers : gallo-romans, italien et anglais. Ce qui n'est pas le cas dans l'emprunt de la langue commune à d'autres langues où l'ordre d'importance d'emprunt s'est inversé : l'anglais tient la première place, suivi de l'italien et les parlers gallo - romans.

Lorsqu'on examine de plus près la liste des emprunts de l'argot aux langues régionales, on se rend compte, en outre, qu'une grande partie de ce vocabulaire appartient aujourd'hui à la langue familière connue de tous. Elle n'a rien d'un code secret. Il en est ainsi des verbes suivants : *turbiner* (travailler) ; *arnaquer* (tromper) ; *pioncer* (coucher) ; *roupiller* (dormir) ; *se baguenauder* (se promener) ; *mégoter* (fumer (des mégots)) ; *dégoter* (abattre, rencontrer, trouver) ; *zigouiller* (tuer) ; *bicher* (attraper) ; *resquiller* (glisser). Des noms

comme : *gambette* (jambe), *tiffes* (cheveux) ; *grolles* (chaussures), *pognon* (argent) ; *pagaye* (désordre) ; *moutard* (enfant) ; *mouise* (soupe). Des adjectifs comme : *ringard* (qui est démodé) ; *morfal* (qui mange avec avidité) ; *maous(se)* (qui a de grandes proportions) ; *sinoque* (fou).

Dans les français non hexagonaux, des créations lexicales imagées¹, faisant partie du parler courant, sont ressenties comme argotiques par les Français de France, mais non dans d'autres communautés francophones. A titre d'illustration, prenons les expressions : *Cinq-cinq* qui signifie (très bien, parfait) à Madagascar et *biller dans quelqu'un* qui veut dire (le heurter) en romand (Suisse).

Généralement, l'argot emprunte des termes à la langue commune, régionale et parfois à la langue étrangère ; il les transforme au point de rendre différents. Mais il peut aussi être considéré comme un phénomène linguistique universel. Il n'a guère d'ancrage géographique, ayant beaucoup voyagé, notamment de ville en ville ou de pays en pays. Ce n'est donc pas un phénomène typiquement parisien comme on le dit souvent, et cette pluralité en fait sa richesse. La création argotique découvre l'une de ses sources dans l'emprunt. Pour cette raison, il tient sa place dans la suite de cet exposé sur l'évolution de l'argot du côté sémantique.

Le domaine du signifié argotique renferme un certain nombre de procédés qui appartiennent à l'incontournable rhétorique. Constamment, il s'est beaucoup enrichi lexicalement. En fait, la productivité argotique repose sur une image initiale qui la justifie. Elle rend les mots transparents par les utilisateurs de ce code stylistique, mais aussi opaques pour ceux qui ne le connaissent pas. Ces mots argotiques changent perpétuellement : par un renouvellement qui souscrit l'évolution de l'argot dans le temps tout en restant cryptique. Nous allons aborder par la suite cette perpétuelle évolution sémantique.

2.2.2. - *L'évolution sémantique*

La langue, en tant que système, est en perpétuel changement : une langue se transforme et évolue en grande partie inconsciemment et collectivement. Le jour où une langue se fige, elle meurt. Aux XII^e et XVI^e siècles, par exemple, la langue française s'est transformée rapidement. A la fin du XVIII^e siècle, comme nous le rappelle Maurice

Rheims, elle est parvenue au stade d'un prototype d'immortalité et de perfection. Au XIX^e siècle, la révolution et le romantisme y

¹. Loïc Depecker dénomme francophonismes ces nouvelles créations lexicales dans les français non hexagonaux. Dans son livre, il affirme : «(...) la particularité qu'ils ont de désigner une réalité commune à une ou plusieurs communautés francophones et à laquelle on ne fait usuellement pas référence de cette façon dans l'Hexagone. En considération de cette propriété particulière, on peut proposer d'appeler ces mots ou expressions francophones des francophonismes (...) » (1990, p.10). L'auteur se réfère notamment aux pays francophones. ont apporté un souffle nouveau, Victor Hugo était le grand initiateur. Ce dernier est suivi par Baudelaire, Balzac et tant d'autres. C'est le siècle où les naturalistes explorent l'argot et où les symbolistes inventent des mots rares.

A notre époque, de grands écrivains contemporains, tels Aragon, Breton, Green et Malraux s'en tiennent au lexique reconnu. Alors que d'autres ne cessent de fabriquer des mots à «eux». C'est bien le cas d'Audiberti, Céline, Michaux et de Queneau,... On sait que dans la seconde moitié du XX^e siècle, la langue française a subi plus de bouleversements encore.

Le panorama de la langue française permet d'avancer l'idée que cette langue connaît une vie très mouvementée dans laquelle une phase d'instabilité succède à un moment de stabilité. Par conséquent, on n'écrit et on ne parle plus de la même façon d'un siècle à un autre, d'une année à une autre ; elle ne cesse d'évoluer, de changer et de se métamorphoser. Certains linguistes approuvent l'évolution de la langue en la laissant «agir» naturellement dans le temps. Ce qui en fait «sa richesse».

De toute façon et comme nous le rappelle d'ailleurs Louis Porcher (1990 : p. 90), une langue *«est toujours plus vieille que ceux qui la parlent»*. Ces derniers ne peuvent s'empêcher d'emprunter, d'imiter, d'inventer, sinon de déformer ou de la mélanger à une autre langue. C'est pourquoi la pratique langagière ne cesse de s'approprier tout ce qui se présente.

Pour certains linguistes, l'évolution de la langue en général et celle du langage en particulier sont très désagréables. Ils affirment que la communication idéale devrait reposer sur la fixité des codes artificiels. Cette dernière faciliterait, certes, la communication et l'intercompréhension des locuteurs d'une même époque. Mais elle pourrait aussi permettre la maîtrise de leurs usages dans le temps. Dans le cas contraire, cela entraîne toujours le vieux conflit psychologique et sociologique des générations. De ce fait, une langue ne doit ni se déformer ni évoluer.

Or, avec le temps, une langue élargit son champ lexical. Voilà pourquoi dans le dictionnaire *Larousse*, des milliers de mots s'ajoutent au fur et à mesure de ses éditions¹. On y rencontre une irruption de mots nouveaux, correspondant à de nouvelles réalités de notre vie

¹. Voici, la réflexion de Georges Mounin à ce sujet : «Il suffit de consulter les préfaces successives d'un certain dictionnaire, de 1867 à aujourd'hui, pour voir qu'à chaque édition (1879, 1889, 1906, 1924, 1935, 1948, 1968, etc.) des milliers de mots s'ajoutent (quelquefois des centaines d'un tirage à l'autre de la même édition : 1956) ; et des centaines ou des milliers d'autres disparaissent » (G. Mounin, «Quelques observations sur le lexique français d'aujourd'hui», *Vivre le français*, n° 738, pp. 10-11)

d'aujourd'hui¹. La langue passe ainsi comme le temps et, inconsciemment, on ne s'en aperçoit même pas. Avec le changement sporadique, d'autres mots disparaissent. Il y en a qui ont à peine dix ou vingt ans de vie. Ils peuvent mourir, nés, ou ont peu de chance de survivre. Nous sommes devant une création éphémère.

Un important fait historique parisien a beaucoup marqué le destin de la langue française et celui de l'argot. En 1853, le Baron Haussmann², Préfet de la Seine, a fait la restructuration de Paris en créant de grandes avenues en faisant disparaître les ghettos avec les coins insalubres qui servaient de repaires aux bandes des hors-la-loi. Cette situation engendre non seulement une langue nouvelle, mais elle permet également l'extension du champ lexical des groupes sociaux jusque-là séparés. Dans ce maelström du phénomène linguistique, la langue française évolue. Cette évolution favorise l'embrasement de l'argot qui devient compréhensible pour la majorité de ceux qui en font usage. C'est pour cette raison qu'à notre époque, les hommes de lettres et les linguistes se préoccupent de l'argot.

Certes, certains pensent que l'argot forme une langue périmée, voire inexistante. Mais d'autres estiment le contraire en invoquant leur perpétuel mouvement sur le plan sémantique. À travers ce mouvement, leur sens se modifie. Un tel phénomène peut déjà s'observer sur un laps de temps assez court, celui d'une ou deux générations. On dira volontiers que des jeunes et leurs grands-parents n'utilisent pas les mêmes mots argotiques. Il n'y a pas à douter que les voleurs des anciens temps n'employaient pas leur argot comme ceux de nos jours. Il y a, par exemple, des mots argotiques des années 50 qui ne s'emploient plus de nos jours. Il en est ainsi des argots obsolètes.

Certains argots de la même époque perdent leur valeur argotique : ils deviennent des mots usuels dans le langage courant ; ils se sont anoblis. A notre époque, certains vieux argots encore usuels depuis 1950 ont changé de sens. Nous allons ainsi les considérer dans la sous-section suivante, où nous allons les classer en quatre catégories distinctes :

- les argots obsolètes

¹. Dans son dictionnaire, Paul Robert explicite son point de vue sur cette évolution de la langue : «L'évolution des coutumes ouvre, dans le lexique, de nouveaux domaines que des mots déjà existants prennent en charge.» (1978, p. XVIII)

². Le baron Haussmann démocratise l'argot en restructurant Paris. En 1853, il est élu Préfet de la Seine ; dès lors il commence la restructuration de Paris voulue par Napoléon III (création de jardins, de grandes avenues, d'égouts). Il nettoie ce qu'il reste des anciennes Cours des Miracles. En généralisant l'éclairage au gaz, il oblige la pègre à sortir au grand jour. Très vite, la vie de la rue s'en trouvera transformée, tout comme les mœurs de nos honnêtes bourgeois qui se laissent bousculer par le vert langage des truands. (Tiré du livre de P. Certa 2000 : p. 7)

- les argots vieillis
- les argots anoblis
- les argots nouveaux ou les argots contemporains.

2.2.2.1. - *Les argots obsolètes*

Les argots obsolètes ne sont plus aujourd'hui employés ni compris, du fait que leurs référents ont disparu. Ces mots obsolètes s'esquivent du circuit de notre communication habituelle.

Soit le cas des termes ou locutions comme : *as de carreaux* (sac de soldat), *boucher bleu* (chasseur d'Afrique), *cage à poule* (avion biplan), *antif* (joue un personnage de niais), *castor* (prostituée), *douanier* (verre d'absinthe), ... (cf. Appendice pp. 127-128)

Bon nombre des mots d'argot connaissent une vie brève, mais nombreux sont aussi ceux qui viennent des siècles passés, appelés : les argots vieillis.

2.2.2.2. - *Les argots vieillis*

Les argots vieillis portent sur les unités linguistiques encore utilisées, mais perçues comme en déclin. Ils s'avèrent intéressants du point de vue historique et documentaire. De ce fait, ces unités restent toujours actuelles vu qu'elles persistent dans le parler argotique de nos jours. A titre d'illustration, prenons les mots : *aminche* (ami), *anchluser* (prendre, s'annexer, arrêter au passage), *grisbi* (argent), *jaffer*¹ (manger, prendre un repas), ... (cf. Appendice, pp. 128-129).

En effet, les résurgences des argots vieillis abondent, en ce sens que les argotiers font preuve d'imagination en matière de créativité. Et pour perdurer, les termes anciens transforment sous forme d'argots contemporains². C'est le phénomène de dérivation du mot souche. En gardant

les termes souches, on y ajoute des affixes, des consonnes ou des voyelles parasites. Parfois même,

cette dérivation procède d'une ou des syllabes, sinon d'un mot entier, comme on l'observe dans les

mot *affurer* (bonne affaire) à côté d'*affurer* (gagner, obtenir), *maquillage* (faux en écriture, farder) à côté de *maquiller* (voler, falsifier, tricher aux cartes).

Ce phénomène linguistique de dérivation du mot souche a son importance dans le fonctionnement réel de l'argot actuel, parce que la plupart de ces mots argotiques prennent leur source dans l'argot ancien. Comme l'affirme Pierre Bourgeade (1991, p. 251) : «*Les mots sont, aujourd'hui, leur mode de formation d'un siècle*». Par ce phénomène, l'ancien argot réapparaît pour se

¹. *A la jaffe !* signifie (à table)

². Appelé, des argots usuels (cf. Appendice, p. 129).

renouveler¹. Ce renouvellement constitue la richesse de cette langue spécifique.

A l'instar de Clément Lépidis², des argotiers passéistes et certains écrivains perpétuent la tradition. Les dictionnaires argotiques jouent la même règle dans la mesure où ils intègrent des termes vieillis, dont *eustache* (couteau). Ces derniers figurent dans bien des textes et des chansons. Ils peuvent à tout moment ressurgir spontanément chez les jeunes dont la créativité est latente.

Cela explique la résurgence des mots argotiques qui font feu de tout bois. Il en est ainsi du terme *bath*³, constamment en usage chez les jeunes d'aujourd'hui, qui l'ont ainsi anobli.

2.2.2.3. - *Les argots anoblis*

Nous avons ici le cas des mots qui perdent leur nature argotique. Ils deviennent des mots usuels dans la langue commune. Tel est le cas du verbe *cambrioler*. En l'intégrant dans la langue commune avec ses multiples ramifications lexicales, il semblerait que les usagers en ignorent l'origine argotique. Il en est de même pour d'autres mots couramment employés de nos jours : *arlequins* (forçats), *camelote* (butin de voleur), *cambrioleur* (voleur), *dupe*

(victime), *fourbe* (travail), *gueux* (mendiant), *mouchard* (policier), *pègre* (faim), *polisson* (verte), *roulotte* (voiture), *truc* (activité délictueuse), ...

L'utilisation de la langue constitue une façon de revendiquer son appartenance : elle peut appartenir à un groupe social (variation diastratique), à un lieu (variation diatopique) ou à une classe d'âge (variation diachronique)⁴. Cette utilisation est liée au temps et aux différences entre

les classes d'âge. Ainsi, on peut analyser les résistances de la norme grammaticale et l'hostilité des puristes académiques contre des termes argotiques, avec leur néologisme.

A notre époque, par contre, l'usage de l'argot s'affiche partout. Par conséquent, les termes de l'argot ne sont plus qualifiés d'irrespectueux. Ils font même partie de l'usage oral de la langue française par laquelle on abrase largement les différences entre les classes sociales. Même

¹. Victor Hugo évoque cette régénération de l'argot en ces termes : «Cependant, de temps en temps, et à cause de ce mouvement même, l'ancien argot reparaît et redevient nouveau». (*Les Misérables*, 1973, tome III, p. 21)

². Clément Lépidis est un écrivain français.

³. *Bath* ou *bat*. adj. : se dit de tout ce qui possède des qualités esthétiques et / ou morales.

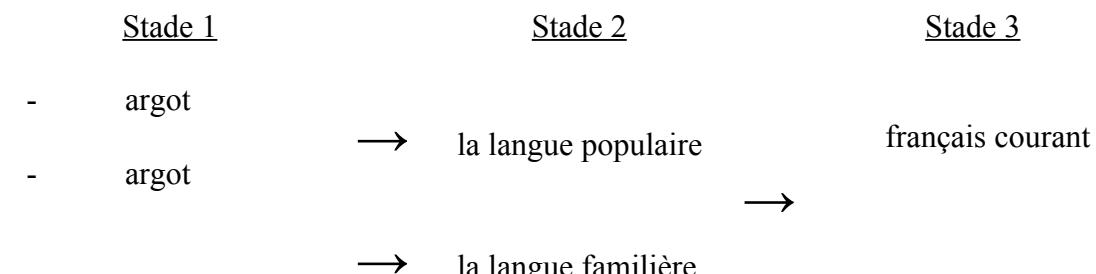
⁴. D'où la fameuse question de Joshua A. Fishman, *Sociolinguistique*, « (...) qui parle quelle variété de langue, quand, à propos de quoi, et avec quels interlocuteurs ? » (1971, p. 16).

les Ministres français, les intellectuels et les hommes d'affaires¹, ... emploient de l'argot, rien que pour son imprégnation ludique, humoristique, dans le but d'égayer la conversation. On pourrait analyser l'assimilation des néologismes argotiques à partir de ce point de vue. Actuellement, on ne cesse d'utiliser des termes argotiques devenus si familiers qu'ils sont intégrés dans les dictionnaires d'usage. Pour cela, nous pouvons feuilleter *Le petit Robert* et le *Petit Larousse*.

Le fait, par exemple, qu'une partie du vocabulaire argotique passe dans le lexique général témoigne de son acceptabilité sociale. Compris de tous, ces termes conservent des connotations vulgaires ou populaires. La norme de la langue française accepte de s'ouvrir à des mots nés des sphères qui se définissent contre elle et où la langue légitime accepte des mots illégitimes². Par contre, lorsque des innovations syntaxiques, comme l'usage intransitif des verbes *assurer*, *croire*, *croire*, *croire*, *croire*, circulent du domaine argotique au domaine général, ce passage témoigne d'un autre type d'acceptabilité purement

linguistique. Une langue peut ou ne pas être intégrée dans telle ou telle structure selon l'ensemble de son système. Mais quels sont les trajets traversés par les mots argotiques avant d'atteindre le statut de l'argot anobli ?

Notons que les mots argotiques doivent passer par différentes étapes avant l'affranchissement de leur nature originale pour être assimilés dans la langue commune. Ils parviennent au stade du vocabulaire commun en transitant par le vocabulaire populaire ou familier qui souscrit la co-appartenance du mot à plusieurs registres selon le schème suivant :



¹. A propos de cette diffusion de l'argot, Jacques Cellard et Alain Rey, dans l'avant-propos du *Dictionnaire du français non conventionnel* font connaître leur opinion en affirmant : «(...), quand un savant éminent donne pour titre à l'un de ses livres *Le Grand Merdier*, quand un président de l'Assemblée nationale déclare en séance publique qu'il *en a marre de ce chahut*, quand un Premier ministre invite ses collègues à *aller au charbon* ; quand, à quelques jours d'intervalle, entendus par des millions de téléspectateurs («*Apostrophes*», juin 1980), deux académiciens illustres affirment (M. Maurice Genevoix), que *nous avons été baisés*, le second (M. Jean d'Ormesson), que *l'assassin l'aura dans le cul*, nous sentons bien que les uns et les autres ont violé une convention formelle du langage : *merdier, marre, charbon* (avec le sens de «travail pénible»), *être baisé* ou *l'avoir dans le cul* n'appartient pas, ou pas encore, au français dont on dit qu'il est “du français”, sans plus.» (1991, p. IX).

². Jacques Cellard et Claude Rey nomment le français la langue légitime en français conventionnel et en français non conventionnel le parler illégitime, l'argot. (*Dictionnaire du français non conventionnel*, 1991)

Il faut souligner ici que les termes les plus usuels et les plus influents sont sujets à équivoque. Prenons l'exemple du mot *boulot*. Il est encore au stade argotique, mais déjà phagocyté par le parler commun. Néanmoins, les lexicographes hésitent encore pour son étiquetage. Nous pouvons dire que les mots argotiques qui sont mal considérés par les puristes ont parfois la possibilité d'acquérir des formes «normales», acceptées académiquement. Par ailleurs, il pourrait être le creuset des normes de demain.

D'après le sondage réalisé dans le *Dictionnaire de l'argot*, seul le tiers des mots argotiques font partie du vocabulaire commun, dans le registre familier. Les deux tiers ne sont recensés dans aucun dictionnaire d'usage. Ces termes argotiques, acceptés dans la langue commune, témoignent de la vitalité de l'argot pour délimiter le champ d'action de la langue en général.

2.2.2.4. - *L'argot contemporain : le français branché*

Depuis des siècles, la langue française continue d'être parlée par les peuples des quatre coins du monde. Elle fait preuve d'une réelle faculté d'adaptation aux nouveaux besoins de la communauté selon les époques. C'est de cette façon que le français branché ou encore français contemporain a pris naissance.

Le vocabulaire de l'argot traditionnel, tel que le définit le dictionnaire de Richelet¹ (1680), établit le langage des gueux et coupeurs de bourses. Ces derniers s'expriment d'une manière intelligible par ceux de leur cabale. Cette définition est aujourd'hui dépassée. Certains argotiers passéistes ont beaucoup regretté la désuétude de l'argot, pensant ainsi que l'argot se meurt. Ce qui ne semble pas tout à fait vrai pour les raisons suivantes.

Premièrement, une langue ne meurt pas tant qu'elle ne cesse d'évoluer. Georges Mounin (1990, p. 10) signale justement «*que les langues, et surtout les lexiques, bougent toujours et bougent à chaque instant*». Deuxièmement, l'argot apparaît sous une autre figure, appelée *parler branché*.

Cette figure assure sa continuité et sa richesse. Il surgit comme une autre source d'alimentation de l'argot commun. Ceci constitue le souffle de l'argot. A l'opposé de l'ancien argot, sa nouvelle fonction se représente comme une langue emblématique, signe d'appartenance à un groupe ou un simple clin d'œil linguistique.

¹. « Richelet (César Pierre), cheminon, près de Châlons-sur-Marne, 1626 – Paris 1698, lexicographe français, auteur du premier *Dictionnaire français* (1680) » (*Le Petit Larousse illustré*, 2000).

Ce phénomène du français branché, appelé également *argot contemporain*, a débuté dans les années quatre-vingt. Son ampleur continue jusqu'à nos jours. L'expansion de ce parler attire l'intérêt des linguistes. Il reste à savoir ce que l'on entend par le français branché.

Des amis des lettres affirment souvent que le français branché est un calque dévolu des structures anglaises. Mais le terme branché s'applique également au comportement traduisant une allure physique et un mode vestimentaire. Le cas du mot *look*¹ en est un exemple. Son usage change au fil du temps, avec *cablé* ou *bléca*. C'est pourquoi le parler se

manifeste sans cesse sous l'emprise des «progrès de la communication». Cela nous amène à dire que le parler branché symbolise un phénomène de mode par nature, qu'il soit éphémère ou évolutif. Des termes disposant de tournures éloquentes disparaissent subitement, alors qu'ils sont créés. Par conséquent, on n'est jamais sûr si on parle encore *branché* ou si l'on est toujours au courant du changement, d'où un réel problème des locuteurs. Cette variété du français, qui se veut être évolutif, marque de même un phénomène qui s'inscrit dans la durée².

Des procédés linguistiques de créativité lexicale représentent à la fois l'aspect du signifiant du signe et celui du signifié en employant des tropes traditionnels. Les procédés linguistiques affectant le domaine du signifiant ne sont toutefois qu'un aspect du vocabulaire branché, remarquable surtout par sa créativité lexicale que nous allons voir ultérieurement.

Le français branché évolue entre deux tendances ; il y a, d'un côté, la tendance transformationnelle et, de l'autre, celle qui souscrit la création des mots de toute pièce où l'on trouve une densité remarquable de créations et de transformations.

A - La tendance transformationnelle

Ce phénomène linguistique se manifeste par la transformation du signifiant qui s'étend jusqu'au niveau des transformations par réduction, par addition et aussi par la transformation sémantique. Cette dernière est composée de : la métonymie, la métaphore, la litote, et l'antiphrase.

¹. *Look* : En anglais : apparence, aspect, allure, dégaine. Par extension : image, esthétique. (P. Merle : 1999, p. 278)

². Bien que de nature évolutive, le branché puisse certains de ses lexiques dans l'argot commun. On y déniche des mots d'argots traditionnels comme *baston* (bagarre), *bœuf* (gagner sa vie), *carotter* (voler), *chlinguer* (sentir mauvais), *charrette* (voiture), *crapoter* (fumer), *croûter* (manger, se nourrir), *flic* (policier), *lézard* (faux camarade, escroc), *minet* (jeune frimeur léger), *peser* (jouir d'une grande influence et s'en servir), *pésette* (argent), *schmitt* (gendarme), *toqué* (dérangé, dingue), ... A ce sujet, Pierre Merle avance : «(...) et cela aujourd'hui comme hier, que *branché* ne veut pas obligatoirement dire "récent", et réciproquement. » (1989, p. 10).

A.1. - La transformation du signifiant

Dans la transformation affectant le signifiant, les mots se trouvent réduits ou additionnés, changés de statut grammatical.

A.1.1. - La transformation par réduction

Par le principe d'économie du langage, la transformation procède d'un système accéléré ou s'incorpore le *branché*. Il s'agit là de la loi du moindre effort sans pour autant compromettre la communication. L'abrévement des mots demande le concours de trois procédés : la troncation¹, le suffixe *-o* ou *-os*, et la coupure des mots.

- Le phénomène de troncation est marqué par la prolifération des mots tronqués et par l'emploi des abréviations ;
- Les terminaisons *-o* et *-os* sont héritées de l'argot. Elles servent à former bon nombre d'abréviations comme *ado*, *toxico* en passant par *latino*, *afro* qui marquent davantage une appartenance à un groupe langagier qu'un raccourcissement.

Toujours dans le cadre des abréviations, l'affluence des sigles fait son effet dans le parler branché, appelé par Pierre Merle : la siglomani (1989, p. 9). Il y a par exemple : *B.C.B.G* (*bon-chic-bon-genre*), *A.M.H.A* (*à mon humble avis*), *D.G.V* (*délit de grande vitesse*), *O.S.F* (*on s'en fout*), *D.A.B* (*distributeur automatique de billets*), *S.B.F* (*sans bureau fixe*), *J.V.S.D* (*jeudi, vendredi, samedi, dimanche*)², ...

Enfin la coupure de mot s'accompagne d'une modification phonique ou graphique. Cette coupure peut laisser des mots abrégés, terminés par une consonne comme dans *appart* (appartement), *son p'tit déj* (son petit déjeuner), *red'chef* (réacteur en chef), *bœuf* (beau frère) ou par une voyelle comme le cas de *strobo* (stroboscope), *synthé* (synthétiseur) [accessoires indispensables du boum]

¹. Cf. Le chapitre sur les procédés de création argotique : la troncation, dans la deuxième partie, p. 34.

². Ce même phénomène linguistique se rencontre dans le courrier électronique, appelé langage digital par Pascale Certa (2000, pp. 88-89) : code d'écriture indispensable pour faire «causette» (c'est le terme conseillé pour désigner le (chat) sur le net et rend efficace, rapide ce nouvel outil de communication. Voyons-en quelques exemples :

*C*** (cool)*

**** (indique une émotion ou une action en temps réel)

brb (je reviens tout de suite, calqué sur les initiales de l'expression (*be right back*))

@ + (à plus tard)

IRL (in real life) (dans la vie réelle)

np (no problem) (pas de problèmes !)

jc (just curious) (simplement pour savoir)

ICQ (I seek you) (je te cherche)

BAL (boîte aux lettres)

F2F (face to face) (face à face) ; *MORF (male or female)* (homme ou femme) issu de l'argot d'Internet. dans le parler des lycéens]. L'abréviation jouit d'une grande liberté. L'ancienne règle de la coupure ou préfixe n'était plus qu'un procédé occasionnel.

A.1.2. - La transformation par addition

Ici, nous avons le procédé inverse, de faire plus long. On peut distinguer deux façons d'accroître le volume et l'importance des mots existants par la composition et par la dérivation.

- Du côté de la composition :

Parmi *les faits de composition*, le plus frappant se trouve dans la composition à rallonge qui unit trois ou quatre termes et non deux comme dans la composition traditionnelle :

«*un chanteur-leader-batteur*» pour nommer *Phil Collins* ;

«*une attachée de presse-confidente-infirmière*» comme celle de *Chanel* ;

«*la blonde-tueuse-égérie-passionaria*» par *Le Nouvel Observateur* en 1988 (M. Verdelhan 1999 : p. 41).

La spécificité de l'écrit permet, à la lecture, de faire une opération de retour en arrière. De ce fait, elle rend possible un allongement supplémentaire. La linéarité du message ne permet guère le développement d'un tel procédé à l'oral.

- Du côté des dérivés :

Un autre cas de composition figure dans la dérivation par affixation.

Parmi les préfixes les plus couramment employés, on notera : *dé-, ré-, pré-, post-, sur-, néo-, anti-* (sert à s'opposer), *non-* (marque la négation ferme). C'est ainsi que nous avons : *la dérégulation, la dédollarisation, le prédéveloppement* - remplace *le sous-développement*, *le post-soixante-huitard, surnormalise, surfacture, non-voyant* pour dire (on n'est plus aveugle), *la non-star, la non-couleur*. Le succès de ces préfixes négatifs n'est pas récent. Car ils sont déjà apparus dès les années soixante.

Le préfixe *euro-* connaît un développement important, poussé par la vague européenne. On aura : *des euro-cités, une économie euro-monétisée, ...*

Au rang des préfixes déjà existants, nous avons de même les préfixes *rur-*¹, *méta-*, *plus-*,

¹. Il y a par ailleurs la préfixation du mot en *rur-*, qui donne tantôt un substantif, tantôt un adjetif. Le terme *rurbain* dénote «l'homme des villes actuel qui, fatigué des grandes cités, va s'établir dans les villages proches, désertés par leurs habitants, d'où il ira en ville uniquement pour travailler. Le mot est bizarre, il est fait de *rus* (campagne) et d'*urbs* (ville), (...). Est-il besoin de dire que *rurbain* a déjà entraîné *rurbanité*, entraînera demain *rurbanisation* et après-demain *dérurbanisation*.» (P. Bourgeade 1991 : pp. 237-238)

ou *hyper*¹. Ils sont renforcés par l'usage.

A l'autre bout du mot, du côté de la suffixation, le parler branché recourt, d'une part, à des suffixes de la langue française dont les plus privilégiés sont : *-ité*, *-tude*, *-isme*, *-tique*, *-erie*² pour des noms ; *-eux*, *-eusque*, *-ique*, *-oïde* pour les adjetifs. D'autre part, certains suffixes désuets retrouvent un nouveau succès ; comme cela, il y a :

-aste de *vidéaste* (cinéaste de la vidéo) ; les suffixes *-iser*, *-isable*, *-isation* sont abondamment employés dans des mots qui constituent une phrase comme dans la suite : «qui fidélise la clientèle permet la starisation d'un quidam ou rend un produit standarisable dans la surnormalisation³.»

Il y a lieu de noter l'existence des formes verbales constituées des noms indiquant des modes de communication. Ainsi, le *télex* donne *télexer* et *le fax* de *faxer*⁴ d'où la phrase : «Faxez la Chine», apparue en première page du magazine *Actuel* en février 1990 (op.cit., p. 42).

Il est vrai que des tics du langage spécifient ce parler branché, par l'apparition en tout temps des inévitables mots ou groupe de mots comme *j'veux dire*, *carrément*, *à la limite*, *je dirais*, *j'te dis pas*, *là*, *très chouette* ou *très très chouette*, *quand même*, *quoi*, ...

A.1.3. - Les caractéristiques syntaxiques

Mais le français branché possède également des caractéristiques syntaxiques⁵ qui contribuent à son originalité. On évoquera ici trois grands traits :

- a. - la valse des catégories grammaticales,
- b. - la destruction syntaxique,
- c. - le verlan.

¹. *Hyper* (superlatif des jeunes) : tout ce qui est (encore plus que super) sera classé d'autorité *hyper*. C'est *hyper* ! remplace avantageusement l'obsolète *c'est super* ! et dont les synonymes : *c'est sauvage* !, *galactique* !, *canon* !, *superblime* !, *génial* !, *géant* !, *super* ! sont déjà obsolètes.

². L'accumulation des mots suffixés en *-erie*, telle *couscousserie*, *esthétiquerie*, *garçonnerie*, *jardinerie*, *livrerie*, *onglerie*, *painerie*, *saladerie*, *tarterie*, *tablerie*, *tissuterie*, ... a donné lieu en calquant le cas de *boulangerie*, *épicerie*, *papeterie*, ... «M. Alain Decaux, notre ministre, avait loué le mot *essencerie* qui, en Afrique francophone, désigne parfois ce que nous nommons, en moutons de Panurge, station-service.» (op.cit., p. 237)

³. L'exemple a été tiré de l'article de M. Verdelhan, octobre 1990, n° 738.

⁴. *Télexer* et *faxer* sont des verbes dénominatifs (cf. p. 41). Soulignons qu'en branché, nous détectons des verbes venant des lexiques des animaux, comme *chatter* (prostituer), *lézarder* (faux camarade, escroc), *moucher* (policier), *se viander* (se blesser grièvement) et des arbres, comme *carotter* (voler), *gerber* (vomir), *herber* (se droguer).

⁵. Appelé syntaxe non conventionnelle par Jacques Cellard et Alain Rey dans leur *Dictionnaire du français non conventionnel*, 1991, p. IX.

a. - *La valse des catégories grammaticales*

Dans ce trait, on rencontre un changement fréquent du statut des catégories grammaticales : du nom, de l'adjectif, de l'adverbe, de l'interjection.

On attribue souvent au nom la fonction d'adjectif et il acquiert ainsi la même structure adjectivale. On appelle cette transformation «règle du substantif-adjectif». L'illustration de cette règle figure dans :

C'est classe ou c'est nul

Le terme *classe*, un substantif, devient un adjectif au même titre que *nul*. On obtiendra de même :

*C'est **délire** ; c'est **galère** ; je suis **colère***¹
adjectif adjectif adjectif

L'adjectivation du nom peut recevoir les marques du comparatif et du superlatif, *c'est plus ou moins classe*, voire *très classe*. Pour vanter la première chaîne de télévision, on peut aller jusqu'à affirmer : «*La Une, la plus fraise à la crème*» (M. Verdelhan : 1990, p. 43). Dans *la Une*², l'adjectif numérique se transforme en substantif, précédé d'un article. Contrairement à cela, le substantif se trouve adjectivé, précédé de la marque du comparatif dans *la plus fraise*.

De son côté, l'adjectif sert souvent d'adverbe. Pour n'en citer que quelques exemples, nous avons :

*Il l'a fait facile : l'adjectif *facile* se substitue à l'adverbe *facilement* ;
adjectif*

Il assure **total** ; *Il l'a fait **fort***, au lieu de
adjectif adjectif

*Il assure **totale**lement ; Il l'a fait **forte**ment.*
adverbe adverbe

Par ailleurs, l'adverbe se substantive ou sert à son tour d'adjectif. La structure de la grammaire française exige l'assemblage du déterminant au nom (*déterminant + nom*) et le placement d'un

adjectif après l'auxiliaire être (*verbe être + adjectif*). Ces schèmes de la grammaire française ne sont pas respectés dans le parler branché où nous avons, par exemple :

¹. *Classe* : être *classe*, c'est avoir du chic, de l'allure, et faire montrer d'une indiscutable élégance, un brin classique. (op. cit., p. 236)

Colère : adjectivation traditionnelle du parler faubourien entrée dans l'usage branché (op. cit., p. 238)

Galère (peine, trimer).

². A Antananarivo, il y a une maison de production filmique qui porte l'appellation *La Une*, ce qui atteste la grande envergure du parler branché.

Un plus (l'adverbe *plus* à la place d'un substantif) et *Il est très* (l'adverbe *très* permute en adjectif).

substantif *adjectif*

Au niveau du substantif, les noms peuvent aussi servir d'interjections. Le branché s'écrive

malaise ! comme s'il disait : *aïe !* Dans le cas inverse, l'interjection onomatopéique peut s'adjectiver comme dans le cas d'«*une pensée courte mais pschitt¹*».

Du côté des verbes, nous remarquons la verbalisation du substantif dans le verbe. Le verbe dénominatif *se viander* -terme spécifique utilisé par les motards-, employé intransitivement pour dénoter (se blesser grièvement), dérive du substantif *viande*.

Il y a également l'emploi intransitif des verbes de nature transitive. Prenons le cas du verbe *craindre* ; il peut être employé transitivement dans la langue générale :

Je crains les retombées de cette crise
verbe transitif

et intransitivement dans le parlé branché :

Ça craint
verbe intransitif

- *Taxer* dans *on m'a taxé une grande somme* pour (se faire donner de l'argent ou quelque chose) ;

- *Brûler* dans *je vais brûler* pour (je vais faire un beau tag) ;

- *Déchirer* dans *je vais déchirer* pour dire (se livrer au vandalisme).

Taxer, *brûler*, *déchirer*² sont tous des verbes de nature transitive mais employés intransitivement sous forme de parler branché.

En fin de compte, on peut souligner qu'il y a :

- d'un côté, une appropriation du verbe spécifique à l'objet utilisée à la personne. Tel est le cas des verbes suivants : *décoincer* pour (partir), *jeter* (on jette quelqu'un en le renvoyant brutalement), *fissurer (on fissure)* pour (blessier) ;

¹. *Pschitt*, mot onomatopéique, imitant le bruit du jet d'un parfum spray ou d'une bombe insecticide.

². *Taxer* : emprunter sans vraiment demander. N'est pas aussi fort que *tirer* (carrément voler) (P. Merle : 1999, p. 313)

Brûler, brûlure : Gros et éventuellement beau tag ou même graph, par traduction calque de l'américain *burner*. (op. cit., p. 34)

Déchiroz : type mal à l'aise, pas mal allumé, à la dérive, à côté de la plaque. Mot apparu vers 1988-1989. Ne rien à voir avec *une déchire*, qui est une bagarre, ou encore une beuverie, question de contexte. (op. cit., pp. 62-63)

- de l'autre, la litanie de *ça* qui devient le sujet des verbes, qu'il soit d'un verbe actif, passif ou à connotation abstraite dans les phrases branchées. Nous pouvons ainsi observer le cas des phrases suivantes : *ça parle, ça craint, ça interpelle*, ...

b. - La destruction syntaxique

La destruction syntaxique se retrouve dans l'organisation de l'énoncé et, en particulier, dans celle du groupe nominal, lequel se structure en *nom + adjetif* et en complément de nom avec la préposition qui regroupe les catégories précédentes dans un certain flou syntaxique. Le syntagme ainsi créé comporte un complément de nom elliptique de la préposition par le phénomène de transformation réductive. Il y a effacement de la préposition *de* de la phrase initiale,

φ_z

comme le montrent les exemples :

la proposition elliptique : *ingénieur Ø¹ grande école* provient de la proposition initiale *ingénieur de grande école*². Il en est de même de l'expression : «*génération de Mitterrand*»
 φ_z

par laquelle on abstrait la préposition *de* dans la proposition de base afin de donner la proposition elliptique : *génération Ø Mitterrand*. C'est ainsi que la juxtaposition peut s'élargir en touchant également le complément, l'adjectif.

De la sorte, le parler branché apparaît par la disparition du mot *oui*², remplacé quotidiennement par les mots : *tout à fait, exactement*. Pierre Bourgeade (1991, p. 188) signale l'existence de ce phénomène de disparition de *oui* en rapportant une conversation qui s'est passée à la Radio de Monte Carlo, la seule radio française que l'on puisse capter aisément dans tout le Sud-Ouest de la France à cette époque. Et le samedi 12 août 1989, au

Pays-Basque, «Le bulletin de 7 heures est précédé d'un jeu. Une auditrice qui vient de gagner s'est entretenue avec l'animatrice :

- Vous allez partir en vacances, Béatrice ?

Tout à fait.

- Au soleil ?

Exactement.

- Vous allez faire du sport ?

¹. Le signe Ø dénote l'absence de la préposition *de*.

². La particule affirmative *oui* suppléant aux mots affirmatifs *oc* et *oil* n'apparaissait qu'au XVI^e siècle. Ce petit mot *oui* est la condensation de *hoc ille fecit*, phrase réponse, *il a fait cela où fecit* remplaçait le verbe de la question posée et pouvait être supprimé. Les mots latins *hoc ille* s'étant finalement cristallisés en *oui*. Il est curieux de constater qu'à la fin du XX^e siècle, on tend à remplacer le mot *oui*, trois lettres en trois mots *tout à fait* ; c'est-à-dire, ce qui était formé de trois mots se cristallise en trois lettres *oui* pour redevenir par la suite en trois mots *tout à fait*.

Tout à fait.

- Comptez-vous aller en Bretagne, Béatrice ?

Pas du tout. »

Le mot *non* est aussi concerné par cette transformation. On remplace ce mot *non* par *pas du tout*.

A la lumière de ces exemples, nous pouvons dire que le français branché ne suit pas la règle de construction générale de la langue. Prenons, par exemple, la règle syntagmatique (sur l'axe horizontal) qui régit la succession des différentes unités dans la chaîne du discours. En effet, quelle que soit la langue, on ne peut pas classer les unités n'importe comment : il y a des règles à suivre. Dans le français commun, l'élément *c'est* est toujours suivi d'un adjetif, d'où la structure : *c'est + adjetif*, non d'un substantif comme dans le langage branché. En utilisant *c'est classe*

nom

(*c'est + substantif*), le français branché a calqué le français commun *c'est nul¹*.

adjectif

Partant d'une telle observation, nous pouvons affirmer qu'il suit plutôt la règle paradigmique. Cette règle achemine le choix verbal effectué par les locuteurs suivant l'axe vertical. Nous pouvons l'illustrer par le cas du remplacement du mot *oui, non* par trois mots. Le locuteur effectue son choix en éliminant l'unité d'un mot (*oui, non*) pour la remplacer par une unité de trois mots (*tout à fait, pas du tout*).

Pour conclure, nous pouvons avancer que le parler branché élabore une nouvelle norme grammaticale (moins complexe, plus libre), innove et désorganise la norme grammaticale française.

c. - *Le verlan*

Le verlan constitue un des mécanismes de création lexicale du parler branché. C'est un argot à clef dont nous avons déjà présenté le mécanisme². En principe, celui-ci est simple. Mais tous les mots ne peuvent pas être verlanisés. Il s'avère donc difficile de comprendre le verlan sans entraînement. Les correspondances suivantes illustrent cette forme linguistique.

¹. *Nul* ou *nullos* : qui est sans existence, qui se réduit à rien. Hyper utilisé par les jeunes pour (sans intérêt aucun). *C'est nul !, c'est nullos !* (P. Merle 1999 : p. 288)

². Cf. chapitre II, *Les procédés de création argotique*, «le verlan», p. 54.

Formes verlanisées

bleca
dom
laisse beton
chatron

→

Formes normales correspondantes

dans le français officiel

câbler¹
mode
laisse tomber
tronche

Notons que le verlan contemporain est toujours approximatif. Le processus de sa formation ne suit presque toujours pas la règle établie (cf. le verlan, p. 54). Il s'agit ici d'un néo-verlan. On parle de *meuf* pour dire (femme) et *beur* pour (arabe), *keuf* pour (policier), *feuj* et *teuf* signifient respectivement (juif), (fêter).

Dans le domaine de la transformation, l'ancien argot se renouvelle toujours par l'ajout d'une brique de suffixes ou de préfixes. Le français branché inscrit ainsi sa différence non seulement dans le lexique, mais aussi dans la partie sémantique.

A.2. - La transformation sémantique :

Du côté du signifié, la transformation réside dans l'utilisation détournée des termes existant par le français branché. Il procède du changement de sens répertorié dans la

rhétorique traditionnelle. Des procédés sont utilisés : la métonymie, la métaphore, l'antiphrase et la litote.

A.2.1. - La métonymie

La métonymie désigne un procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme indiquant un autre concept habituel, les deux étant liés par une relation en termes de cause à effet, de contenant à contenu et de matière à objet. Prenons le cas du mot *cuir* : il y a un passage de la nomination de la matière *cuir* au vêtement -blouson en cuir- par la métonymie matière objet, à l'appellation de l'individu qui le porte. En un mot, en français branché, le mot *cuir* désigne un individu de tempérament non rassurant : «Un groupe des cuirs, motos en carré, surveille le carrefour» (*Libération*, sept.1989) (M. Verdelhan 1990 : p. 39)

¹. *Câbler* «version 1985 de *brancher*, la version 1986 étant informatique ambiante oblige *coder* ... » (P. Merle 1999 : p. 96).

A.2.2. - La métaphore

La métaphore indique l'emploi d'un mot dans un sens différent de celui de départ. Nous avons ici des exemples de la vitalité du procédé métaphorique :

- *ballotée* pour dire une (silhouette ou forme harmonieuse d'une femme). On rapproche la forme du ballon -ronde- à celle de la femme ;
- *ça baigne* traduit que (tout va bien), comme des rouages bien graissés ;
- *marcher dans l'ombre*, expression argotique signifiant (ne pas se faire remarquer). Dans le besoin de *marcher dans l'ombre*, il y a l'idée de se cacher, de s'effacer dans le noir, ni vu ni connu. Connaissant la vie des argotiers - en majorité des malfaiteurs -, cette locution constitue une recommandation codée qu'ils se livrent entre eux pour préserver des policiers. Et elle resurgit dans le parler branché, remise à la mode par la chanson de Renaud «*Casse-toi, tu pues, et marche à l'ombre*», puis par le film de Michel Blanc portant ce titre, sorti en 1984.

Toutefois, les figures stylistiques du changement sémantique ne sont pas les seuls moyens adoptés en français branché pour rendre les mots incompréhensibles. Il y a d'autres procédés de création des mots branchés.

A.2.3. - Le glissement de sens

Par ce phénomène linguistique, le sens des mots se trouve changer. Il y a ici un transfert sémantique. Le glissement sémantique n'étant toutefois qu'un aspect du vocabulaire branché, remarquable surtout par sa créativité lexicale. L'utilisation de l'antiphrase et de la litote dans ce procédé linguistique font partie de la spécialité du français branché.

A.2.3.1. - L'antiphrase

L'antiphrase est une manière de s'exprimer qui tend à dire le contraire de ce que l'on pense. Ainsi, en français branché :

- *ça fait mal* n'insinue pas la souffrance, mais le triomphe. Il en est de même avec le terme *craindre*, lequel n'évoque pas ici la moindre idée de peur mais le synonyme de *rassurer* : *une cravate kaki avec une chemise rose, ça craint* ;

Le mot *bonjour* ne dénote pas une salutation dans le branché : il implique plutôt un jugement de valeur sur quelque chose. C'est une expression ironique qu'on pourrait traduire par (Et encore bravo pour ...).

A.2.3.2. - La litote

La litote énonce un style détourné pour dire les choses par une expression négative comme :

- *je n'ai pas dans le pif mon fazar*, dénotant (*je ne déteste pas mon pantalon*) pour signifier (j'aime beaucoup mon pantalon) ;

- *pas tartignole* se traduit littéralement par (*pas mal*) pour désigner (génial) ;

- *c'est pas dégeu*, une des litotes à la mode, pour dire (quelque chose qui est vraiment hors pair) ;

- *pas triste*, pour qualifier quelque chose de proprement hilarant à un degré quelconque.

B - La création des mots

On distingue deux genres de néologisme¹, à savoir le néologisme d'emploi et le néologisme de forme.

Dans le premier cas, le néologisme implique l'existence d'un mot déjà établi et qui est employé dans un sens qu'il n'avait pas auparavant. Quant au néologisme de forme, il se constitue par une création de toutes pièces. Ce néologisme lexical se définit donc comme une création de mot par l'assemblage d'éléments linguistiques différents. Tous les mots créés ont une propriété analogue. En gardant de près la phonétique et la grammaire de la langue commune, on remarque une modification sensible de la forme, tantôt par la création de formes et de suffixes nouveaux, tantôt par la fusion de termes anglais. Il donne naissance à des mots de nature «franglais»².

Du point de vue de la structure phonologique, ces éléments donnent l'impression d'être apparentés à la langue française. Mais il existe des indices qui montrent aussi leur appartenance à la langue anglaise. A titre d'exemple, prenons les mots *blacks*, *looker* et *zapping* :

¹. Le néologisme est une création de mot ou d'une nouvelle acception d'un mot existant dans la langue.

². Le mot *franglais* résulte de l'assemblage de deux mots dont l'un est français et l'autre anglais. Citons-en quelques exemples à titre d'illustration : *au feeling*, *avoir un look*, *être speedé*, *très cool*, *addict*, *booker*, *bruncher*, *caller*, *coacher*, *flasher*, *joker*, *squatter*, ... L'affluence des termes argotiques d'origine anglaise constitue l'une des caractéristiques du parler branché.

- le mot *blacks* désigne des jeunes noirs ;
- le mot *looker* (regarder) vient du mot *look*, suivi du suffixe verbal de l'infinitif *-er* ;
- le mot *zapping* et ses dérivés *zappeur* et *zapper* dénotent l'acte du téléspectateur qui passe rapidement d'une chaîne à l'autre. C'est un mot né du progrès technique.

Ces termes sont d'origine anglo-saxonne. Ce genre d'exemples permet à certains amis des lettres d'affirmer que le langage branché révèle un calque des structures anglaises avec changements de signification. Il se présente ainsi sous la forme d'un langage codé sur le plan sémantique.

Il convient de signaler que tout langage est conventionnel, dont la signification reflète la ou les situation(s) contextuelle(s) des locuteurs. Mais quelles sont les caractéristiques de ce français branché ? Est-ce un argot comme on pouvait le penser ?

Le français branché ne fonctionne pas comme un signe d'appartenance à un groupe restreint, fermé sur lui-même comme l'argot. Une large couche de la population est soudée par ce parler grâce à ses modes de pensée. Contrairement à ce que l'on pense, le français branché n'est pas un français des marginaux¹ (des malfaiteurs, des groupes délinquants, ...) même s'ils utilisent souvent un vocabulaire hérité de la drogue. Les intellectuels adoptent en majorité ce français branché. Par opposition à l'argot qui est essentiellement oral, ce français

s'emploie à l'écrit autant qu'à oral. Il diffère de l'argot qui touche plutôt «la basse classe», le bas peuple, sinon les illettrés et les malfaiteurs avant de se propager dans les autres couches sociales.

L'observation et l'examen du français branché montrent que ce dernier possède aussi des particularités syntaxiques. La même constatation se rencontre dans l'argot, avec un apport sans cesse des éléments lexicaux nouveaux. Sous ces créations lexicales complexes, se manifestent des formes insolites et des expressions humoristiques. C'est justement le caractère ludique, humoristique du français branché que l'on trouve notamment dans l'argot. Néanmoins, le français branché se particularise dans le monde du spectacle, des arts, de la publicité, du commerce, des sports, de la communication.

Une autre caractéristique fondamentale du français branché apparaît dans sa nature évolutive et éphémère : ses mots changent facilement. Les locuteurs du français branché doivent toujours être à la page des événements pour pouvoir suivre son incessante évolution.

¹. «Qui parle branché ? Pierre Merle, dans le *Dictionnaire du français branché*, fait du Forum des Halles à Paris l'origine et le cœur du branchement, mais celui-ci s'étend à toute la France, en zone urbaine notamment.» (M. Verdelhan 1990 : p. 38)

Par rapport au français branché, très académique, l'argot néglige la norme grammaticale. De ce fait, le français branché apporte des innovations en créant une norme grammaticale dans les mots nouveaux. Cela montre à la fois sa liberté par rapport à la norme existante et son sens de l'initiative pour la formation d'un langage codé.

Le français branché, comme l'argot, est employé par des groupes de locuteurs assoiffés de liberté, de changement, qu'ils expriment pour l'adoption d'un parler nouveau. Cette nouvelle face de l'argot est fortement contestée et critiquée par les partisans de l'ancien argot ou l'argot commun¹. Ces derniers dénigrent le parler branché en le qualifiant de pauvre, de misérable par rapport à l'argot commun.

En fait, l'un et l'autre ont respectivement leurs richesse et saveur particulières. Il n'en reste pas moins que le français branché ne se distingue pas trop de l'argot, lequel semblerait lui être lié par une filiation d'ascendance. Il y a, certes, des différences manifestes entre ces deux genres tant au niveau lexical que thématique. Cela est dû à l'origine des couches socioprofessionnelles de leurs utilisateurs. Sûrement, on ne peut pas nier leur parenté sur le plan de l'objectivité sur lequel porte leur contenu et à la créativité de leur utilisation. Nous constatons néanmoins que le français branché présente certains aspects de l'argot qui évolue au contact de la modernité.

De nos jours, les linguistes ont toujours tendance à dire que le parler branché, surtout utilisé par les jeunes, ne cesse de créer des mots nouveaux selon leur mode de vie et l'époque où ils vivent. Il n'est pas seulement l'apanage des jeunes puisqu'une tranche d'âge beaucoup plus large l'emploie également. A cela, s'ajoutent les bambins du cours préparatoire et les adultes de tout âge. Mais ils n'utilisent pas les mêmes procédés linguistiques en matière lexicale ou syntaxique.

Le langage des jeunes se présente comme un sous-ensemble du français branché, lequel constitue, en fait, un parler au pluriel en ce sens que les groupes des jeunes se diversifient mais qu'ils se soudent par le langage².

Dans l'avant-propos du *Dictionnaire du français branché* (P. Merle 1989 : p. 207),

¹. Claude Duneton explique cet état de dénigrement de l'argot commun au parler branché : «(...) mais les mots nouveaux irritent beaucoup de gens. Chacun a le sentiment, plus ou moins avoué, que le langage devrait être immobile, immuable. (...) la nouveauté fait naître un sentiment de frustration, d'exclusion, tant on voudrait que la langue ne change en rien entre notre enfance et ... le reste.» (op. cit., p. 207)

². De nos jours, le français branché s'avère partout en usage : le monde artistique, le milieu sportif, les spécialistes en communication et de la publicité. Leur point commun réside dans la création du champ lexical que l'on retrouve également chez les *Zulus*, les *taggeurs* et les *graffeurs*. Ces derniers-nés de cette communauté linguistique procèdent de la même manière que les autres groupes argotiques que l'on découvre à travers ces quelques exemples significatifs :

- *Je vais brûler* pour dire (je vais faire un beau tag) ; *Je vais déchirer* évoque le vandalisme ; *Toy* signifie (jouer en anglais), connote qu'on va *sur-tagger* un tag, par jalouse, dégoût ou vengeance.

Claude Duneton pense que le français branché est succulent et enjoué. Il le considère comme un signe de santé du langage souscrivant des «connivences nouvelles» qui se trouvent dans certaines zones du parler quotidien. Ce français branché crée ainsi un mouvement linguistique, sans cesse en évolution.

L'intégration de ce parler dans la langue commune¹ doit être plus acceptable grâce à son utilisation à travers toutes les formes de communication médiatique.

A la lumière de ces analyses, force est de constater que le langage argotique même sous sa forme moderne de «français branché» suscite incessamment des facultés de renouvellement du champ lexical. Il développe toute une gamme de phénomènes linguistiques issus des besoins changeants de la société contemporaine qui fait de l'argot une langue qui se rénove. Par ceci, l'argot facilite la transgression des règles sociales et grammaticales établies. Parmi les différentes forces qui agissent sur l'argot, deux tendances extrêmes méritent d'être signalées : la tradition de la stabilisation, symbolisée par les

argotiers du milieu et le mouvement de renouvellement dont les jeunes sont les principaux protagonistes.

Le parler argotique se multiplie par ses tendances à utiliser des formes linguistiques différentes. L'argot, dans ses origines, répond à la fonction cryptique non seulement par la création d'un parler nouveau, mais aussi par une transformation progressive de la langue commune. De là s'explique l'usage du verlan par des procédés où interviennent simultanément les aspects morpho-

¹. On constate que le parler branché envahit le monde des médias. Quand on lit les journaux et qu'on regarde les télévisions, les tapages médiatiques à l'égard des actualités, des spectacles ou des publicités commerciales utilisent le français branché. Michèle Verdelhan atteste l'importance du français branché dans des quotidiens comme *Libération*, *Le monde*, des magazines comme *Actuel* et *Le Nouvel Observateur*, *Le Figaro Magazine* ou *VSD* qui lui fournissent le corpus essentiel de son étude sur ce parler en examinant ces textes. (Tiré de «Parlez-vous branché ?», *Vivre le français*, n° 738, p. 39).

En outre, on a déjà intégré certains mots branchés courants, appelés des «mots courants d'air», tels *à la limite, c'est pas évident, ça baigne, classieux, quelque part, zapper, ...*, dans les livres scolaires et des exercices proposés aux élèves, comme par exemple *Le Français second cycle*, par Darcos et Tartayare (Hachette), ou le *Français, division prégymnasiale* (Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, 1987) et dans les dictionnaires «officiels» : *Le Dictionnaire de notre temps*, Hachette, 1989 ; *Le Petit Larousse illustré*, 1989, P. Merle (p. 331 ; p. 189). Pierre Merle affirme ce point de l'expansion de ces mots branchés dans les dictionnaires officiels : «Aujourd'hui, tandis que le verlan trouve droit d'asile dans les dictionnaires courants (voir, par exemple : *beur, meuf, keuf ou ripou (...)* » (1989, p. 8)

sémantiques des mots. Avec ce camouflage sémantique de l'argot et de la limitation de la communication au cercle des initiés, il y a deux façons d'opérer pour parvenir à ce but. Premièrement, on masque la forme par un procédé quelconque affectant le signifiant (construction directe). Deuxièmement, on change le sens d'une forme connue en y jouant le signifié.

Pour le cas des mots nouvellement créés, du point de vue syntaxique et sémantique, il leur arrive de porter à la fois les deux faces du signe linguistique, c'est-à-dire, le signifiant et le signifié. En effet, ce dernier ne s'arrête pas d'évoluer dans un sens, c'est le cas de l'argot anobli où il finit par s'intégrer dans la langue commune en ce sens qu'il est accepté. Parfois, l'argot se transforme en parler branché ou français contemporain. Dans ce cas, on ne le considère plus comme le parler des malfaiteurs. Dans d'autres cas, il se trouve dépassé et

devient, soit un argot vieilli, soit un argot obsolète. Le premier se présente lorsqu'il commence à se décliner, tandis que le deuxième cas marque sa disparition et sa non utilisation.

Notons que l'argot emploie également certains phénomènes linguistiques du français commun. Il tire sa base de certaines figures stylistiques telles que la métaphore, la polysémie, la synonymie, l'antiphrase et certains mots ou expressions, la syntaxe du français commun.

Les ressources linguistiques de l'argot que nous venons d'examiner expliquent sa richesse et sa valeur. On ne cesse de noter des créations nouvelles qui redynamisent l'argot. Les créations argotiques enrichissent ses champs sémantiques et lexicaux de toutes les couleurs. Et l'argot ne constitue pas une langue à part entière, totalement séparée de la langue commune : il en constitue simplement une forme, une variante. Son existence témoigne d'une division de la société en divers groupes où l'on remarque le perpétuel mouvement, la constance des modes de renouvellement dans la vie du vocabulaire argotique. On y observe l'abondance de dérivation, le goût de la suffixation, la troncation des mots et la métonymie, voire l'emprunt aux langues étrangères. De ce fait, les procédés de création argotique se basent sur la langue dont ils sont le produit. Seulement, ils ne se laissent pas toujours analyser aussi aisément qu'ils le paraissent. Car ils introduisent des phénomènes d'innovation où ces transformations syntaxique et sémantique ont leur fonction sociale. Nous les avons traités tout au long de notre étude. Dans celle-ci, nous allons essayer de comprendre comment se manifeste le langage argotique.

TROISIÈME PARTIE

LA MANIFESTATION DE L'ARGOT

Le langage argotique influe de toute part sur la société. Dès lors, les termes qu'il emploie vont se rencontrer fréquemment dans les conversations courantes, dans les mass media, voire dans la publicité et la littérature. Bref, les mots argotiques ont pris place dans la littérature, à travers les chansons et dans le média. Il s'agit d'un procédé essentiellement oral¹. Ses modes de création, qui incorporent le néologisme, sont oraux, même s'il peut se rencontrer à l'écrit. Il est vraisemblable que c'est en consignant par écrit dans la poésie et dans le roman les traditions orales argotiques que la littérature a commencé avec l'argot.

Pour une âme naturellement poète, tout sujet peut donner matière à écrire dans un contenu poétique. Les écrivains se servent même de ce parler en termes contigus pour construire leurs œuvres : la couleur, l'origine, la texture de leur langue se ressemblent. Bon nombre de nos artistes² choisissent d'intégrer l'argot dans leur art. Ils s'expriment en argot. On peut les considérer en quelque sorte comme les fondateurs, les militants pour la cause de l'intégration de l'argot dans l'art, proscrit par l'Académie française fondée par Richelieu en 1635. Cette dernière a seulement entériné le français des nobles et des hommes de lettres en écartant le français parlé. Ce n'est plus le cas car l'entrée en scène de ces artistes est très salutaire pour ce langage marginalisé. De nos jours, d'autres genres artistiques dont le théâtre et la bande dessinée, incorporent le parler argotique ; des romans policiers ou d'espionnage consacrent leur champ lexical à la langue commune dont les éléments se rapprochent de l'argot. Ceci explique l'apparition du langage argotique dans certains textes littéraires. La dernière partie de cette étude sera consacrée à analyser les différentes modalités sous lesquelles se manifeste l'argot au sein des mass media. Avec le média, l'argot ouvre des routes nouvelles à la transmission des idées et à l'expression des réalités argotiques. Il élargit les perspectifs et les contenus dans le média.

Nous verrons successivement dans cette manifestation de l'argot le lien entre l'argot et la littérature, l'argot et la chanson, l'argot et le média.

3.1. - L'ARGOT ET LA LITTÉRATURE

Si la littérature ne devient guère prospère qu'au début du XVII^e siècle, c'est que plusieurs écrivains sentent la nécessité de l'effet comique d'un mot vulgaire qu'ils exaltent dans des textes estimés nobles. Dès lors, l'argot devient l'ornement incontournable de toute prose ou poésie

¹. A ce sujet, les opinions se diversifient. Henri Béhar, par exemple, assure : «Mais ce n'est plus du français parlé, puisqu'il est écrit !» (Henri Béhar, «Notes de lecture», *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, octobre 1990, p. 221)

². Entres autres, citons : François Villon, Vidocq, Victor Hugo, Audiard, Alphonse Boudard, Renaud, Zebba, le célèbre romancier de la série policière San Antonio (Frédéric Dard). réaliste, naturaliste et populaire¹.

L'argot n'est apparu qu'assez récemment dans la littérature. La forme écrite de l'argot ne nous parvient que tardivement par rapport à l'origine de sa nature orale. Nous n'avons ici qu'une transcription écrite de l'argot. Il y a l'emploi des formes qu'on veut faire passer pour argotiques. Ici, deux problèmes se posent particulièrement à l'étude : celui du champ lexical et celui des recherches phoniques qui souscrivent certaines variantes des phénomènes phonétiques : les élisions, les variations vocaliques et la chute des consonnes.

On y trouve les mêmes astuces orthographiques destinées à noter une prononciation populaire et argotique. Leurs auteurs s'efforcent de suggérer, dans leur graphie, ces caractéristiques lexicales et phonétiques. Les exemples abondent dans les romans, les poèmes et les chansons. Il existe également un mode parodique des «traductions» en argot de textes connus.

Parmi ces manifestations littéraires, nous pouvons supposer que quatre objectifs conduisent les argotiers d'élite à écrire en argot :

a . - ils veulent l'adopter comme leur propre style littéraire² pour exprimer soit l'exo-tisme, soit la violence, la révolte et le désarroi face à la société ;

b . - ils l'utilisent pour écrire à leurs semblables en voulant rendre impénétrable le message pour tous lecteurs non concernés ;

c . - ils se servent de l'argot pour présenter quelques personnages peu recommandables ;

d . - ils s'inspirent plus directement du langage de la rue : «se faire peuple».

L'irruption de l'argot dans la littérature témoigne aussi du changement de sa fonction. Pierre Guiraud a noté à ce sujet une remarque particulièrement pertinente : «(...) à partir du milieu du XIX^e siècle, et à mesure que l'argot usuel se vulgarise pour tomber dans la langue populaire, il offre un moyen d'expression original à des écrivains étrangers au milieu » (1956, pp. 111-112).

Pour illustrer le rapport et l'apparition de la littérature à la langue verte, prenons le cas de François Villon et de Victor Hugo. Cette nouvelle apparition résulte de leur contact avec les argotiers.

¹. Dans leur dictionnaire, Jean-Paul Colin et Jean-Pierre Mével (Larousse, 1990) précisent : «plus de 200 écrivains ont ainsi été mis à contribution pour représenter le plus large éventail de la littérature argotique et populaire, tandis que le Dictionnaire du français non conventionnel de Jacques Cellard et Alain Rey (Hachette, 1980, nouv. éd, 1991) fournit en bibliographie une liste impressionnante de romans ... » (Louis-Jean Calvet 1994 : p. 13)

². «Un écrivain, façon de causer, ça fait son miel de tout, (...)» a dit Henri Béhar, dans *Vivre le français*, n° 738, p.221.

3.1.1. - **François Villon (1431-1463)**

Ce poète a sans doute eu des relations avec une bande de malfaiteurs connue sous le nom de Coquillards. De cette connaissance, il a composé six ballades entre 1456 *Petit Testament* et 1461 *Grand Testament*. Cinq autres manuscrits de la même époque ont été découverts au XIX^e siècle. Mais ces ballades posent un problème d'interprétation à cause des valeurs symboliques des expressions utilisées. C'est ainsi que *les vendangeurs* représentent (des coupeurs de bourses) ; *les quilles* traduisent (les jambes) et *la mouche* (un espion). Ce style est incompris de ses contemporains. En rééditant les œuvres de Villon, Marot avoue n'y rien comprendre : «*Touchant le jargon, je le laisse à corriger et exposer aux successeurs de Villon dans l'art de la pinse et du crocq.*» (Louis-Jean Calvet 1990 : p. 748). Considérant François Villon comme un auteur aventurier, Pascale Certa (2000, p. 8) affirme que Villon est le premier écrivain qui ait truffé ses ballades du jargon des bandes de la rue.

Le déchiffrement des poèmes de Villon a déjoué pendant des années les efforts des hommes de lettres. Et le triomphe final appartient à Marcel Schwob et Arnaud Ziwès¹ pour qui ces ballades restent énigmatiques jusqu'au jour où le premier a découvert la signification de l'œuvre du poète. Pour la première fois, il a eu l'audace de les analyser pour les décoder. Il y retrouvait vingt-quatre mots dans le glossaire des Coquillards. Les choses en restèrent là jusqu'à la découverte faite en 1954 par un chercheur, Arnaud Ziwès, dont les études contribuent à éclaircir le sens du poème. Il réussit à traduire ces ballades, longtemps considérées comme hermétiques. Pour cela, Arnaud Ziwès en consacre toute une étude dans son livre qui s'intitule : *Le jargon de Maître François Villon*.

Visiblement, les œuvres de Villon accumulent des termes argotiques des Coquillards ou des vocabulaires semblables à ceux des Coquillards. Par l'analyse de ces ballades, Ziwès a constaté l'existence des mots qui furent révélés à la justice lors du procès des Coquillards en 1455. Les vocabulaires permettent de supposer que ce texte obscur parle des Coquillards, ou de leurs pratiques. Dans ses écrits, Ziwès émet l'hypothèse selon laquelle Villon écrit

quelques poésies dans l'argot de ces truands. A titre d'illustration, prenons les dix premiers vers de la première syllabe :

¹. Henri Bonnard, «Le Grand Larousse de la langue française», *Dictionnaire de l'argot* de Jean-Paul Colin et al., Paris, Larousse, 1990, p. 748.

A Parouard la grant mathegoudie
Ou accolez sont duppez et noirciz
Et par les anges suivans la paillardie
Sont greffiz et print cinq ou six
La sont befleurs au plus hault bout assis
Pour leuagie et bien hault mis au vent
Eschequez moy tost ces coffres massis
Car vendengeurs des ances circuncis
Sen brouent du tout a neant
Eshec eshec pour les fardis

Voici, la traduction que Ziwès a proposée de ces vers :

A Paris, la Grande Justice Royale
Où plusieurs sots pris au cou sont noircis par la bise
Entendez ceux qui se laissent agripper par les sergents qui
poursuivent les paillards
Les larrons sont là, à l'étage supérieur
Pour mieux se balancer bien haut mis au vent
Evitez-moi vite les cahots épais
Car les voleurs circoncis des oreilles
S'en vont tout à fait au néant
Gare ! gare à l'homme au chanvre.

Pierre Guiraud, pour sa part, analyse ces différentes ballades. Il y postule les trois niveaux de signification codés, destinés à trois publics différents :

- *Le sens A* utilise le vocabulaire de la Coquille. Il parle du vol, de la torture, du gibet. Pierre Guiraud nomme les ballades ainsi décryptées «Ballades de la Coquille». Sa traduction est assez proche de celle de Ziwès.

La première traduction, le *niveau A* donne ceci :

En parade voici le grand mariage du gibet
Où les dupés sont pris au cou et suffoqués
Ils sont saisis et pris, cinq ou six
Par les servants, selon leur crime
Là les pipeurs sont placés au plus haut bout
Tout en haut dans la pluie et le vent
Gardez-vous de la cambriole
Car les voleurs circoncis des oreilles
S'en vont complètement à néant
Gare, gare, à la corde.

- *Le sens B* concerne les tricheurs de cartes. Il la nomme *Ballades des tireurs de cartes*. Nous avons par la suite, la seconde traduction, du *niveau B*, sur les joueurs de cartes :

Pour le trichage c'est la réunion des joueurs
Où mis ensemble sont les dupeurs et les dupés
Que les compagnons selon leur spécialité
Prennent et pressurent cinq par table
Là les pipeurs sont assis au plus gros coup
Pour être lessivés et ils sont bien nettoyés
Mettez-moi à l'abri vos jabots bien remplis
Car les tireurs assaillis par les bandes de tricheurs
Y tirent tout jusqu'à leur dernière carte
Gare, gare au jabot bourré.

- *Le sens C* évoque la vie amoureuse, surtout pédérastique des truands, des tricheurs ; il constitue la *Ballade de l'amour noir* dont voici la traduction :

Pour le «nettoyage» c'est la réunion des baiseurs
Où les sodomites sont accouplés à leurs dupes

Et par les compagnons suppôts de la luxure
Les dupes sont pris et pressés au séant par le sexe
Là les fellateurs sont placés sur le plus haut bout
Pour l'arrosagen et on les met à fond
Mettez vite à l'abri vos postérieurs et vos gosiers
Car les «épongeurs» retenus par les oreilles
Ecument toute la sauce jusqu'au bout
Gare, gare à l'embourrage¹.

¹. Ces traductions sont tirées du livre de Louis-Jean Calvet (1994, pp. 94-95)

Parmi ces deux traductions, celle de Pierre Guiraud révèle un Villon «caché», différent du Villon découvert de Ziwès.

La polysémie du poème de Villon montre la complexité de son argot dont la compréhension nécessite un travail minutieux de déchiffrage des supposés méthodologiques de l'argot de la Coquille. Pierre Guiraud a écrit justement : «*C'est une œuvre d'une prodigieuse complexité marquée au sceau de son époque et de son auteur.*» (op. cit., p. 96)

En examinant l'aspect stylistique de ces vers de Villon, nous constatons :

- l'absence de ponctuation et d'accentuation, tout au long de cette ballade. On n'y trouve aucun point ni virgule. Il en est de même pour l'accentuation. On écrit les mots sans accent comme dans *ou* (où) du deuxième vers, *la* (là) du cinquième vers, *a* (a) et *neant* du neuvième vers ;
- l'existence de l'agglutination dans le mot *sen* (s'en) du neuvième vers et de la terminaison du mot en *-ard* dans le premier vers *Parouard*.

Dans *Le nouveau dictionnaire des auteurs de tous les temps et de tous les pays*, Laffont-Bompiani (1994, pp. 3330-3331) atteste que ce grand poète français fut aussi un fort mauvais garçon dont la conduite n'a laissé que trop de traces dans les annales judiciaires. À ses yeux, Villon passait sa vie à errer à travers la France pour échapper à des poursuites judiciaires¹.

Nous pouvons maintenant comprendre comment il a pu prendre connaissance des mots argotiques tout en sachant l'utiliser ingénieusement : il a eu de mauvaises fréquentations. Condamné, marginalisé, François Villon imite jusqu'à l'adopter la façon de

parler, le mode de vie, obscur et hermétique de ceux qu'il a fréquentés. Et grâce à la maîtrise et à l'utilisation de l'argot de Coquillard, les poèmes de François Villon mettent l'accent sur le style propre de son art. Ses poèmes ont été donc écrits en ancien français parsemé de parler argotique, inaccessible aux non-initiés. Ce parler, pendant longtemps, souterrain, a survécu au fil du temps.

¹. Le 5 juin en 1455, il a tué un prêtre : Philippe Chermoye ou Sermoire. Et vers la fin du mois de décembre en 1456, ce fameux maître ès arts, perpète avec des complices un vol par effraction de cinq cent écus d'or, dans le Collège de Navarre. Cinq ans après, c'est-à-dire, en 1461, il a été condamné pour un méfait inconnu, dans les prisons de Thibaut d'Aussigny. Puis le 3 novembre 1462, il est encore emprisonné au Châtelet sous l'inculpation de vol. Plus tard, en 1463, une nouvelle rixe d'un soir, dans la rue de la Parcheminerie l'a conduit de nouveau à la justice. Il est condamné en pendaison et étranglement par sentence au Châtelet. Il a fait appel et obtenait une annulation du jugement.

Voilà pourquoi il a toujours été entouré de complices, dans toutes ces scandaleuses aventures. On a pu identifier quelques-uns de ses complices, Tabarie, Regnier de Montigny, Colin de Cayeux ³, encore un universitaire, affiché à la Compagnie des malfaiteurs des Coquillards.

². Colin de Cayeux, l'universitaire, l'ami de François Villon l'*amboureaux* (bourreau) lui rompt le *suc* (cou).

A l'instar de François Villon, le très célèbre écrivain français Victor Hugo n'a pas minimisé la valeur de l'argot.

3.1.2. - *Victor Hugo (1802 - 1885)*

Dans ses œuvres, il relate la vie en société, plus précisément celle des forçats, des mendians, des infortunés, lesquels constituent les éternels condamnés : les misérables. Le romancier Victor Hugo est sensible à la vie, aux mœurs en adoptant dans ses écrits, leur façon de parler. Il les insère dans ses poèmes et romans où il y a une préférence pour l'argot. Dans *Les Misérables*, il donne quelques définitions de l'argot en réponse à sa propre question : «Qu'est-ce que l'argot ? », à laquelle quatre réponses tirées de ce roman titanesque, préoccupent la pensée de Victor Hugo :

«C'est tout à la fois la nation et l'idiome ;
c'est le vol sous ces deux espèces, peuple et langue»
«L'argot est la langue de la misère»

(*Les Misérables*, livre VII, «L'argot», p.10)

« L'argot est la langue des ténébreux»

(op.cit., «Racines», p.16)

«L'argot c'est le verbe devenu forçat»

(op.cit., «L'argot», p.23)

A travers ces définitions, un double sentiment anime Victor Hugo vis-à-vis de l'argot : la déférence et le dédain. Citons ses propres phrases à la page dix du livre VII pour mieux comprendre la manifestation de cette dualité : «*Depuis quand l'horreur exclut-elle l'étude ? Depuis quand la maladie chasse-t-elle le médecin ? Se figure-t-on un naturaliste qui refuserait d'étudier la vipère, la chauve-souris, le scorpion, la scolopendre, la tarentule, et qui les rejette dans les ténèbres en disant : Oh ! Que c'est laid ! Le penseur qui se détournerait de l'argot ressemblerait à un chirurgien qui se détournerait d'un ulcère ou d'une verrue.*»

Cette analyse cryptique de l'argot dénote en un certain sens l'intérêt que présente l'étude de l'argot que l'on ne doit pas négliger, ni ignorer. De ce fait, le romancier veut aussi être le descripteur et le théoricien. C'est ce qui caractérise le plus Victor Hugo des autres utilisateurs

littéraires de l'argot¹. Il a ainsi consacré à l'argot tout le livre VII de la quatrième partie des quatre chapitres respectivement intitulés : «Origines», «Racines», «Argot qui pleure et argot qui rit», «Les deux devoirs veiller et espérer».

Il y a donc lieu de noter que son roman *Les Misérables* regorge de mots et de locutions argotiques² dont l'auteur ne se contente pas d'être le descripteur et le théoricien. Mais il invente également certains mots que les lexicographes ont considérés comme argotiques, sans vérifier leurs sources avant de les intégrer dans leurs dictionnaires argotiques. Par conséquent, le dictionnaire argotique de Rigaud est copié par Macé et celui de Macé, par Larchey. Ce dernier est suivi par Delesalle, lequel a été copié par France qui est reconnu par Bruant.

Sans la vigilance de Lazare Sainéan, l'erreur de ces lexicographes n'aurait pas été découverte. Lazare Sainéan a publié *Les sources de l'argot ancien* en 1912, où il a constaté les anomalies d'un certain nombre de mots considérés comme argotiques :

Bofette n'apparaît dans aucune source avant ce texte de Victor Hugo. Mais il sera ensuite repris par Larchey, Delesalle, France et Bruant.

Pilche, *bichot* non plus n'apparaissent nulle part. Il y a des mots d'origine dialectale comme *gat*, *hers*, n'ayant rien d'argotique que dans l'esprit de Victor Hugo. Cela n'empêche pas Larchey, Rigaud, Delesalle, France et Bruant³ de les reprendre. *Guédouse*, *gahisto*, *barant*, *goffeur* ne sont que l'invention de notre auteur. Ces termes sont également inconnus en dehors de ce passage de

¹. Victor Hugo, comme Emile Zola, Honoré de Balzac, Eugène Sue et tant d'autres, fait partie des écrivains réalistes. Ils adoptent une doctrine selon laquelle l'artiste ne doit pas chercher à modifier le réel ou en donner une représentation partielle. Apparue au milieu du XIX^e siècle, en réaction contre le lyrisme romantique, le réalisme consiste à représenter le réel dans ses aspects les plus crus, les plus grossiers. Depuis, ces romanciers, de profonds observateurs, font parler des bandits dans leur langue naturelle. Leur tâche consiste à sonder une société, à aller chercher ce vocabulaire dans les bas-fonds de l'ordre social. Sur ce point, Victor Hugo, le porte-parole de ses amis réalistes, a signalé : «Nous avons toujours pensé que c'était quelquefois un acte de courage, et tout au moins une action simple et utile, digne de l'attention sympathique que mérite le devoir accepté et accompli. (...) Ce n'est ni une tâche attrayante ni une tâche aisée.» (op. cit., p. 380)

Il importe de mentionner que Victor Hugo utilise fréquemment ce langage argotique bien avant *Les Misérables*, *Notre-Dame de Paris*, dès *Les derniers jours d'un condamné*, ouvrage publié en 1829.

². *Bagne* : cage grillée où étaient transportés les futurs forçats (p. 376) - *Charron* : crier, gueuler (p. 365) - *Collet* : commissaire de l'hôtel des ventes (p. 165) - *Coquin* : délateur ; *Agent de la Sûreté* : homosexuel affiché (p. 370) - *Garde-chiourme* : ensemble des gardiens ou geôliers du bagne (p. 369) - *Jean-le-cric* : cric signifie eau-de-vie (alcool fort) (p. 372) - *De vos gants* : pour votre frais (p. 196) - *Guichetier* : gardien de prison (p. 370) - *Guillotine* : coupeur (p. 49) - *Marmotte* : adolescente (p. 164) - *Se tirer avec pompe* : très vite, à toute allure (p. 361) - *Sérin* : gendarme (p. 366) (V. Hugo *Les Misérables*, tome I, chapitre IX : «Un lieu où des convictions sont en train de se former»).

³. Ce sont des lexicographes. Ils ont publié des dictionnaires argotiques :

Lucien Rigaud, *Dictionnaire de l'argot moderne*

Gustave Macé (1888), *Gibier de Saint-Lazare*

Lorédan Larchey (1860), *Nouveau supplément du dictionnaire d'argot*

Georges Delesalle, *Dictionnaire argot-français et français-argot*

Aristide Bruant (1901), *Dictionnaire français-argot*.

Victor Hugo. Mais on les retrouve néanmoins dans de nombreux dictionnaires argotiques.

Lazare Sainéan a fait disparaître des dictionnaires de l'argot ces mots qui n'ont aucune source et jugé comme les fruits de l'imagination de notre célèbre romancier. Il les qualifie de fantaisistes.

L'œuvre de Victor Hugo spécifie bien son savoir-faire avec lequel il mélange les termes très «universitaires» ornés des termes argotiques et, cela, pour des raisons d'exotisme ou de couleur locale¹.

Bref, notre théoricien a confondu l'argot, le jargon, les mots fantaisistes par un souci de jeu de mots. Il les classe tous dans le registre de l'argot. Malgré cette vision un peu spéciale, faus-sée même, de l'argot, notre écrivain contribue à l'étude des phénomènes argotiques. Avec François Villon et Victor Hugo, le langage littéraire s'enrichit par des créations populaires et argotiques spontanées.

En fait, n'étant pas les seuls à se pencher sur la langue verte, les linguistes sont partagés face aux romanciers, aux poètes, et aux artistes du septième art. Au XIX^e siècle, Eugène Sue, Paul Féval, Balzac, Zola, Victor Hugo ont recours à l'argot dans leurs œuvres ; ils sont aujourd'hui imités par les auteurs des romans policiers.

Les poètes ne sont pas en reste, les chansonniers comme Aristide Bruant, Jehan Rictus utilisent abondamment ces éléments de vocabulaire. Pour cet usage, ils innovent cette

tradition qui se maintient aujourd’hui. Des chanteurs comme Léo Ferret, Pierre Perret, Renaud, Georges Brassens font usage de l’argot dans leurs chants. Pierre Perret (1995) publie en outre un dictionnaire de l’argot ; la publicité et le cinéma assurent en majeure partie l’expansion des mots argotiques.

3.2. - L’ARGOT À TRAVERS LA CHANSON

Outre son usage commun, l’argot trouve sa place dans la littérature et la chanson ; la conception des dictionnaires argotiques multiplie son importance. Les écrivains, les romanciers, les poètes et les chansonniers recourent à l’argot. En vérité, on n’écrit pas en argot, mais on injecte des mots argotiques dans une langue populaire ou soutenue. L’auteur argotise au maximum en restant néanmoins captif des structures grammaticales de la langue commune. Cet acte littéraire transmute l’argot qui est par nature orale.

¹. La couleur locale indique la réalité du milieu.

Dans la chanson et le cinéma, comme dans la littérature, les mots de la langue verte conservent leur particularisme exotique et plaisant. Chacun s’efforce de suggérer dans leur graphie des astuces orthographiques, des prononciations typiques. En effet, il n’y a pas une phonologie particulière à l’argot. Sur ce point, elle reste la même que celle de la langue commune, tout en ayant, cependant, des caractéristiques phonétiques et syntaxiques qui connotent, selon les cas, sa puissance par son exotisme et sa liberté. On y trouve, certes, des mots argotiques ; mais le ton général du phénomène argotique tient davantage au système phonologique : il y a, entre autres, les élisions notées par des apostrophes, les variations vocaliques, les chutes des consonnes. A cela, s’ajoute l’articulation des voyelles ouvertes et postérieures¹.

3.2.1. - *La chanson*

Certains chanteurs choisissent de composer leurs textes en adoptant le style du parler argotique. Ce cas se retrouve chez Dutronc qui, dans une de ses chansons des années 70, s’est moqué des *minets qui mangent leur ronron au drugstore*.

Alain Souchon a chanté *J'suis bidon*. Voici quelques années, le chanteur Renaud a eu un énorme succès avec sa chanson intitulée *Laisse béton*² (1978), succès qui n'échappe pas non plus au chansonnier argotier Pierre Perret.

Cette emprise de l'argot dans le milieu artistique est illustrée par les chansons : *Appelez ça comme vous voulez* de Maurice Chevalier ; *Mon CV* de Tonton David ; *Le grand métinque de métropolitain* de Mac Nab.

La première illustration, une chanson jadis interprétée par Maurice Chevalier *Appelez ça comme vous voulez*, porte le sous titre «chanson de l'argot». Les paroles sont composées par Jean Boyer et la musique, montée par Georges Van Parys en 1939.

Vous gênez pas y'a du choix dans les mots
Un lit, un plume, un pucier, un pageot
App'lez ça comme vous voulez moi j'm'en fous
Pourvu qu'dedans j'y trouve ma poule

¹. «(...), Fonagy traite de ce qu'il appelle “les voyelles vulgaires”, notant que les voyelles postérieures et les voyelles ouvertes sont senties comme plus vulgaires (ou moins distinguées) que leurs correspondantes antérieures ou fermées :

- L'antériorisation de l'articulation semble correspondre à une tendance inconsciente à conférer au flacus vocis une nuance plus distinguée.

- De deux variantes vocaliques, ce sera généralement la plus ouverte qui sera sentie “vulgaire”». (Louis-Jean Calvet : 1994, p. 85)

². *Béton*, mot verlan de (tomber)

³. Cf. Appendice, pp. 131-132, auquel vous y trouverez des extraits des diverses chansons écrites en argot.

Ma régulier', ma gonzess' ma houri
Ma musaraign, ma méness', ma souris
App'lez ça comme vous voulez moi j'm'en fous
Pourvu qu'le p'tit homme ait d'gros sous
Du fric, du blé, de l'oseille, de la braise
Des picaillons, du flouze ou bien du pèze
App'lez ça comme vous voulez moi j'm'en fous
Pourvu qu'j'en ai toujours plein les poches
Plein les profond's, les fouilles et le morlingue...

Dans cette première chanson, nous constatons des formes contractées comme dans les premier et troisième vers :

- 1^{er} vers «*Vous gênez pas y'a du choix dans les mots*»
- 3^{ème} vers «*App'lez ça comme vous voulez moi j'm'en fous*».

Il s'agit de la chute des voyelles ou des consonnes par le phénomène linguistique de la troncation, laquelle affecte le milieu du mot (dénommée syncope). On y observe dans les transformations suivantes :

Formes de la langue source	→	Formes tronquées de la langue cible
- <u>appelez</u> /apəle/ φ _z		app' <u>lez</u> /aple/ Ø
- <u>petit</u> /pəti/ φ _z		p <u>tit</u> /pti/ Ø

La chute du son neutre /ə/ à travers la transformation conduit à l'opération d'effacement. Quand celle-ci se situe à la fin du mot, la troncation est appelée apocope, comme nous le montre le schéma ci-après :

Formes de la langue source	→	Formes tronquées de la langue cible
- ménesse <u>ε</u> /menεs/		méness <u>ε</u> /menεs/
- musareigne <u>ε</u> /myzaRε ɛ/		musareign <u>ε</u> /myzaRε ɛ/

La chute de la voyelle finale *e*, par transformation d'effacement, marque cette opération.

Notons que, dans le premier vers, il existe une analogie entre l'omission de la négation

*ne*¹ et du pronom sujet *il* avec chute d'un ou des mot(s) par l'opération d'effacement ;

- 1^{er} vers «*Vous Q gênez pas Q y'a du choix dans les mots.*»

Il y a l'emploi au mode indicatif de la locution conjonctive *pourvu que*. Dans la grammaire française, cette locution exige l'emploi du mode au subjonctif. C'est ainsi que nous trouvons :

- 12^e vers «*Pourvu que j'en ai toujours plein les poches*»
au temps présent de l'indicatif
au lieu de dire :

«*Pourvu que j'en aie toujours plein les poches*»
verbe au temps présent du subjonctif

Cette chanson de Maurice Chevalier comporte une particularité dans la rime et dans la fréquence des voyelles. Elle rime à la fin de deux couplets des vers. Le mot *mot* /mɔ/ du premier vers rime avec le mot *pageot* /paʒɔ/ du second vers. C'est le premier couplet. Le mot *fou* /fu/ rime avec le mot *sous* /su/ du vers qui va suivre ; enfin le mot *braise* /bRɛz/ du cinquième couplet rime avec le mot *pèze* /pez/ du vers suivant.

La seconde remarque concerne la fréquence des voyelles postérieures et ouvertes. Ainsi, *le son* /u/, voyelle postérieure fermée, revient vingt et une fois dans cette chanson : *vous* /vu/, *voulez* /vule/, *vous* /vu/, *poule* /pul/, *houri* /uRi/, *pourvu* /puRvy/, *trouve* /tRuv/, *fous* /fu/, *souris* /suRi/, *vous* /vu/, *voulez* /vule/, *fous* /fu/, *pourvu* /puRvy/, *toujours* /tuʒuR/, *fouilles* /fuʃl/, *fous* /fu/, *sous* /su/, *flouze* /fluz/, *vous* /vu/, *voulez* /vule/, *pourvu* /puRvy/.

- *Le son* /o/, voyelle postérieure mi-fermée se répète quatre fois : *mot* /mɔ/, *gros* /gRo/, *oseille* /ɔzej/, *pageot* /paʒɔ/.

Les sons /ɛ/ et /œ/, voyelles antérieures mi-ouvertes, sont employés plusieurs fois dans cette chanson.

- *Le son* /ɛ/ revient dix fois : *gênez* /gɛne/, *régulière* /RegyljɛR/, *ait* /ɛ/, *oseille* /ozɛj/, *braise* /bRɛz/, *pèze* /pez/, *ai* /ɛ/, *gonzesse* /gɔzɛs/, *ménesse* /menɛs/, *musaraign* /mysaRɛ̃/.

- *Le son* /œ/ se répète trois fois seulement : *plein* /plœ/, *bien* /bjɛn/, *morlingue* /mɔRlɛg/.

¹. Référons-nous à ce qu'a dit André Winther à propos de cette pratique de l'omission de la négation *ne* : «Raymond Queneau, observateur attentif du français parlé, (...), utilise exclusivement la négation réduite (en position post-verbale), dans les deux premiers chapitres du roman» (André Winther, «La négation complexe est-elle menacée ?», *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, p. 72, octobre 1990).

- *Le son* /ɔ/, voyelle postérieure mi-ouverte, y figure sept fois : *comme* /kɔm/, *homme* /ɔm/, *morlingue* /mɔRlɛg/, *profond* /pRɔfɔ/, *poche* /pɔf/, *comme* /kɔm/, *comme* /kɔm/.

- *Le son* /ɔ/ fait partie des voyelles postérieures mi-ouvertes. Il est répété trois fois : *gonzesse* /gɔzɛs/, *profond* /pRɔfɔ/, *picaillon* /pikajɔ/.

- Finalement, *le son* /ã/, voyelle postérieure ouverte, se retrouve six fois, soit dans les mots *dans* /dã/, *dedans* /dədã/, *en* /ã/, *en* /ã/, *en* /ã/, *en* /ã/.

Les sons /u/, /o/, /ɔ/, /ɛ/, /œ/, /ã/, /i/, /a/, /ɑ/, /ɔ/, /œ/ font parties des voyelles postérieures et des voyelles ouvertes. Ces genres de voyelles sont considérés comme les plus vulgaires (cf. p. 99). Cette vulgarité épouse bien la propriété de l'argot.

Puisque l'empreinte de l'argot n'apparaît pas seulement dans le domaine morpho-syntaxique, mais également lexical, nous constatons dans cette chanson que l'argot abonde en

synonymes. Pour désigner *une fille*, on a sept mots : *ma poule, ma régulière, ma gonzesse, ma houri, ma musaraigne, ma ménesse, ma souris*. On a d'ailleurs évoqué *la maison* par quatre mots : *un lit, un plumier, un pucier, un pageot*. Il en est de même pour le mot *argent*, il est traduit par huit mots de même sens : *du gros sous, du fric, du blé, de l'oseille, de la braise, des picaillons, du flouze, du pèze*. Avec le terme *les poches*, nous avons trois mots : *les profond's, les fouilles, le morlingue*.

La deuxième chanson, un extrait de rap du Tonton David, s'intitule *Mon CV*. Dans cette chanson, l'auteur décrit les différents types de vol qu'il a pratiqués à certains moments de sa vie :

79 on se met dans *la reti*
Pas dans le métro seulement au marché
89 rendez-vous à *Vincennes*
Au terrain de cross pour *taper* les CR
81 c'est l'époque *cheara*
Un 500 XT à la stepo là-bas
82 c'est l'époque *la peta*
T'as la plume, t'es paré, on y va
84 retour dans *la reti*
Pas dans le métro, à Orly et Roissy...

Dans cette deuxième chanson, on trouve des mots argotiques :

- *plume* (pince), *paré* (protégé) et des mots verlanisés comme :
- *reti*, verlan du mot *tire*. *Le vol à la tire* consiste à extraire le portefeuille d'une poche en s'aidant de deux doigts en pince ;
- *stepo*, mot verlanisé de *poste* ;
- *cheara* se traduit en *arraché*. *Le vol à l'arraché* se passe le plus souvent sur une moto ou une mobylette.

On y remarque aussi : d'une part, l'affluence de synonymes. Dans ce petit extrait, le mot *vol*¹ a pris trois synonymes : *la reti* ou *la tire*, *la peta* ou *la tape*, *la cheara* ou *l'arraché*. Ceci montre la richesse lexicale de cette langue verte ; d'autre part, l'affluence des voyelles posté-rieures, considérées comme vulgaires, caractérise cette chanson de Tonton David. Pour cela :

- *Le son /u/, voyelle postérieure fermée, apparaît trois fois : vous /vu/, pour /puR/, retour /RətuR/ contre celui de /o/, voyelle postérieure mi-fermée contenu dans deux mots : au /o/, au /o/.*
- *Le son /ɛ/, voyelle postérieure mi-ouverte, se reproduit sept fois : met /mɛ/, terrain /tɛRɛ/, t'es /tɛ/, c'est /sɛ/, c'est /sɛ/, Vincennes /vɛsɛn/, les /lɛ/ ;*
- *Le son /ɛ/, voyelle postérieure mi-ouverte, n'apparaît que dans deux mots : terrain /tɛRɛ/, Vincennes /vɛsɛn/.*
- *Le son /ɔ/, voyelle postérieure mi-ouverte, revient deux fois : on /ɔ/, on /ɔ/.*
- *Le son /ɑ/, voyelle postérieure, figure sept fois : métro /metR ɑ/, cross /kR ɑs/, époque /ep ɑk/, stepo /stɑp ɑ/, époque /ep ɑk/, métro /metR ɑ/, Orly /ɔRli/ et celui de /ã/ est répété six fois : dans /dã/, dans /dã/, dans /dã/, dans /dã/, seulement /søelmã/, rendez-vous /Rãdevu/.*

Nous observons de même dans le deuxième vers : «Q pas dans le métro seulement au
 φ_z
marché», l'absence de la négation *non* par l'opération d'effacement. Normalement, la phrase doit être : *non pas dans le métro seulement au marché*.

Le même cas se retrouve dans le dixième vers. Au lieu de dire :
Non pas dans le métro, à Orly et Roissy, on a : «Q pas dans le métro, à Orly et Roissy ...»
 φ_z
L'omission de *non* en phrase négative, fréquente dans l'usage familier, apparaît comme une négligence grave dans l'écriture, du moins si son emploi ne procède pas d'un style linguistique particulier comme dans l'argot et la langue populaire.

Nous remarquons l'existence des formes contractées dans le huitième vers :
«T'as la plume, t'es paré». Le pronom sujet à la deuxième personne du singulier *tu* se contracte en *t'* _____

¹. Cf. Appendice, le champ lexical, pp. 137 - 140.
par l'opération d'effacement de la lettre *u* de *tu*. L'apparition de l'apostrophe (') devient possible

grâce à l'opération d'ajout.
Il y a l'absence de *mais* dans le deuxième vers : «*Pas* dans le métro Q seulement au
 φ_z
marché», au lieu de dire : *non pas dans le métro mais seulement au marché*.

Des phrases sans verbe occupent le troisième, sixième et neuvième vers.
Troisième vers : «89 rendez-vous à Vincennes
adjectif numérique nom C₁ (complément)

«Au terrain de cross pour taper les CR»
 C_2

Neuvième vers : «84 retour dans la reti»
 $adjectif$ $numérique$ nom C_1

«Pas dans le métro, à Orly et Roissy ...»
 $adverbe$ C_2 C_3

Sixième vers : «Un 500 XT à la stepo là-bas»
 nom C_1

Ces phrases ont un point commun : elles ne contiennent point de verbe. D'autant plus que les mots *rendez-vous* et *retour* sont des substantifs¹, non des verbes. Tout ceci montre l'agrammaticalité de l'argot en général. Cette langue verte ne prend pas tellement en compte les normes de la grammaire.

La chanson de Mac Nab² constitue la troisième chanson que nous avons à analyser. Elle s'intitule *Le grand métингue du métropolitain* :

Mais tout à coup on entend du *bastringue*
C'est un *mouchard* qui veut fair' le malin
Il est venu pour troubler le *métингue*
Le grand *métингue* du *Métropolitain*.
Moi, j'tombe dessus et pendant qu'il proteste
D'un grand coup d'poing j'y enfonc' son chapeau
Il déguerpit sans demander son reste
En faisant signe aux *quat' municipaux*
A la faveur de c 'que j'étais *brind' zingue*
On m'a conduit jusqu'au poste voisin
Et c'est comme ça qu'a fini le *métингue*

¹. On les appelle des substantifs verbaux ou déverbatifs, noms formés à partir des radicaux des verbes.

². Mac Nab, dans son album *Saka*.

Le grand *métингue* du *Métropolitain*.
Peuple français, la bastille est détruite
Et y a z' encore des *cachots* pour tes fils
Souviens-toi des géants de quarant'- huite
Qu'étaient plus grands qu' ceuss d'au jour d'aujourd'hui
Car c'est toujours l'pauvre *ouverrier* qui *trinque*
Mêm qu'on le *fourre au violon* pour rien
C'était tout d'même un bien *chouett' métингue*

Que le *métingu'* du *Métropolitain*.

En étudiant cette chanson de Mac Nab, nous rencontrons des styles d'écriture particulière à connotation argotique, non seulement au niveau phonétique, mais également sur le plan syntaxi-que. L'ensemble est parsemé de mots argotiques. Nous y apercevons des phénomènes lingui-stiques divers tels que les variations des sons, la redondance des mots, la troncation. Pour les variations des sons, les mots *ceux* /sØ/, *ouvrier* /uvRije/ deviennent *ceuss* /sØs/ et *ouverrier* /uvεRije/ dans la troisième strophe au seizième vers :

«*Qu'étaient plus grands qu' ceuss d'au jour d'aujourd'hui*»

et au dix-septième vers :

«*Car c'est toujours l' pauvre ouverrier qui trinque*».

Par souci du rythme et de l'harmonisation mélodieuse de la chanson, le chanteur s'arrange pour

employer des astuces orthographiques. Pour cela, il a féminisé le genre du mot *ceux* en *ceuss'*.

Par un phénomène linguistique de transformation, on enlève la terminaison *x* par l'opération

φ_z

d'effacement en ajoutant le suffixe *-sse*. Et grâce à l'opération d'ajout, l'utilisation du suffixe *-sse*

φ_a

permet d'obtenir *ceusse*. Dans la grammaire générale¹, le suffixe *-sse* désigne presque toujours un mot au féminin.

De même, le terme *ouverrier* disloque le nœud consonantique, par le phénomène lingui-stique de transformation, tout en y ajoutant le son /ε/, antérieur labialisé mi-ouvert et la consonne *r* /R/ vibrante uvulaire, doublée. Ces deux actions dénotent une opération par ajout.

Deuxième hypothèse : le chanteur transforme le mot *ouvrier* en *ouverrier* dans lequel

¹. Si les noms et les adjectifs se terminent par *-x* au masculin, le féminin se forme en remplaçant *-x* par *-se*. figure la racine du mot *verre* qui est en harmonie avec le verbe *trinque*¹ qui le suit et le mot *brindezinque* (ivre) du neuvième vers. Ce qui veut insinuer que notre Métropolitain se trouve dans l'état d'ébriété ; il se plaint le pauvre buveur à qui on fait toujours subir du supplice et qu'on emprisonne pour rien, comme il est mentionné au dix-huitième vers.

La troisième strophe montre la redondance du terme *jour* dans *d'au jour d'aujourd'hui* au seizième vers :

«*Qu' étaient plus grands qu' ceuss' d'au jour d'aujourd'hui*».

D'au jour et *d'aujourd'hui* ont la même signification. Ils indiquent le présent.

Des mots contractés remplissent cette chanson avec une opération de troncation en fin de mot, appelée aphérèse. Par aphérèse, la voyelle neutre /ə/ tombe à la fin des mots. Tel est le cas de :

- *métingue*^{φ_z}, au quatrième vers de la première strophe
- *enfonce*^{φ_z}, au deuxième vers de la deuxième strophe
- *que ceusse*^{φ_z}, au seizième vers de la troisième strophe
- *chouette*^{φ_z}, au dix-neuvième vers de la troisième strophe, de la forme initiale.

Ces mots perdent leur voyelle finale /ə/ par l'opération d'effacement afin d'avoir les formes obtenues après la transformation :

- *métingu Ø'_* ; *enfonc Ø'_* ; *qu Ø'_* ; *ceuss Ø'_* ; *chouett Ø'_*.

Pour le mot *quart*, on remarque l'effacement de la lettre *r* de la dernière syllabe pour donner *quaØt²*.

Nous découvrons aussi des anomalies sur le plan syntaxique. Il y a permutation de la proposition subordonnée et de la proposition principale, avec antéposition de la subordonnée. Ainsi avec ordre des mots initial, nous devons avoir :

Moi, j'tombe dessus, j'y enfonce son chapeau d'un grand coup d'poing et pendant qu'il proteste.
φ_{p1} la proposition principale φ_{p2}
la proposition subordonnée

¹. D'après le dictionnaire Larousse, le verbe trinquer signifie «1. Boire en même temps qu'une ou plusieurs personnes, après avoir choqué les verres, les uns contre les autres en signe d'allégresse, en gage d'amitié ou pour exprimer un souhait. 2. Fam. Subir un dommage, un désagrement» (*Le petit Larousse illustré*, 2000, p. 10).

². *Quat* (quatre)

«*Moi, j'tombe dessus et pendant qu'il proteste d'un coup d'poing*
φ_{p2} la proposition subordonnée φ_{p1} la proposition

j'y enfonce son chapeau»
principale

(dans la deuxième strophe au cinquième et sixième vers)

Dans la proposition principale du sixième vers, il y a :

«D'un grand coup de poing j'y enfonc' son chapeau»,
C₃ S C₂ V C₁

Avec ordre des mots d'arrivée, nous avons la forme :

«J' y enfonc' son chapeau d'un grand coup de poing» ; nous remarquons la permutation des complé-
S C₂ V C₁ C₃

ments : le complément C₃ permute avec le complément C₁. Normalement, le complément devrait se placer après le verbe et non le précéder. Dans ce cas C₃, l'autre complément doit suivre le C₁ venant après le verbe.

Mis à part l'existence du signe de ponctuation «point» à la fin de chaque strophe, nous observons qu'il n'y a qu'une virgule, employée au cinquième vers de la deuxième strophe : «*Moi, j' tombe dessus et ...*». Cela montre l'absence des signes de ponctuation.

Il importe de noter également l'inexistence des signes d'accentuation que nous pouvons observer tout au long de la chanson, comme avec le mot *chapeau* du sixième vers de la deuxième strophe, qui ne porte pas d'accent circonflexe.

Comme nous pouvons le constater, l'effacement ne touche pas uniquement la finale des mots ni les syllabes. Il opère également sur les mots entiers. L'absence de plusieurs mots dans les phrases suivantes s'explique par ce phénomène : «*Et y a z'encore des cachots pour tes fils*» au quatrième vers de la troisième strophe. L'assonance du son /z/ se produit à partir de la liaison du son /s/, constrictif alvéolaire, avec une voyelle ou d'un /h/ muet, constrictif laryngal. Ceci nous permet de supposer que la phrase : «*Et y a z'encore des cachots pour tes fils*» est une phrase de forme négative même si elle donne l'impression d'être une phrase de forme affirmative.

¹. Le complément abrégé en C est numéroté selon son rang ; sujet S, verbe V, groupe nominal sujet GNS, groupe verbal GV.

La phrase initiale :

z

()

«Il n' y a pas *encore des cachots pour tes fils*»

φ_z φ_z V φ_z

└── **négation** ──┘

GNS

GV

Il existe un raccourcissement de cette phrase par l'altération d'effacement : suppression du sujet *il* et du marqueur de la négation *ne...pas*, afin d'obtenir la forme réduite après la transformation.

La phrase transformée :

«Ø Ø a z'encore des cachots pour tes fils»

Il y a aussi l'ajout du phonème /z/ par assimilation du phonème /s/ suivi d'une voyelle par l'opération d'effacement.

Dans cette chanson, on remarque la fréquence d'emploi des voyelles postérieures ouvertes, voyelles préférées et les plus utilisées en argot. Ces deux catégories de voyelles sont classées comme les plus vulgaires. Sur les 160 mots qui composent cette chanson, les voyelles postérieures et ouvertes renferment 96 mots.

- *La voyelle postérieure /u/* forme seize mots : *tout* /tu/, *coup* /ku/, *mouchard* /muʃaR/, *troubler* /tRuble/, *pour* /puR/, *aujourd'hui* /oʒuRdɥi/, *toujours* /tuʒuR/, *ouverrier* /uverRie/, *fourre* /fuR/, *pour* /puR/, *tout* /tu/, *coup* /ku/, *pour* /puR/, *jour* /ʒuR/, *souviens* /suvje/, *chouette* /ʃuet/.

- *La voyelle postérieure /o/* forme neuf mots : *chapeau* /ʃapø/, *au* /ø/, *aux* /ø/, *au* /ø/, *aujourd'hui* /oʒuRdɥi/, *pauvre* /pøvR/, *au* /ø/, *cachot* /kaʃø/, *municipaux* /mynisipo/.

- *La voyelle postérieure mi-ouverte /ɔ/* forme huit mots : *violon* /vjɔñ/, *proteste* /pRɔñtest/, *métropolitain* /metRɔpɔliteñ/, *comme* /kɔm/, *métropolitain* /metRɔpɔliteñ/, *encore* /ɛkɔñR/, *métropolitain* /metRɔpɔliteñ/, *poste* /pɔñst/.

- *La voyelle postérieure mi-ouverte /ɛ/* forme neuf mots : *tombe* /tɛb/, *son* /sɛ/, *enfonce* /ɛfɔñs/, *son* /sɛ/, *conduit* /kɔdɥi/, *on* /ɛ/, *violon* /vjɔlɛ/, *on* /ɛ/, *on* /ɛ/.

- *La postérieure ouverte /ã/ forme quinze mots : enfonce /ãfɔns/, entend /ãtã/, grand /gRã/, sans /sã/, demander /demãde/, faisant /fεzã/, en /ã/, grand /gRã/, encore /ãkɔR/, géant /3eã/, quarant'huit /kaRãtɥit/, grand /gRã/, pendant /pãdã/, français /fRãsε/, grand /gRã/.*
- *La voyelle antérieure labialisée ouverte /ɛ/ forme dix-sept mots : métropolitain /metRɔpliɛ/, métингue /metɛg/, bastringue /bastRɛg/, malin /malɛ/, métингue /metɛg/, brind'zingue /bRɛdzɛg/, voisin /vwzɛ/, métингue /metɛg/, métингue /metɛg/, métropolitain /metRɔpliɛ/, trinque /trɛk/, rien /Rjɛ/, bien /bjɛ/, métингue /metɛg/, métropolitain /metRɔpliɛ/, métингue /metɛg/, souviens /suvjɛ/.*
- *La voyelle antérieure labialisée ouverte /ɛ/ apparaît dans vingt deux mots : tes /tɛ/, des /dɛ/, des /dɛ/, français /fRãsɛ/, mais /mɛ/, c'est /sɛ/, c'est /sɛ/, c'est /sɛ/, fair' /fɛR/, est /ɛ/, est /ɛ/, ouverrier /uvɛRije/, proteste /pRɔtɛst/, même /mɛm/, même /mɛm/, chouette /fuet/, déguerpit /deguerpit/, reste /Rɛst/, faisan /fεzã/, étais /etɛ/, étaient /etɛ/, était /etɛ/.*

Au niveau lexical, nous constatons le mélange des mots du français commun avec des mots argotiques insérés un peu partout dans la chanson, tels sont : *bastringue* (tapage, bal), *mouchard* (délateur), *métингue* (promenade), *quat'* (quatre), *brind'zingue* (ivresse), *ouvrier*, *ouverrier* (voleur), *trinque* (être condamné, subir un dommage, souffrir), *fourre* (faire entrer plus ou moins de force), *chouette* (la meilleure partie d'une chose).

En introduisant et en adoptant le style du parler argotique, les chanteurs cités apportent leur contribution à l'édification lexicale avec la dispersion du français contemporain à travers les différentes chaînes de média : la radio, les cassettes, la publicité et même les télévisions.

3.3. - L'ARGOT ET LES MEDIA

Comme avec la littérature et la chanson, au fil des années, l'argot a pu atteindre le monde des médias. Cette évolution de l'argot ne cesse de nous surprendre. Les tendances contemporaines de l'argot, on l'utilise de plus en plus aux mass media. De cette façon, beaucoup de mots et expressions argotiques sont en vogue.

Notre tâche consiste à démontrer la manifestation de l'argot, d'une part, dans la presse orale et, d'autre part, dans la presse écrite, mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il est indispensable de souligner ce qu'on entend par média ou mass media. Nous pouvons le

définir comme «*tout support de diffusion de l'information (radio, télévision, presse imprimée, livre, ordinateur, vidéogramme, satellite de télécommunication, etc.) constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe.*»¹

¹. *Le petit Larousse*, 1991, p. 625.

3.3.1. - **La presse orale : radio et télévision**

L'argot, comme le langage branché¹, transperce le monde de l'audiovisuel ; ce dernier langage utilise largement l'argot, de telle sorte qu'il se répand très vite dans la langue commune. A travers les voix des animateurs et des invités du plateau de toutes sortes, les différentes chaînes de radio et télévision déferlent des mots argotiques qui s'enracinent et vivent en osmose dans notre monde actuel tel dans notre parler, inconsciemment ou non.

Pour le cas de la radio, nous allons rapporter, ci-dessous, l'emploi du langage argotique dans le monde audiovisuel par différentes personnalités, de tout âge, de toute fonction : allant du président de la République, du réalisateur de cinéma, de l'animateur de la chaîne au footballeur, à l'auditeur, ...

- «L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing avertit, dans l'émission “Questions à domicile” du 27 mars 1988, qu'il faut “*antagoniser le moins possible l'autre moitié de la France.*”»

(*Antagoniser* : opposer, dresser l'un contre l'autre) (Pierre Merle 1999 : p. 333)

- «Qu'un ministre de l'Intérieur ait osé déclarer que les journalistes de télévision ont une responsabilité particulière car ils sont la voix de la France, voilà qui est proprement *ébouriffant* !» (*Télérama* du 30 juillet 1986)

(*Ébouriffant* : étonner) (op. cit., p. 249)

- «L'ancien Premier ministre Laurent Fabius, à l'émission d'Antenne 2 “L'heure de vérité” du 08 janvier 1986, déclarait pour sa part, au sujet de la visite du chef de l'Etat polonais le général Jaruzelski, au président François Mitterrand (visite qui n'a pas fait plaisir à tout le monde) : “*C'est un voyage qui, comme beaucoup de Français, m'a interpellé.*”»

(*Interpellé* : se sentir sollicité par quelque chose qui s'impose à son intention) (op. cit., pp. 270-271)

- «*Barbie* : c'est le nom (celui de la fameuse poupée) que donnent, particulièrement à l'école si on se fie à un témoignage entendu le 18 novembre 1998 sur France Inter, certains racistes aux petites filles ou jeunes filles blondes dont les traits sont décrétés trop fins ou trop fades.» (op. cit., p. 25)

- «*Basculer* : de son côté, l'émission *Rue des entrepreneurs* du 23 janvier 1999, sur France Inter, évoque “*la possibilité (pour un salarié) de basculer dans la vie d'indépendant.*” » (op. cit., p. 26)

- «*Candidater* : présenter sa candidature, notamment (mais pas exclusivement) en réponse à une offre

¹. Il faut mentionner que les médias privilégient le parler branché. Mais dans cette étude, nous avons englobé le parler branché dans l'argot. Dans ce cas, nous avons employé la seule appellation argot même pour désigner les mots branchés.

d'emploi. Entendue le 07 mai 1988, sur France Inter, de la bouche d'une jeune auditrice : “*J'ai candidaté pour le Québec.*”» (op. cit., p. 38)

- «(...) De son côté, Daniel Mermet évoque, le 24 novembre 1998 sur France Inter, “*les charterisés de Charles Pasqua et d'Edith Cresson.*”»

(*Charterisé* : c'est l'acte de faire retourner l'immigré clandestin chez lui par avion-charter) (op. cit., p. 49)

- «Bernard Pivot à Jean Ormesson, lors de son émission “*Apostrophes*” du 09 mai 1986 : “*Par ma bouche, il vous demande quand est-ce que vous allez lui lâcher les baskets,...*”»

(*Baskets* : toujours au pluriel, utilisé dans les locutions :

être bien dans ses baskets (être bien dans sa peau),

lâchez-moi les baskets (laissez-moi tranquille, laissez-moi vivre ma vie.)

L'expression a commencé à être popularisée voici une dizaine d'années par un spectacle de café-théâtre de Marianne Sergent : *Rendez-moi mes baskets*) (op. cit., p. 225)

- «Serge Gainsbourg, à la télévision : “*Le négligé n'implique pas forcément qu'on soit cradingue. C'est la collure qui me gêne.*”»

(*Collure* : joint entre deux bandes cinématographiques réalisé par collage) (op.cit., p. 238)

- «Serge Gainsbourg, qui admet passer beaucoup de temps à se “*raser*” avec une tondeuse de coiffeur pour garder une barbe “*de trois jours*”. Dans son numéro d'avril 1986, l'émission (chic et choc) d'Antenne 2 “*Moi, je*” titrait en toute simplicité *Les crades* pour annoncer son reportage sur les Français qui refusaient l'hygiène et la propreté.»

(*Crade* : la mode, le look crade «la recherche et la sophistication paradoxales dans l'art du négligé») (op. cit., p. 240)

- «En effet, le 26 mai 1986, jour de baisse à la Bourse de Paris, le spécialiste de TF1 René Tendron déclare : “*On va vous montrer les indicateurs de tendance, parce que, si j'ose dire, c'est pas triste !*”»

(*C'est pas triste* : une litote pour qualifier quelque chose de proprement hilarant à un degré quelconque)¹ (op. cit., p. 291)

En ce qui concerne la télévision, au niveau du monde cinématographique, en regardant les films contemporains, nous constatons l'abondance des mots argotiques (dans les films français ou américains en version française). Ce parler de la rue s'adapte bien aux scénarios cinématographiques. Il s'y installe par la voix des acteurs qui ne soupçonnent pas qu'ils vont mettre en orbite ces expressions ou mots argotiques qui deviennent par la suite à la portée de tout

¹. Vous verrez la suite de la liste à l'Appendice, p. 133.

le monde. Nous trouverons ci-dessous des extraits de scénarios filmiques ou des titres des films.

- «*Maintenant, il bloque sur le shit et se lance dans un trip alcoolique d'enfer* (il a lâché la fumette pour l'alcool), tiré du film de Woody Allen *Hannah et ses sœurs*, (*Libération* du 20 mai 1986)» (op. cit., p. 217)

- «*Bogarter* : monopoliser la cigarette (de marijuana, par exemple...) comme Humphrey Bogart le faisait dans ses films. Une des chansons du film *Easy Rider* de Dennis Hopper (1969) dit textuellement : *Don't bogart that joint, my friend, pass it over me !* (ne monopolise pas le *joint* [= cigarette de marijuana ou de haschisch, confectionnée en forme de cône et munie -parfois- d'un embout en carton] vieux, pense un peu à moi). » (op. cit., p. 230)

- «*Ça me parle !* (cela me dit quelque chose, cela m'est tout à fait accessible, cela m'intéresse). *Mozart me parle !* disaient soudain tous ceux qui venaient de le découvrir avec le film de Milos Forman, *Amadeus*, en 1984, pour faire croire qu'ils goûtaient sa musique depuis des lustres. » (op. cit., p. 291)

- «*Etre à bout de fric* : (être raide, ratissé : fauché). Apparu notamment dans le film *La vie rêvée des anges*, d' Erick Zonca (1998). » (op. cit., p. 74)

- «*Mon pauvre ! Mais t'es franchouillard jusqu'au bout du béret !* » s'écrie Mireille Darc à Pierre Mondy dans le film *Le Téléphone rose* d'Edouard Molinaro (1975). » (*Franchouillard* : Français moyen -donc minable-, vieillot) (op. cit., p. 258)

- «*Tu sais qu't'es mignonne, dans ta petite combinaison ? Tu serais même godillante ! ...* » dit Gérard Depardieu à Miou-Miou dans le film de Bertrand Blier *Tenue de soirée* (1986). » (*Godillante* : se dit d'une femme sexuellement incitative, excitante. Ce mot peut s'utiliser au masculin) (op. cit., p. 263)

- «L'expression : *y a pas de Lézard* apparaît au cinéma dans le film *Marche à l'ombre*, de Michel Blanc, en 1984. »

(*Lézard* : problème, ennui, difficulté) (op. cit., p. 74)

- «*Avoir la haine* : être insatisfait, ou même relativement en colère, par contagion du titre du film de Mathieu Kassovitz (*La Haine*, 1995). »

- «Le 13 janvier 1999 sort un film de Brad Anderson dont le titre français est : *Et plus si affinités.* »

(*Et (ou) plus si affinités* : petit commentaire en forme de clin d'œil qu'on place en fin de phrase, dans les annonces du cœur.) (op. cit., p. 74)

- L'expression argotique *J' vais craquer* a eu son succès, «par le film *Je vais craquer*, de François Leterrier, inspiré de l'album de bandes dessinées de Gérard Lauzier *La Course du rat.* »

(*Craquer* : s'effondrer nerveusement (le sens ancien) ; connote aujourd'hui la notion d'enthousiasme)¹ (op. cit., pp. 240-241)

¹. Pour la suite de la liste cf. Appendice p. 134.

Dans le film, comme dans la littérature, l'argot sert à faire parler les personnages peu recommandables. Ils veulent manifester la part réelle de l'histoire dans laquelle ils essaient de représenter le monde, le milieu, la façon de vivre, les statuts sociaux et culturels des personnages. On se sert également de l'argot pour ses aspects ludique, exotique et bizarroïde.

La première catégorie de mass media que nous venons de voir se base sur l'oral. La deuxième catégorie, composée de la publicité et de la presse écrite, que nous examinerons par la suite s'appuie sur l'écrit.

3.3.2. - *La presse écrite : publicité et presse écrite*

L'expansion de l'argot continue jusqu'au niveau de la publicité et de la presse écrite que nous allons développer successivement.

A son tour, la publicité représente un rôle important dans l'expansion de la langue verte. Ici, on embrasse toutes les formes de la publicité (à la radio, à la télévision, à l'affichage), une technique publicitaire appelée plan média par lequel on recherche une combinaison de médias et de supports permettant d'atteindre le maximum de consommateurs visés par la publicité.

On peut définir la publicité comme un processus de production de formes culturelles à part entière introduisant un des supports les plus puissants de représentation sociale et identitaire de la société. Dans la publicité, on doit prendre en compte les deux optiques suivantes :

- pour parler de quoi ? Dans ce cas, l'annonceur-publicitaire doit choisir un mode de qualification du produit ;
- à qui parler et comment ? Le sujet communiquant (émetteur) doit tenter d'instituer une relation avec un sujet interprétant (récepteur absent). De ce fait, à l'intérieur de l'activité langagière, se construit un partenaire. Selon les dires du publicitaire, on doit sélectionner un type de public et une certaine audience : «A qui parler et comment ?». Cette question montre la difficulté majeure à laquelle font face toutes les pratiques publicitaires et médiatiques.

Si les argotiers constituent les différents destinataires (consommateur cible), leur mode de vie et leur vocabulaire doivent être mis en scène à l'intérieur de l'acte du langage. Pourtant, la publicité vise toutes les couches sociales, incluant le groupe restreint des argotiers.

Dans ce cas, pour attirer l'attention des hommes, la publicité se lance toujours à la recherche de nouveautés et d'innovations, que ce soit au niveau visuel qu'auditif. C'est pourquoi le style et la nouvelle phrase de l'argot la séduisent. Elle peut utiliser l'argot pour susciter l'intérêt du spectateur. Et l'on s'en sert également dans la publicité pour pouvoir atteindre toutes les classes sociales sans distinction : les intellectuels comme les riches et les pauvres, «les analphabètes et les illettrés eux-mêmes y sont exposés par tout l'audiovisuel (...)» (Georges Mounin 1990 : p. 17). Comme la publicité est tantôt écrite, tantôt orale, elle ne reste pas indifférente au regard des analphabètes et illettrés. Les exemples suivants sur la publicité sont recueillis dans les médias, dans les affiches et même dans la rue (sur les murs et les places publiques).

- «Dans une publicité, restée célèbre pour le chocolat Lanvin, on a remarqué l'emploi du mot argotique *addict*. Ce mot anglais (*qui s'adonne à ...*) vient naturellement de l'univers de la drogue, et s'emploie beaucoup par dérision. »

(*Addict* : fou et dépend) (op. cit., p. 215)

- «Voilà la publicité pour pulls : “*Elles assurent en Rodier.*” »

(*Assurer* : faire bonne impression, fiable) (op. cit., p. 220)

- «“*A quoi ça rime de s'arrimer, Marie, ma mie, si c'est pour pas s'aimer ?*” avait un jour écrit un poète anonyme sur un mur blanc du Forum des Halles, centre névralgique du branchement parisien. »

(*S'arrimer* : vivre avec quelqu'un) (op. cit., p. 219)

- «Voir le fameux spot publicitaire de la campagne antialcoolique 1984-1985 : “*Un verre, ça va. Trois verres, bonjour les dégâts !*” »

(*Bonjour* : expression ironique qu'on pourrait traduire par “*Et encore bravo pour...*” Implique donc un jugement sur quelque chose) (op. cit., p. 230)

- «Le slogan critique de Mai 1968 écrit : “*métro, boulot, dodo*” »

(*Boulot* : travail routinier) (*Dictionnaire non conventionnel*, p. 110)

- «Sur Europe 2, l'animateur Arthur s'est empressé d'intituler ainsi sa tranche matinale. Arthur le matin “*ça l'fait*”, dit la pub. »

(*Ça l'fait !* : «*c'est bon ! c'est bien !*» L'expression apparaît en 1995) (Pierre Merle p. 37)

- «Voir la campagne de la transfusion sanguine 1986, avec ses affiches représentant un rocker dessiné par Franck Margerin : “*Soyez pas nuls, filez vos globules*”, lui fait-on dire ... dans une bulle. »

(*Nul* ou *nullos* : qui est sans existence, qui se réduit à rien. Hyper utilisé par les jeunes pour «sans intérêt aucun ». *C'est nul ! c'est nullos !*) (op. cit., p. 288)

- «Voir le spot publicitaire par la ligne Infinitif (“*La mode qui fait craquer !*”»

(*Craquer* : s'effondrer nerveusement (sens ancien) ; décrit aujourd'hui la notion d'enthousiasme) (op. cit., pp. 240-241)

- «“*C'est bouldum !*” Le mot fut d'ailleurs repris, vers 1995, dans un slogan publicitaire pour une marque d'automobiles .»

(*Bouldum* : double apocope de *bouleversant d'humanité*, en jargon télé où on aime bien les séries et autres feuilletons faisant dans les bons sentiments et l'humanitaire en non-stop) (op. cit., p. 33)

- «Une publicité fort connue par les bouillons Knorr, dans laquelle un quatrième invité venu à l'improviste a bien peur de ne rien avoir dans son assiette ; le plus malin des convives fait alors observer *on se calme!* parce que, en gros, chez Knorr comme ailleurs, quand il y en a pour trois, il y en a pour quatre ! ». (*On se calme!* : c'est un fait du français actuel ; cette expression remplace de plus en plus *calme-toi !*)¹

Pour clore la liste de cette manifestation de l'argot, prenons le cas de la presse écrite.

Nous englobons dans la presse écrite tous les magazines, les journaux, les livres. Elle représente un pouvoir remarquable dans la propagation de l'argot dans le monde, dont la

«contamination²» est fort large. Michèle Verdelhan démontre le grand appui de la presse à l'expansion du parler argotique :

«L'écoute et la lecture quotidienne montrent que parlent branché de nombreux individus n'appartenant pas aux professions citées, (...) que ses procédés se retrouvent dans la langue de magazines, de quotidiens qui ont des centaines de milliers de lecteurs, d'horizons professionnels variés. » (op. cit., p. 38)

En insérant ce parler de rue dans la presse, on aboutit à un mélange de l'écrit et de l'oral donnant naissance à une langue commune (le français) plus dynamique, plus moderne exprimant bien notre ère contemporaine et l'évolution de nos pensées. Voyons-en quelques exemples.

- «Paris-Match du 09 mai 1986 fait le jeu de mots du siècle en titrant à propos du dernier film de Roman Polanski, *Pirates*, présenté au festival de Cannes : “*Pirates : dix ans de galère*” (Il aura fallu dix ans pour que ce film finisse par se faire). »

(*Galère* : peine, trime) (op. cit., p. 261)

- «*Avec cette meule d'enfer, si t'es pas branchée compète, ça va craindre*» (Franck Margerin, auteur de la couverture du *Nouvel Observateur* du 04 décembre 1982), qu'on peut globalement traduire par (Avec cette moto-là, tu as intérêt à t'accrocher, si tu n'es pas une habituée !)

(*Craignons, craindre* : se méfier, sans intérêt) (op. cit., p. 240)

- «*Comment voulez-vous que les décideurs ne soient pas sceptiques dans le contexte mondial actuel?* », s'interrogeait un jour Jean Gandois (cité par Pierre Boncenne dans *Lire*). « *Des lettres ont*

¹. Voir la suite de la liste, cf. Appendice, p. 135.

². Emprutons ce terme de Michèle Verdelhan, «contamination», pour évoquer la grande diffusion du parler argotique comme celui du branché (Michèle Verdelhan 1990 : p. 38).

été envoyées à 13 000 décideurs du pays pour obtenir la libération de prisonniers pour délit d'opinion», écrit *Le Quotidien de Paris* du 27 mai 1986, dans un article sur «Amnesty International».

(*Décideurs* : chef, patron, boss, manageur, PDG) (op. cit., p. 244)

- «*L'équipe* du 13 mai 1986, publant, avant la Coupe du monde de foot ball, une interview de Michel Platini : “*Arrivant en équipe de France en tant qu'Italien (Platini jouait à la Juventus de Turin), avez-vous apporté un plus ?*” demande le journaliste roublard Gérard Ejnès. »
(*Plus* : aspect positif, supplément) (op. cit., p. 295)

- «*Ton cuir, c'est l'éclat !* (Ton blouson est superbe !), cite le *Nouvel Observateur* lors d'une enquête en décembre 1982 sur le langage des lycéens. »

(*Eclat* : l'art et la manière de s'éclater) (op. cit., p. 249)

- *A donf* (à fond) en verlan. «Apparu vers 1994, mais officialisé dès 1995, entre autres par le quotidien *Info-Matin* avec ce titre : *Baladeurs discrets pour musique à donf.*» (*Info-Matin*, 13 octobre 1995) (op. cit., p. 13)

- *Actu* (actualité), «au sens journalistique du terme. Et tout le monde s'y met, la preuve : “*Actu* : 50 ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme”, annonce *Fémina Hebdo*, supplément du Journal du dimanche, du 05 décembre 1998 dans son sommaire. »

- *ASPRO* (masculin dans tous les cas de figure) vient de la contraction de l'anglais *ass professionnel*, autrement dit *professionnel du cul*. Ce mot dénote «prostituée» dans le langage branché de la capitale ; «ainsi que le confirme un article consacré au français tel qu'on le parle paru dans *Le Nouvel Observateur* du 15 octobre 1998. Rien à voir, bien que proche de la Pastille, avec le fameux comprimé. » (op. cit., p. 18)

- Une sorte de passe-temps, dans les banlieues de grandes villes, s'effectue à jeter des pavés ou autre chose sur les autobus qui passent. «Le mot issu de caillasse, (du radical de caillou) apparaît dans ce sens vers 1994-1995. Pour sa part, *Le Figaro* titre, dès le 06 décembre 1997, sur *l'explosion du caillassage.* » (op. cit., p. 36)

- «*Chronicisation* : fait devenir chronique. Les dictionnaires se bornent à donner (*se*) *chroniciser* et *chronicité*. *Le Monde* du 29 octobre 1998 évoque pourtant *une chronicisation de la pauvreté en France.* » (op. cit., p. 51)

Bref, la presse orale comme l'écrite assure la puissance et la vitalité de la langue verte. Elle institue les moyens de diffusion de l'argot par excellence, parce qu'en peu de temps, ils peuvent le propager.

Depuis la première moitié du XIX ème siècle, on trouve le terme verlanisé *Lontou* pour désigner le bagne de *Toulon*. De même, on a *Bombour* pour *Bourbon* en 1585. Ce jeu sur la forme des mots datait depuis des siècles. Mais le procédé s'applique à quelques termes seulement. C'est au XX ème siècle qu'il va se répandre, d'abord dans le «milieu» au cours des années trente. Il envahira par la suite une partie de la jeunesse dans les années soixante. Cet

usage, devenu essentiellement adolescent, demeurait cependant «souterrain», et la majorité des Français l'ignorait. Il en va bien sûr autrement depuis que les différents médias se sont emparés du phénomène, où le verlan témoigne d'une très grande créativité dans les années quatre-vingt-dix.

Par la voix des hommes du spectacle et par l'intermédiaire des médias, des tournures de phrase incorporant des mots et des locutions argotiques se propagent. Et la modalité du champ lexical apparaît et se développe.

Dans ce siècle où l'image s'impose de plus en plus, l'oral conserve une place importante dans la communication médiatique. Grâce à ces moyens de diffusion, ces mots argotiques se vulgarisent par leur usage répétitif. C'est pourquoi, la propagation de la télévision et du canal satellite dans tout le territoire français comme ailleurs ne fait qu'accentuer l'envahissement et la diffusion du vocabulaire argotique sur toutes les couches sociales, aussi bien au niveau des illettrés qu'à celui des intellectuels. Tout cela s'effectue contrairement aux livres dont la lecture intéresse plus particulièrement les intellectuels.

CONCLUSION GENERALE

Un mouvement interne travaille une langue et lui assigne la fixité à partir de ce qui n'est jamais définitif. Mais au milieu de ce mouvement instinctif et spontané, la critique essaie un triage, distinguant ce qui doit évoluer de ce qui doit durer. Aussi, toute langue vivante à grand développement présente-t-elle deux situations : un usage contemporain qui représente le propre de chaque période déterminée, un usage passé qui a été lui-même autrefois un usage contemporain. Mais elle englobe le tout dans l'usage contemporain pris dans un sens étendu. Autrement dit, il renferme le temps qui s'écoule depuis l'origine de l'argot jusqu'à nos jours. L'étude du passé de la langue est importante, parce qu'elle conduit immédiatement l'esprit à son avenir. Des changements surviennent et surviendront progressivement, analogues à ceux qui, depuis l'origine, ont modifié la langue d'un siècle à l'autre. On comprend pourquoi le néologisme naît au fur et à mesure de la durée d'une langue.

En remontant dans le temps, on voit qu'à l'origine, l'argot était un parler codé, créé par des gens dangereux, des voleurs, des proxénètes, des marginaux de toute espèce dont la vie peut se traduire par la «voyoucratie». Il naît dans des groupes restreints qui ont une forte conscience de leur isolement et qui se défendent plus ou moins contre les groupes environnants. Ils l'emploient pour dissimuler leur conversation. C'est pour cette raison qu'on rencontre surtout ce parler masqué dans la rue, dans les bistrots, dans les lieux mal famés.

A la suite d'une transformation sociale, le développement spectaculaire des villes et, spécialement, de Paris, a rapproché d'une manière générale les ouvriers, surtout dans la période de la plus grande exploitation et de la plus grande misère, des hors castes, eux-mêmes recrutés dans les métiers pauvres, et multipliés provisoirement à cause des mauvaises conditions de vie de ces milieux. Il y a ainsi une communication entre les milieux argotisants et le milieu général. Une grande partie du vocabulaire de l'argot s'est introduite dans le français commun. Grâce à l'évolution de l'argot, ce dernier n'est plus ce qu'il était : une forme de parler délimitée, imperméable. Les mots argotiques ne sont plus isolés, ni codés puisqu'ils deviennent désormais accessibles à tous ; il offre aujourd'hui une ouverture. Un fait est certain, c'est qu'ils s'introduisent lentement et progressivement dans la langue littéraire. Par conséquent, il demeure difficile de classer les usagers de l'argot. Car un même mot peut être utilisé à la fois par un truand et par un ministre. Le fait de parler l'argot n'insinue plus que l'on soit des truands ou des malfaiteurs.

On constate alors que l'ancienne définition de l'argot qui dépend du milieu de son usager se trouve dépassée. Il devient erroné d'affirmer que ce phénomène souscrit un parler spécifique aux malfaiteurs bien qu'il soit créé à l'origine par cette communauté : désormais, il affecte tout le monde sans distinction de milieu, de niveau d'instruction, d'âge, de groupe social.

Il est nécessaire de signaler que cette façon de parler relève de l'apanage de jeunes qui le pratiquent beaucoup. Ayant perdu son caractère cryptique, il a pris une fonction symbolique pour les jeunes. En effet, il dénote une classe d'âge, non une classe sociale. Par contre, nous pouvons supposer que ce sont les côtés ludique et exotique de l'argot qui intéressent les adultes.

Dans l'analyse d'une langue ou d'une façon de parler, l'étude thématique et lexicographique ne doit jamais être négligée. Elles permettent d'évaluer approximativement l'idée que nous nous faisons de nos interlocuteurs et de la langue qu'ils parlent. La thématique du lexique argotique est riche en synonymes qui évoquent les mauvaises actions. En grande partie, elle concerne le sexe, la prostitution (homo et hétérosexualité), le vol, l'assassinat, la prison, le crime, l'alcool, la police. Cette thématique recouvre aussi la publicité, l'histoire, les modes, la politique, les guerres et tout ce qui a trait aux réalités de la rue et de la société en général. C'est pour cette raison que les mots argotiques embrassent divers thèmes touchant notre manière de communiquer et de vivre.

Au terme de cette analyse, force est de remarquer que l'argot utilise plusieurs procédés de transformation linguistique dans le but de masquer les formes (signifiant) et de rendre incompréhensibles les sens (signifié). Certains procédés de transformation ne touchent que la partie morphologique : soit par raccourcissement : le retrait d'une partie du mot (troncation) ; ou par allongement : l'ajout de quelqu' élément à ce mot (suffixation) ; soit par intercalation : la transformation du mot selon des règles fixes (les argots à clef) ; soit par retournement (verlan). D'autres procédés de transformation concernent plutôt la partie syntaxique telle que la rédu-plication, la transposition, la télescopie, tandis que, pour les procédés de transformation sé-mantique, nous avons la rhétorique.

Toutes ces transformations se réalisent au niveau du signifiant et du signifié. Elles deviennent une marque d'identité, une coloration spécifique à l'argot. Cette coloration argotique assure le même rôle que certaines façons de s'habiller, de marcher. Il en est ainsi de l'affirmation de certains goûts : une fonction identitaire.

On ne peut croire que la connaissance des règles de base établies nous suffit pour mieux connaître et maîtriser parfaitement ce singulier langage. Ces formules de base sont

préjudiciables à l'égard de leurs variations, au niveau phonologique ou formel. En outre, la formation des mots argotiques dépend non seulement des règles établies comme on vient de le dire, mais elle est aussi fonction de certains facteurs de sonorisation inexplicable. En bref, il n'existe pas de règles spécifiques pour comprendre et parler l'argot. Car le parler argotique bouge, étant donné que les argotiers bougent et avec eux, une part de plus en plus grande des hommes qui adoptent ce parler.

Nous vivons une époque où la communication se répand d'une région à l'autre, grâce aux satellites et aux médias. Tout cela entraîne une accélération foudroyante du développement social et linguistique. Les jeunes, dans tous les pays francophones, connaissent et pratiquent l'argot. L'analyse de ces facteurs montre que l'internationalisation de la communication médiatique au niveau planétaire est désormais un support actif d'échange de langue. Encore que les hommes se déplacent de plus en plus ; c'est pourquoi l'information et la connaissance nous parviennent instantanément de partout. On a donc besoin d'apprendre et de comprendre l'argot, du moins le plus courant. Qu'on adhère ou non à cette situation de l'argot, elle est là, et s'impose à nous. La connaissance et l'apprentissage de ce parler branché seront réellement utiles aux contemporains. L'argot servira à éclairer la lecture de certains romans contemporains, de bandes dessinées, de publicité, de films, voire des magazines et des quotidiens de pointe dont la compréhension posent de réelle difficulté pour les lecteurs éloignés du contact direct avec la langue verte. Les générations contemporaines doivent apprendre à se servir de la gamme des modulations langagières qui leur sont offertes pour pouvoir suivre leur époque et la grande course de la modernité.

Le parler argotique bouge, parce qu'il est bien vivant. On s'en effraie parfois et on a bien tort : l'évolution d'une langue est signe de sa vitalité, son élargissement, sa réadaptation au niveau spatio-temporel. Les puristes devraient avoir toujours en tête la somme prodigieuse de bouleversements argotiques depuis le XV^è siècle, date de l'existence des monuments écrits de l'argot, suivis de diverses œuvres en argot par des auteurs connus comme Vidocq, Breffort, Darien, François Villon, San Antonio... qui traversent les genres théâtres, les presses orale et écrite.

De toute façon, une langue ne demandera jamais notre avis pour évoluer et se propager selon les besoins. Toutes les condamnations du monde n'empêcheraient pas d'emprunter, de voler, d'inventer, de maquiller, de déformer, de truquer.

Bref, l'argot proprement dit est un langage parasite qui ne se distingue du parler commun ni par la prononciation, ni par la grammaire (sauf exceptions). Il n'est qu'un lexique

(fondamentalement oral) qui double le vocabulaire commun et non une langue à part entière. Il serait donc erroné de prendre l'argot pour la langue commune qui s'est altérée dans la bouche des illettrés et de le considérer comme une langue, même s'il acquiert tous les critères d'une langue. Pourtant, il existe, persiste. On ne peut pas le négliger, parce que c'est une source de rénovation de langue.

BIBLIOGRAPHIE ET OUVRAGES DE REFERENCE

A - Ouvrages et articles

- ARRIVE M., BLANCHE-BENVENISTE C., CHEVALIER J.-C., PEYTARD J., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.
- BONNARD H., «Le Grand Larousse de la langue française», *Dictionnaire de l'argot* de J.-P. Colin et J.-P. Mével, Paris, Larousse, 1990.
- BOURGEADE P., *Chroniques du français quotidien*, Paris, Belfond, 1991.
- CALVET L.-J., *L'argot français*, Paris, PUF, 1994.
- CALVET L.-J., «Demandez le veul », *Le français dans le monde*, Paris, Larousse, n° 281, 1996.
- CALVET L.-J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, n° 2731, 1993.
- CERTA P., *Le français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*, Paris, Balland / Jacob-Duvernet, 2000.
- COHEN M., *Histoire d'une langue le français*, Paris, Sociales, 1973.
- COHEN M., *Nouveaux regards sur la langue française*, Paris, Sociales, 1963.
- CORTES J. et MARCELLESI J.-B., « Et pourtant elle bouge ... », *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, 1990.
- DEPECKER L., *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin, 1990.
- FONTANIER P., *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- GADET F., *Le français populaire*, Paris, PUF, 1992.
- GENNEP A. V., « Des études ethnologiques et sociologiques de Paris », *Essai d'une théorie des langues spéciales*, Paris, Paulet, 1968.
- GILDER A., *Et si l'on parlait français ?*, Paris, Le cherche midi, 1993.
- GUIRAUD P., *L'argot*, Paris, PUF, 1956.
- GUIRAUD P., *Le français populaire*, Paris, PUF, 1986.
- HUGO V., *Les Misérables*, France, Gallimard, 1973.
- LAROUSSE P., *Grammaire*, Paris, Larousse, 1989.
- MOLINIE G., *Le français moderne*, Paris, PUF, 1991.
- MOUNIN G., «Quelques observations sur le lexique d'aujourd'hui », *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, 1990.
- NEF F., *Le langage : une approche philosophique*, Paris, Bordas, 1993.
- PORCHER L., « Conjectures sur la diffusion du français », *Vivre le français*, Paris, Europe et Messidor, n° 738, 1990.
- ROMAN J., *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1968.

- VERDELHAN M., « Parlez-vous branché ? », *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, 1990.
- WALTER H., *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont, 1997.
- WALTER H., *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.
- WINTHER A., « La négation complexe est-elle ménacée ? », *Vivre le français*, Paris, Europe, n° 738, 1990.

B - Dictionnaires et Encyclopédies

- CELLARD J. et REY A., *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1991.
- COLIN J.-P. et MEVEL J.-P., *Dictionnaire de l'argot*, Paris, Larousse, 1990.
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI J.-B., MEVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- DUCROT O., et TODOROV T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.
- GILBERT P., *Dictionnaire des mots contemporains*, Paris, Les Usuels du Robert, 1980.
- LAFFONT-BOMPIANI, *Le nouveau dictionnaire des auteurs de tous les temps et de tous les pays*, Paris, Robert Laffont, 1994.
- LAROUSSE P., *Le petit Larousse en couleurs*, Paris, Larousse, 1991.
- LAROUSSE P., *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2000.
- LAROUSSE P., *Dictionnaire universel de XIX è siècle*, Paris, Larousse, 1866-1876, XV volumes.
- LITTRE P.-E., *Dictionnaire de la langue française*, Monte-Carlo, Cap, 1966.
- MERLE P., *Le Dico du français branché*, St-Amand (Cher), Seuil, 1999.
- MOUNIN G., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974.
- PERRET P., *Le petit Perret illustré par l'exemple*, Paris, Plon, 1995.
- ROBERT P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1979.